

1914-1918

La Grande Guerre

Printemps de l'histoire

8 et 9 avril 2006

Communications

Cahier de Village de Forez

Montbrison

2006

Ce numéro des *Cahiers de Village de Forez* publie les textes des sept communications faites le 8 avril 2006 lors du colloque sur la guerre de 1914-1918, organisé au Centre social de Montbrison à l'occasion du 6^e *Printemps de l'histoire*.

Nous y avons ajouté :

- les souvenirs de Jean Démariaux, prisonnier pendant la Grande Guerre, déjà publiés par la revue *Village de Forez*

- les comptes rendus des visites guidées faites le 9 avril 2006 des monuments et lieux de mémoire de la guerre de 1914-1918 à Montbrison (Claude Latta) et à Moingt (Joseph Barou).

- La *Chanson de Craonne*.

Gérard Berger Les lettres de Poilus et l'Histoire	p.	3
Jean-Guy Girardet Le <i>Trait d'Union</i> , "bulletin" de liaison entre les Poilus de Saint-Symphorien-de-Lay	p.	20
Marie et Hubert Perrin A la recherche de la tombe d'un soldat de Saint-Bonnet-le-Courreau	p.	28
Pascal Chambon Poilus et régiments de la Loire en 1914-1918	p.	33
Robert Bouiller Le baptême du feu d'un jeune Montbrisonnais en 1915	p.	42
Lucien Barou Les Martyrs de Vingré	p.	46
Maurice Damon et Alexandre Guillot Saint-Bonnet-le-Courreau (1914-1918), la guerre, les vivants et les morts	p.	58
Jean Démariaux (1895-1964) Les souvenirs d'un prisonnier de guerre 28 mai 1918 - 14 novembre 1918	p.	80
Claude Latta Les monuments et les lieux de mémoire montbrisonnais de la guerre de 1914-1918	p.	86
Joseph Barou Les monuments aux morts de Moingt	p.	105
<i>La chanson de Craonne</i>	p.	114

Couverture : dessin de Jonas, tiré de *Lectures pour tous* du 1^{er} août 1915

Les lettres de Poilus et l'Histoire

(à propos de la *Correspondance de Joannès Berger, poilu forézien, avec sa famille*)

Les milliards de lettres écrites par les soldats, au long de la Première Guerre mondiale, sont peu à peu devenues une source de l'étude de celle-ci. Mais que d'écueils il a fallu franchir pour en arriver là !

En France, pourtant, les publications de courriers de poilus, de même que celles de carnets de guerre, de mémoires ou de témoignages de combattants, voire de romans historiques, n'ont pas manqué. Dès le temps du conflit, quelques-unes étaient déjà sorties des presses¹. Puis, dans la décennie suivant la Grande Guerre, quelques autres paraissaient, moins nombreuses cependant que celles de journaux et de souvenirs². Enfin, au-delà de la période allant de 1930 environ à la fin des années 1970, marquée par une extrême rareté en la matière, le dernier quart de siècle a donné lieu – et continue de donner lieu – à de nombreuses publications et études portant tant sur des lettres que sur des carnets, des mémoires ou des souvenirs : c'est que, sous l'égide de divers organismes³ et à l'initiative de certains historiens⁴, la recherche de cette documentation longtemps oubliée et méconnue s'est développée, puis a été suivie de l'édition d'une petite part des documents découverts⁵. Désormais, l'historien se trouve face à une masse déjà notable d'écrits de combattants publiés et commence à être muni de sources déjà abondantes : il peut effectuer – ou, au moins, essayer d'effectuer – l'étude du poilu⁶.

S'est ainsi peu à peu développée, surtout ces dernières années, une histoire « d'en bas » faite à partir de témoins « d'en bas ». Et, à partir de là, se sont affirmées des positions qui ont fini par constituer des sortes d'« écoles » et par se cristalliser en opposition : « école du consentement patriotique⁷ » contre « école de la contrainte⁸ », en des débats qui ont parfois tendance à

¹ Par exemple : Lieutenant Marcel Étévé, *Lettres d'un combattant (août 1914 - juillet 1916)*, Paris, Hachette, 1917.

² Par exemple : Henry Morel-Journal, *Journal d'un officier de la 74^e division d'infanterie et de l'armée française d'Italie (1914-1918)*, Montbrison, Brassart, 1922.

³ Tels que, par exemple, la Fédération audoise des Œuvres laïques ou Radio-France...

⁴ Comme, par exemple, Rémy Cazals, professeur d'Histoire contemporaine à l'Université de Toulouse - Le Mirail, ou Annette Becker, professeur d'Histoire contemporaine à l'Université de Paris X - Nanterre et qui dirige, avec Stéphane Audoin-Rouzeau, le centre de recherche de l'Historial de Péronne...

⁵ Par exemple : Gérard Bacconnier, André Minet, Louis Soler, *La Plume au Fusil : les poilus du Midi à travers leur correspondance*, Toulouse, Privat, 1985 ; Jean Nicot, *Les poilus ont la parole, lettres du front : 1917-1918*, Bruxelles, Éd. Complexe, 1998 ; Jean-Pierre Guéno et Yves Laplume, *Paroles de Poilus. Lettres et carnets du front (1914-1918)*, Paris, Librio, 1998 ; Alexander Riley et Philippe Besnard, *Un ethnologue dans les tranchées, août 1914 - avril 1915. Lettres de Robert Hertz à sa femme Alice*, Paris, CNRS Éd., 2001 ; Rémy Cazals et Nicolas Offenstadt, *Si je reviens comme je l'espère. Lettres du front et de l'arrière*, Paris, Grasset, 2003. Signalons toutefois que, à l'origine de cette vague de publications, se trouve l'édition des *Carnets de guerre de Louis Barthas, tonnelier*, par Rémy Cazals, chez Maspero, en 1978.

⁶ Rémy Cazals et Frédéric Rousseau, pour rédiger leur ouvrage intitulé *14-18, le cri d'une génération* (Toulouse, Privat, 2001), se sont référés, d'après leur bibliographie (p. 156-160), à une cinquantaine de publications de sources de ce type, dont une trentaine datant de 1916 à 1930 et une vingtaine d'après 1970. François Cochet, dans un travail au titre évocateur, *Survivre au front, 1914-1918. Les Poilus entre contrainte et consentement* (Soteca, 14-18 Editions, 2005), a essentiellement utilisé une quinzaine de publications, dont une demi-douzaine d'avant 1930 et une dizaine d'après 1970.

⁷ En simplifiant beaucoup ! Cette « école » regroupe surtout des historiens « parisiens » autour de Stéphane Audoin-Rouzeau, Annette Becker et Jean-Jacques Becker.

s'envenimer⁹. Mais, en réaction et synthèse à la fois, s'est aussi construit un essai de définition et de formulation d'une thèse moins monolithique et moins extrême, sous la plume de François Cochet¹⁰, qui a pris en compte des données dont ses prédécesseurs semblent n'avoir pas suffisamment mesuré la juste place : au long de la guerre, le nombre des soldats présents sur le front et celui des soldats présents à l'arrière¹¹ ; les « temps et rythmes du front¹² » ; les « béquilles » du combattant¹³...

Pour avancer à travers ce champ de la recherche historique, s'impose la poursuite de la publication de sources qui permettent d'apprécier, non seulement les conditions de vie et de combat des soldats, c'est-à-dire les faits quotidiens du front – ce que l'on connaît assez bien –, mais aussi leurs pensées et leurs sentiments, les effets de leur localisation et du temps qui passe, la place et le rôle de tout ce à quoi ils font appel pour tenir, et ce, tant à l'arrière (à la caserne, à l'hôpital...) que sur, ou à proximité, des premières lignes : toutes choses que l'on commence à connaître, sans toutefois en saisir encore l'importance profonde et les nuances, ainsi que les types de comportements, voire de poilus, qu'elles déterminent. Avec les carnets de guerre, les lettres de soldats, surtout si elles sont fréquentes, et a fortiori si elles sont quotidiennes, font, bien sûr, partie de ces sources.

Encore faut-il pratiquer toute une critique de celles-ci, afin de pouvoir les analyser, les apprécier, les synthétiser. C'est le but de cette étude que de dire leur intérêt et leur valeur, étude qui coïncide avec le début de l'« édition scientifique » (par l'auteur même de ces lignes) de la correspondance du poilu forézien Joannès Berger (son père) avec sa famille¹⁴, correspondance qui, dans les pages qui suivent, servira souvent de référence, de point d'appui, d'exemple, sans prétendre que, pour autant, elle puisse livrer le soldat moyen ou le soldat modèle.

I.- Il faut tenir compte de multiples facteurs extérieurs aux lettres elles-mêmes

1.- L'auteur

Bien connaître l'auteur des lettres qu'on veut comprendre est indispensable. Son âge compte, un jeune homme célibataire de vingt ans – c'est le cas de Joannès Berger, né en 1893 – n'ayant pas l'expérience d'un adulte marié de trente ou trente-cinq. Sa formation et sa profession

⁸ Toujours en simplifiant beaucoup ! Cette « école » regroupe surtout des historiens « du Midi » autour de Frédéric Rousseau et Rémy Cazals.

⁹ En témoigne un article du journal *Le Monde* du 11 mars 2006 intitulé « Guerre de tranchées entre historiens ».

¹⁰ *Survivre...*, *op. cit.*

¹¹ Citons-le (*Survivre...*, *op. cit.*, p. 98) :

« Au total, combien sont les soldats des tranchées, les vrais combattants par rapport aux simples militaires ? L'armée française a mobilisé environ huit millions de personnes sur quatre années de guerre. Plus de quatre millions appartiennent aux unités non-combattantes. C'est-à-dire concrètement, que le débat entre consentement et contrainte porte sur une minorité de soldats de la Grande Guerre, ceux qui combattent vraiment, que l'on peut estimer à un peu plus de trois millions d'individus sur l'ensemble de la guerre. »

¹² *Survivre...*, *op. cit.*, chapitre VI, p. 113, avec le « temps des premières lignes » (p. 114), la « descente » (p. 118), le « repos » (p. 120), les « grands coups » (p. 123)...

¹³ *Survivre...*, *op. cit.*, chapitre X, p. 195, avec les « médailles et distinctions » (p. 195), les « moments volés à la guerre » (p. 196), les « stratégies de contournement » (p. 198), l'« aide de la culture régionale » (p. 204), le « pinard » (p. 205), la « foi » (p. 210), les « permissions » (p. 213) et ... le « courrier » (p. 200).

¹⁴ Gérard Berger, *Une lettre par jour. Correspondance de Joannès Berger, poilu forézien, avec sa famille (1913-1919)*, tome I : *D'Épinal (Vosges) à Legé (Loire-Inférieure), novembre 1913 à septembre 1915*, Centre de Recherche en Histoire (CERHI), Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2005, 400 p. (texte) + XIX p. (illustrations). Notons, au passage, que cette étude coïncide aussi avec la sortie d'un cahier de *Village de Forez* qui publie quelques lettres d'un autre poilu forézien (*La Grande Guerre de Jean Fauchet. Lettres d'un Poilu paysan de Champdieu*, Cahier de *Village de Forez*, février 2006, 28 p.).

jouent aussi un rôle important : né à Rozier-Côtes-d'Aurec (tout au sud de l'arrondissement de Montbrison) où ses parents étaient épiciers, Joannès Berger a pu, à l'issue de l'école primaire, poursuivre des études, d'abord au pensionnat-externat de garçons de Saint-Bonnet-le-Château, le chef-lieu de canton, ensuite au pensionnat Notre-Dame-de-France au Puy-en-Velay, et devenir instituteur libre, à Saint-Bonnet, là où il avait été élève ; il a ainsi l'habitude de se servir du porte-plume, et écrire souvent ne le gêne pas.

La position politique et religieuse de l'intéressé est également à prendre en compte : Joannès Berger se dit « libéral », et ses idées sont proches de celles du docteur Rigodon, élu maire de Montbrison en juin 1913 mais candidat malheureux aux élections législatives du printemps 1914 ; par ailleurs, issu d'une famille catholique très croyante et très pratiquante, ayant bénéficié de l'enseignement des ex-frères des écoles chrétiennes tant à Saint-Bonnet qu'au Puy, il fait preuve d'une foi vive. Ces deux positions, la seconde surtout, influencent – on le verra – nombre de ses lettres.

Quant à la fonction dans l'armée, elle est importante en ce sens qu'elle détermine souvent un état d'esprit, voire une approche de la guerre : si un officier est en général porté au « consentement patriotique », le simple soldat qu'est Joannès Berger raisonne fréquemment d'une manière moins noble ; et le fantassin qu'il est aussi voit mieux le combat et en ressent plus les risques qu'un artilleur, qui s'en trouve plus éloigné. Enfin, le caractère de l'auteur n'est pas à négliger, bien sûr...

2.- Le destinataire

Bien connaître le destinataire est également nécessaire. Souvent, c'est à sa famille (ses parents, son épouse, ses enfants...) que le poilu écrit ; les lettres les plus nombreuses à avoir été conservées sont, en tout cas, de ce type, et les courriers publiés de Joannès Berger sont ceux qu'il a adressés, bien vite journalièrement, à ses parents : plus d'un millier, en tout. On s'attendrait à ce que, échangée entre personnes qui se connaissent bien, cette correspondance soit simple et claire. Or, il n'en est rien : de telles lettres méritent souvent, en effet, une analyse attentive, dans la mesure où l'auteur y filtre les informations qu'il communique aux siens, ne voulant surtout pas leur faire faire « du mauvais sang », selon la formule vraisemblablement la plus affectionnée des poilus.

Les « copains », particulièrement ceux qui, du même âge (ou presque) que l'auteur, sont eux aussi en quelque secteur du front ou en quelque caserne ou hôpital de l'arrière, figurent également au rang de destinataires fréquents. Ils peuvent être nombreux ; et, de ses meilleurs amis, Ferdinand Chazal¹⁵ et Claudius Peyrard¹⁶, à ses camarades de Rozier et de l'armée, Joannès Berger a un carnet d'adresses chargé¹⁷. Si les circonstances les empêchent, le plus souvent, de pouvoir conserver les courriers reçus – et si, aujourd'hui, l'on n'en possède pas encore beaucoup –, ils bénéficient, en général, d'informations plus précises et plus solides que celles destinées aux parents. Ces nouvelles, non seulement décrivent la réalité, mais encore sont

¹⁵ Originaire du bourg de Saint-Haon, tout au sud de la Haute-Loire, à proximité de la Lozère, où ses parents étaient agriculteurs, Ferdinand Chazal a été, comme Joannès Berger, élève au pensionnat Notre-Dame-de-France au Puy-en-Velay, puis est devenu, comme lui, instituteur libre au pensionnat-externat de garçons de Saint-Bonnet-le-Château.

¹⁶ Natif du bourg de Saint-Nizier-de-Fornas, à cinq kilomètres de Rozier-Côtes-d'Aurec, Claudius Peyrard, dont les parents – qui connaissaient bien ceux de Joannès Berger – étaient boulangers, a été, lui aussi, élève au pensionnat Notre-Dame-de-France au Puy-en-Velay.

¹⁷ Non seulement cela transparait aisément de sa correspondance avec ses parents (voir le tome I d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*), mais la preuve en est apportée par son carnet de notes de guerre, qui a été conservé.

souvent complétées par des appréciations, positives ou négatives, sur celle-ci : c'est que les destinataires connaissent la vérité sur la guerre aussi bien que l'expéditeur.

Il arrive, enfin, que le soldat écrive à son patron, s'il est ouvrier ou employé, à un ancien maître, surtout s'il est allé à l'école au-delà du certificat d'études primaires, au curé de sa paroisse ou à sa « marraine » (de guerre) : Joannès Berger, par exemple, entretient une relation épistolaire avec le directeur du pensionnat Notre-Dame-de-France, ainsi qu'avec un frère des écoles chrétiennes rencontré à l'occasion d'une hospitalisation à Caluire, près de Lyon, le frère Pierre-Vital¹⁸. Toutes ces lettres-là dépendent largement des relations, plutôt amicales ou plutôt hiérarchiques, que leur auteur entretient avec le destinataire : elles peuvent être pleines de réserve (et en dire moins qu'aux parents) comme permettre de s'épancher (et en dire plus qu'à ceux-ci).

3.- Les circonstances de rédaction

Bien sûr, le lieu d'où le poilu écrit est particulièrement important pour comprendre ce qu'il y rédige. Le front, avec ses première, deuxième, troisième, quatrième lignes, ainsi que ses boyaux de liaison, constitue le site d'où sont expédiées les lettres aujourd'hui les plus recherchées : on en attend la description, en détail, de faits de guerre, l'évocation, aussi précise que possible, des conditions de vie face à l'ennemi, et, peut-être, la relation de quelque événement rarissime, l'exécution d'un mutin, la visite d'une haute personnalité... C'est oublier qu'il existe, à chaque « temps » du conflit, des secteurs « tranquilles » et des secteurs agités, et que, en chaque point du front, se succèdent, en quatre ans, périodes calmes et périodes de combat ; c'est oublier aussi – et on y reviendra – que le soldat ne peut, pour des raisons diverses, ni décrire tout ce qu'il a vu, ni dire tout ce qu'il pense. N'empêche que, en l'absence d'opération militaire à mener et de gros travaux à effectuer, le poilu peut disposer de moments libres et écrire longuement, y compris en première ligne, à quelques courtes centaines de mètres des premières lignes ennemies, alors que, en situation inverse, quand son unité attaque ou est attaquée, ou lorsqu'il doit manier pelle et pioche des heures durant, il se heurte à mille difficultés, qui vont du simple manque de temps à l'impossibilité matérielle de s'installer quelques instants pour gribouiller quelques mots sur ses genoux¹⁹.

Hors du front, le soldat séjourne, à de nombreuses reprises, à l'« arrière immédiat » de celui-ci²⁰, ainsi que, parfois, à l'« arrière lointain²¹ », la vie du combattant étant faite d'une alternance de périodes passées, les unes sur le front même, les autres un peu en retrait de ce

¹⁸ Cela aussi transparaît aisément de sa correspondance avec ses parents (voir le tome I d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*). Quant à l'hôpital – temporaire – en question, il était établi dans un établissement des Frères des écoles chrétiennes.

¹⁹ Citons un exemple de chaque type :

- le 19 août 1915, du front d'Artois, particulièrement actif en combats et en travaux, Joannès Berger écrit à ses parents :

« [...] Je ne vous ai pas écrit hier, car nous n'avons pas eu le temps. Nous faisons des souterrains un peu partout, et on travaille jour et nuit. Nous ne sommes pas allés en première ligne de cette fois, mais nous avons fait quelque chose comme travail. [...] » (tome I d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*, p. 328).

- presque un an plus tard, dans une lettre à ses parents rédigée le 12 juillet 1916 sur le front des Vosges, où règne, à cette époque, un calme certain, il opposera cette tranquillité, qui lui permet d'écrire beaucoup, à l'activité qu'il a connue un an plus tôt, sur le front d'Artois :

« [...] Si je n'avais pas de loisirs, je ne vous écrirai pas aussi longuement. Je crois qu'à Lorette, j'étais bref. [...] » (lettre à publier dans le tome II d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*).

²⁰ C'est ce que François Cochet nomme le « front arrière » (*Survivre...*, *op. cit.*, p. 95).

²¹ C'est ce que François Cochet nomme, au moins partiellement, l'« arrière-front » (*Survivre...*, *op. cit.*, p. 95).

dernier, alternance entrecoupée, de temps à autre, par un séjour de plusieurs semaines, voire de plusieurs mois, à l'intérieur du pays. Les périodes passées sur le front peuvent être dures, fatigantes, voire insupportables – il suffit de penser à Verdun –, et sont par là, en général, plutôt courtes. Celles qui se déroulent à quelques kilomètres derrière la ligne de feu, dans des villes et villages que la guerre dérange et vivifie à la fois, permettent au soldat de profiter d'un « repos » mérité mais tout relatif, les exercices d'entraînement pouvant être nombreux. Enfin, celles que le poilu passe à l'intérieur du pays lui offrent la possibilité de se reposer plus encore, tout en participant à maintes activités indispensables à la poursuite de la guerre, telles que formations (à un armement nouveau, ou à un emploi spécifique comme celui de téléphoniste) et réquisitions (des chevaux, par exemple).

Cette alternance entre front et « arrière immédiat », ces séjours à l'« arrière lointain », Joannès Berger les connaît tout au long de la guerre et les fait vivre à ses parents. Par exemple, sur le front d'Artois, à l'été 1915, ses lettres, presque quotidiennes, sont rédigées « dans les tranchées », ou « aux abris », ou « dans les bois », ou « en repos », ou encore à « X » ; juste auparavant, il a connu un camp d'instruction, à Nyons, dans la Drôme²² ; ensuite, il connaîtra les dépôts des régiments auxquels il appartiendra (Épinal, Nice...), il séjournera en divers lieux de stage (Chaumont, pour se former à la fonction de mitrailleur ; Nîmes, pour devenir artilleur...), il sillonnera tout le département du Gard pour y effectuer la réquisition des chevaux²³... Les lettres issues tant de l'« arrière lointain » que de l'« arrière immédiat » sont fréquemment plus riches qu'on ne pense, car elles livrent des informations sur des réalités dont on a parfois de la difficulté à soupçonner l'existence, elles font prendre conscience de la « mobilisation économique, sociale, culturelle » du pays entier, et, surtout, elles donnent du soldat une vision globale, les temps qu'il passe ailleurs que sur le front contribuant à le forger et présentant, pour comprendre son évolution, quasiment autant d'importance que ceux passés face à l'ennemi.

Enfin, le poilu écrit parfois d'un hôpital : un petit hôpital improvisé, précédemment école, couvent ou atelier, à proximité immédiate du front, qu'on appelle « ambulance » et où il reçoit, blessé ou malade, les premiers soins, ou un grand hôpital, en général aménagé dans un vaste établissement scolaire ou un bel hôtel, qu'on qualifie d'« auxiliaire » ou de « temporaire », et où il reste, le plus souvent, de longues semaines, voire des mois, pour se remettre ; mais il peut arriver que, dans l'un ou l'autre de ces lieux, hélas, il trépassé. Joannès Berger, deux fois malade, deux fois blessé, a l'occasion de fréquenter, non seulement l'« hôpital auxiliaire n° 19 » situé à Caluire – qu'on a cité –, mais encore de nombreux autres établissements : rien qu'en août-septembre 1915, ambulances de Nœux-les-Mines et de Bruay-en-Artois, hôpitaux d'Auchel (ces trois petites villes se situant dans le Pas-de-Calais), d'Abbeville (Somme)²⁴ et de Legé (Loire-Atlantique) ; et, au-delà, il séjournera, entre autres, à Bruyères, dans les Vosges, et à Bagnoles-de-l'Orne, dans l'Orne²⁵. Les lettres de soldats hospitalisés sont, elles aussi, intéressantes, non seulement par tout ce qu'elles révèlent de l'univers médical militaire, encore mal connu, mais aussi par les positions morales, mentales, et même affectives, que leur auteur livre, ou laisse entrevoir, face à la blessure, à la maladie et, souvent, à la guerre.

Il s'ensuit que le moment où le soldat écrit présente autant d'importance que le lieu d'où il écrit. Des moments durs, on aimerait disposer de beaucoup de lettres qui puissent en témoigner. Malheureusement, lorsque se déroule la guerre de mouvement, aussi bien à la fin qu'au début du conflit, et qu'il faut se déplacer sans cesse et combattre souvent, ou quand se produisent des attaques, dans la guerre de position – qu'il s'agisse de se lancer à l'assaut ou de se protéger d'une offensive ennemie –, le soldat n'a guère le loisir d'écrire ; s'il le fait, il est bref. De même quand,

²² Sur ces exemples, voir le tome I d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*

²³ Ces exemples apparaîtront au long des tomes ultérieurs d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*

²⁴ Sur ces séjours, voir le tome I d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*

²⁵ Les séjours à Legé, Bruyères et Bagnoles-de-l'Orne apparaîtront au long des tomes ultérieurs d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*

dans une ambulance ou à l'hôpital, il lutte contre les blessures ou la maladie, ou encore lorsque, sous ses yeux ou au loin, un parent, ou un ami, est tombé... En revanche – on l'a déjà dit –, en temps de tranquillité, y compris sur le front, le poilu peut écrire ; et il en profite !

4.- Censure et autocensure

Quand le poilu écrit, il se contrôle, du moins en général : la censure veille, l'autocensure s'impose. La censure, c'est celle du service du contrôle postal, qui examine chaque jour un certain nombre de correspondances, tant pour empêcher que parviennent à destination celles qui ne respecteraient pas les interdictions que pour en tirer des conclusions sur l'état moral des troupes : elle impose que ne soient donnés « aucune indication du lieu d'envoi, ni aucun renseignement sur les opérations militaires passées ou futures ²⁶ ». L'autocensure, si le soldat y recourt, ce n'est pas seulement pour éviter de tomber sous le coup de la censure ; c'est aussi dans le but de ne pas inquiéter, ou de rassurer, ses destinataires, et tout particulièrement les membres de sa famille proche : quasiment toujours et quasiment partout (même sous le plus intense « marmitage » ou au cours de soins reçus en hôpital), le poilu cherche à transmettre aux siens le même message, selon lequel « ça va bien », se disant « en bonne santé » ou, au moins, ne se trouvant « pas trop mal²⁷ ».

Il s'agit pour lui de continuer d'entretenir une relation spécifique avec ses proches, relation qui s'est établie peu à peu et qui consiste en une confiance en ce qu'ils peuvent lui apporter de courage et d'optimisme, comme si, de celle-ci, dépendait une bonne part de son énergie à faire face et à tenir : maintenir cette confiance et cette relation, conserver la force d'obéir, d'agir, de durer, tout cela suppose de cacher, à ceux qui le permettent, ce qui pourrait les amener à douter, et à faire douter, ou, pire, à perdre espoir, et à faire perdre espoir. C'est ainsi que, biaisée, tronquée, voire erronée et mensongère, cette correspondance constitue, pour le poilu, selon le terme choisi par François Cochet, une « béquille²⁸ ».

Au total, les facteurs extérieurs aux courriers eux-mêmes, qu'il faut maîtriser pour bien comprendre ceux-ci, sont nombreux et, surtout, complexes, d'autant plus que le support joue lui-même un rôle, une lettre pouvant être longue, une « carte-lettre », une carte postale traditionnelle et une carte postale militaire devant être nécessairement brèves, et un support inhabituel présentant souvent une signification²⁹. Fort d'avoir saisi ces facteurs extérieurs, on peut se pencher sur le contenu même des courriers...

²⁶ Selon une mention imprimée figurant sur une carte postale militaire envoyée par Joannès Berger à ses parents le 29 juillet 1916 (à publier dans le tome II d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*).

²⁷ Les deux dernières expressions figurent dans la lettre expédiée, par Joannès Berger, le 17 juillet 1915, du front d'Artois, où il se trouve « en première ligne », mais où, ajoute-t-il, « ça ne bombarde pas trop », ce qui, à lire des sources qui cernent de près la réalité, constitue un doux euphémisme (tome I d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*, p. 292). Quant aux courriers expédiés au cours d'une hospitalisation, ils comportent, dans leur très grande majorité, les mêmes expressions relatives à la santé, témoin la première lettre, en date du 3 octobre 1914, écrite par Joannès de Caluire, où il est soigné pour dysenterie et où il restera jusqu'à début février 1915 :

« [...] Je suis toujours en bonne santé, et j'espère que ma lettre vous trouvera de même. [...] » (tome I d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*, p. 121).

²⁸ Voir note 13.

²⁹ Il arrive à Joannès Berger d'écrire sur du papier à musique (lettres des 12 février, 27 mai et 8 octobre 1914, dans le tome I d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*, p. 61, 77-79 et 122-124), ce qui s'explique par le fait qu'il est musicien, ou au verso d'un programme de gala en l'honneur de Jeanne d'Arc (lettre du 1^{er} juin 1915, dans le tome I d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*, p. 250-251), lequel renseigne sur les distractions « patriotiques » organisées à l'arrière au cours de la guerre...

II.- Il faut aussi tenir compte des multiples allures que peut revêtir le contenu des lettres

1.- Courriers bien écrits et courriers mal écrits

Il y a des courriers de poilus bien écrits et des courriers mal écrits, ainsi que, entre les deux extrêmes, tout l'éventail possible. De par le graphisme, d'abord : le même soldat écrit parfois bien, parfois mal, Joannès Berger en donnant de bons exemples lorsque, tout au début du mois d'août 1914, après avoir eu une écriture plutôt bien formée et régulière, il se met, au long de quelques lettres, à trembler et à délivrer un document qui paraît résulter de cahotements³⁰, ou encore quand, en août-septembre 1915, malade, en traitement à l'hôpital d'Auchel, il ne parvient pas à suivre les lignes et forme mal la plupart des lettres³¹. Entre les conditions matérielles, qui peuvent être difficiles (surtout en première ligne), la peur et l'inquiétude, qui peuvent être vives (surtout quand s'annoncent et débutent le conflit et, au cœur de celui-ci, les attaques), mais aussi, parfois, le « pinard » et la « gnôle », ainsi que la fièvre à l'occasion d'une maladie ou d'une blessure, voire une blessure elle-même³², il n'est pas toujours facile de déterminer l'origine de cette déformation du graphisme. Celle-ci, en tout cas, quelles que soient les paroles rassurantes que le poilu adresse alors aux siens, a de quoi les inquiéter...

Mais, fait plus important parce que plus constant, c'est avant tout par l'expression que les courriers peuvent être bien ou mal écrits. À côté d'un petit nombre de soldats au style remarquable³³, la plupart des poilus – et Joannès Berger en fait partie – ne disposent guère de compétence spécifique en matière de rédaction, et ils n'ont ni le temps, ni l'envie de prendre soin de leur expression, au moins dans les lettres à destination de leur famille et de leurs amis, celles qu'ils expédient à une autorité ou à un supérieur étant mieux traitées³⁴. Mais le passage de courriers moyennement tenus à des courriers bâclés ou, au contraire, à des courriers soignés mérite attention : ne signifierait-il pas que le « tout va bien » que clament les uns et les autres, en général, serait, ou trompeur, ou, pour une fois, bien réel ?

2.- Courriers pleins et courriers vides

Bien écrits ou mal écrits, ces courriers peuvent être, les uns des courriers pleins, les autres des courriers vides, et il existe, ici aussi, entre les deux extrêmes, tout l'éventail possible. Pleines sont, bien sûr, les lettres, pas forcément longues, qui décrivent, au mépris de la censure, des opérations ou des positions militaires. Leur intérêt, même si le point de vue du soldat « de base » est loin de pouvoir livrer tous les secrets d'une tactique et encore moins d'une stratégie, est d'autant plus grand que de telles correspondances sont rares, en raison même de la censure à laquelle elles s'exposaient et de l'autocensure à laquelle s'astreignaient le plus souvent leurs

³⁰ Par exemple, lettre du 2 août 1914, reproduite en illustration n° 17, dans le tome I d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*, p. XI.

³¹ Par exemple, lettre du 30 août 1915, reproduite en illustration n° 30, dans le tome I d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*, p. XIX.

³² Il arrive qu'une blessure au membre supérieur droit amène l'intéressé à écrire de la main gauche : c'est le cas pour Joannès Berger à l'été 1916 (lettres à publier dans le tome III d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*).

³³ La plupart des textes publiés par Jean-Pierre Guéno et Yves Laplume dans *Paroles de Poilus...*, *op. cit.*, sont de ce genre.

³⁴ C'est, par exemple, le cas de la très longue lettre que Joannès Berger envoie, en octobre 1914, de l'hôpital auxiliaire n° 19, à Caluire (où, certes, il a tout son temps), au directeur du pensionnat Notre-Dame-de-France, au Puy-en-Velay, pour lui expliquer en détail les dramatiques événements qu'il a vécus les 12-13-14 août 1914 à Badonviller, en Meurthe-et-Moselle : il y emploie, entre autres, le passé simple (tome I d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*, p. 100-103).

auteurs ; et force est de reconnaître que ce type d'écrit n'est pas très fréquent chez Joannès Berger³⁵.

Vides – ou le paraissant – : ce semble être la caractéristique du plus grand nombre de courriers de la plupart des poilus, soit qu'il ne se passe rien et que leurs auteurs se bornent à cela, soit que ceux-ci s'abstiennent de parler des faits de guerre auxquels ils participent ou dont ils ont connaissance, soit qu'ils aient fait le choix du mutisme sur les difficultés qu'ils rencontrent afin de ne pas inquiéter leurs destinataires... Mais, s'il ne se passe rien, cela ne signifie pas que cette absence d'« activité » n'ait aucun intérêt : à lire Joannès Berger écrivant du front des Vosges en juillet 1916, disant fréquemment qu'il se trouve dans « un secteur tranquille » et en donnant de nombreuses preuves³⁶, ne découvre-t-on pas une facette – et par là une réalité – de la guerre, qui a été plus présente qu'on ne le dit en maints points du front pendant de longues périodes, et qui a pu constituer une de ces « béquilles » qui ont aidé le poilu à tenir ? À l'inverse, nombre de lettres écrites dans des périodes de combat ne sont brèves et vagues que parce que leur auteur n'a eu ni le temps ni les possibilités matérielles de les rendre plus longues et plus complètes ; et tout le problème, pour l'historien, aujourd'hui, comme pour le destinataire, jadis, est de pouvoir s'en rendre compte. Ainsi, quand Joannès Berger, le 16 juillet 1915, en n'indiquant en rien sa localisation, envoie quelques lignes seulement à ses parents pour leur dire qu'il ne peut « pas écrire facilement », qu'il est « en bonne santé », qu'« il ne pleut pas », et qu'il ne voit « pas autre chose à [leur] dire », on ne peut imaginer qu'il se trouve au cœur de ce que d'autres ont appelé « le charnier de Lorette »³⁷. Enfin, le choix de ne quasi rien révéler au destinataire afin de ne pas le

³⁵ A la lettre relative aux combats de Badonviller des 12-13-14 août 1914, dont parle la note précédente, s'ajoutent néanmoins des passages de quelques autres, telles :

- celle du 20 juin 1915, expédiée du front d'Artois :

« [...] Si vous voyez les troupes de réserve qu'il y a ici ! Ainsi, à Bours, il y a, à peu près, de 80 à 100 fermes ou maisons. Nous sommes au moins 1 500 hommes ; à 2 km, il y en a encore 1 000 ; et tout ce qu'on ne voit pas ! Comme cavalerie, il y en a aussi. [...] » (tome I d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*, p. 272) ;

- celle du 27 juin 1915, envoyée du même front :

« [...] Nous sommes dans nos cagnats, et, pendant la nuit, nous faisons des boyaux de communication. Car nous avançons toujours ; doucement, c'est vrai, mais si vous voyiez les retranchements qu'ils avaient et les ravages de notre artillerie ! [...] » (tome I d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*, p. 279-280) ;

- celle du 4 juillet 1916, relative au front des Vosges :

« [...] Avant-hier soir, les Boches jouaient de l'accordéon en 1^{re} ligne. Ils ont joué ensuite la Marseillaise. Plusieurs fois dans la nuit, les sentinelles françaises et Boches se parlent, se disputent. Se comprennent-ils bien ? Je ne crois pas. [...] » (lettre à publier dans le tome II d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*) ;

- celle du 11 juillet 1916, concernant le même front :

« [...] Hier, nous avons passé un marmitage en règle aux Boches, sur notre gauche, à 1 km de nous. On ne voyait qu'une colonne de fumées. Vous le verrez sur le journal, d'ailleurs, avant de recevoir ma lettre. Le bombardement a commencé à 6 heures du soir ; tout était fini à 9 heures. Leur artillerie n'a presque pas répondu. [...] » (lettre à publier dans le tome II d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*).

³⁶ En voici deux exemples, à côté de tant d'autres possibles :

- dans la lettre du 13 :

« [...] Demain, 14 Juillet, jour de bombe. Je pense qu'on la fera mieux que l'année dernière au cimetière de Souchez. Il y aura moins de marmitage. Ici, les Boches ne répondent même pas, quand notre artillerie tire. [...] » (lettre à publier dans le tome II d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*) ;

- dans la lettre du 15 :

« [...] Il y en a qui ont chanté à tue-tête à 200 mètres des Boches. C'est bien étonnant comme ils n'ont pas envoyé quelques crapouillots. [...] » (lettre à publier dans le tome II d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*).

³⁷ Ce n'est qu'un an plus tard, dans ses courriers expédiés du front des Vosges, qu'il laissera apparaître, à travers diverses comparaisons, quelques-unes des réalités les plus crues du front d'Artois à l'été 1915 (voir,

plonger dans une éventuelle angoisse – et il y a de cela dans l'exemple qu'on vient de citer – présente une telle importance qu'il faudra y revenir...

3.- Courriers sûrs et courriers peu sûrs

Tout ce qui a été dit y conduisant, il existe des courriers sûrs et des courriers peu sûrs, ainsi que, une fois de plus, entre les deux extrêmes, tout l'éventail possible. Sûres, les lettres pleines le sont en général, sauf si elles évoquent des rumeurs qui courent : c'est le cas, tout particulièrement, de celles qui, rédigées dans des hôpitaux ou des casernes de l'arrière, font état des bruits concernant les départs en permission de convalescence ou pour la « zone des armées³⁸ ». Mais les lettres qui paraissent vides peuvent être sûres, elles aussi, que leurs auteurs disent du front qu'il est calme, des opérations militaires qu'il leur est interdit d'en traiter, de leur santé qu'elle est bonne, du temps qu'il est beau, pluvieux ou froid... Et c'est bien le paradoxe de tels courriers que de présenter de l'intérêt par l'intermédiaire de ce que, par ailleurs, on déplore, à savoir leur manque d'intérêt intrinsèque : encore faut-il que soient fréquentes les lettres de cet acabit, qu'elles forment même, si possible, de longues séries, pour que, de leur nombre, voire de leur accumulation sur une certaine durée, on parvienne à tirer des conclusions qui aient quelque valeur en matière de vécu, de moral, de mental, voire de sentiments, de leurs auteurs.

Peu sûres sont, en revanche, bien des lettres où le signataire traduit sous des formules passe-partout (du genre « ça va » – « je suis bien portant » – « ne vous faites pas du mauvais sang ») les réalités tragiques des attaques et des bombardements, par crainte de la censure et par volonté de rassurer les siens. Faute de pouvoir connaître, par ailleurs, la vérité, il arrive que des indices poussent à douter de la sincérité de certains courriers : Joannès Berger, catholique fervent, appelle ainsi ses parents à prier pour lui lorsqu'il se sent menacé, et c'est le cas, précisément, à la fin de sa lettre du 17 juillet 1915, rédigée « en première ligne » – c'est lui-même qui l'écrit – à proximité de Notre-Dame-de-Lorette, mais où il ne dit rien des risques qu'il court³⁹ ! Bref, lire entre les lignes, si faire se pouvait, serait souvent nécessaire...

4.- Courriers où l'on joue la comédie et courriers où l'on s'épanche

Tout compte fait, de ceux qui sont quasi vides et peu sûrs à ceux qui sont pleins et sûrs, il y a des courriers où l'on joue la comédie et des courriers où l'on s'épanche. Jouer la comédie, ce peut être vrai sur le front ou à l'« arrière immédiat », quand on souhaite ne pas inquiéter son destinataire en lui cachant la vérité sur la dureté du combat, sur l'importance des pertes, sur les difficiles conditions de vie (dans la boue et le froid, avec les poux et les rats, sans ravitaillement satisfaisant, en dormant peu et mal...) et de travail (avec la pelle et la pioche autant, sinon plus, qu'avec le fusil et la baïonnette...). Joannès Berger, on l'a dit et redit, s'avère parfois – en

par exemple, dans la note précédente, un extrait de sa lettre du 13 juillet 1916). Quant à l'expression « charnier de Lorette », elle figure maintes fois, y compris dans des titres et sous-titres, dans les *Carnets de guerre de Louis Barthas, tonnelier, op. cit.*

³⁸ En témoigne, entre autres, ce passage d'une lettre de Joannès Berger écrite du camp d'instruction de Nyons, dans la Drôme, le 17 avril 1915 :

« [...] Je n'en sais rien, mais je crois que ça se tire pour aller à Lyon. On parle de former un ou deux bataillons de marche ; alors, il va en falloir. [...] » (tome I d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*, p. 216).

En fait, son départ n'aura lieu que ... deux mois plus tard, ou presque, le 8 juin !

³⁹ Son appel n'en a pas moins quelque chose d'émouvant :

« Continuez à prier, c'est tout ce que nous pouvons faire, et le jour viendra où on se reverra tous ensemble » (tome I d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*, p. 292).

particulier, sur le front d'Artois à l'été 1915 – être un spécialiste de ce « genre » littéraire dans lequel il faut bien reconnaître que le poilu a excellé. Mais on joue plus encore la comédie dans les ambulances et les hôpitaux, tant de la « zone de l'intérieur » que de la « zone des armées » : là, on peut souffrir et ne pas le dire, on peut craindre pour sa vie et ne pas révéler son inquiétude, on peut voir disparaître des camarades et le cacher ; souvent même, tout en minimisant sa (ou ses) blessure(s) ou sa maladie, on s'affirme « heureux » d'être « tranquille » pour quelques semaines ou quelques mois. Et cela peut durer longtemps : Joannès Berger, hospitalisé à Legé, à l'automne 1915, cache pendant plus de deux mois, à ses parents, la vérité sur son état de santé réel⁴⁰ !

Il est vrai que, de leur côté, les destinataires font souvent « tout aussi bien » (si l'on peut dire) lorsqu'ils correspondent avec leur poilu. Ne pas dire leurs petites – et même parfois leurs grandes – misères, ne pas révéler le nombre et l'identité des soldats du lieu ou des environs qui sont morts ou disparus, et même ne pas informer des décès des soldats de la parenté⁴¹, voilà des secrets que la famille essaie assez fréquemment de garder, au moins partiellement, au moins pendant un certain temps, sans toutefois y parvenir aisément⁴². Tout se passe comme si, des deux côtés, on considérait qu'il est essentiel d'assurer le correspondant que tout, ou presque, est pour le mieux.

S'épancher est, de la sorte, rarissime. Encore cela ne concerne-t-il, en général, que la position du poilu envers l'institution militaire : c'est, parfois, pour dire tout le bien qu'on pense de supérieurs qu'on apprécie ; c'est, plus souvent, pour en critiquer d'autres, qu'on n'aime guère ; et il arrive à Joannès Berger d'agir ainsi⁴³. Toutefois, de temps en temps, la guerre elle-même peut

⁴⁰ Soixante-dix-neuf fois, entre le 22 septembre, jour de son arrivée, et le 29 décembre, jour où il délivre enfin la vérité aux siens, c'est-à-dire en quatre-vingt-dix-neuf jours, il écrit à ses parents : « je suis en bonne santé », ou « je vais bien », ou « je suis bien portant » ! Rien de problématique ne transparaît ainsi de ses lignes, même si, ici ou là, il accompagne son affirmation de formules pour le moins curieuses (le 9 novembre : « Je ne compte pas partir avant 4 ou 5 semaines. Quand on est bien à un endroit, à quoi bon changer ? » ; le 2 décembre : « J'espère passer [ici] encore quelque temps ; d'ailleurs, je ne suis pas pressé »). Jusqu'à ce que, le 29 décembre, il avoue :

« [...] Le médecin m'a dit que je partirai le 6 janvier. Il y avait longtemps que je m'y attendais. Je serais parti il y a deux mois, car j'étais guéri. Comme je n'avais que quelques jours à rester, l'abcès que j'avais eu étant sur le front est revenu, car j'avais été mal soigné à l'ambulance, d'après ce que m'a dit le Major d'ici. Il a fallu me faire deux incisions, une grande et une petite. On me les a fait ; je n'ai rien senti, car on m'avait piqué à la Cocaïne avant. C'est un produit épatant. On ne sent absolument rien. Maintenant, je suis complètement guéri ; la jambe est raide, naturellement, et elle le restera encore quelques temps ; mais ça va bien. Je ne vous l'avez pas dit, car vous vous affolez d'un rien. Les incisions sont bien bouchées ; naturellement, elles paraissent encore, et la grande paraîtra toujours ; mais, à la cuisse, ça n'a aucune importance. [...] » (lettre à publier dans le tome II d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*).

⁴¹ Ainsi, à l'automne 1914, les parents de Joannès Berger cachent à celui-ci les décès de deux cousins, appris coup sur coup : d'abord, celui de Victor-Claudius Montcoudiol, du Chambon-Feugerolles, survenu au combat, le 26 août, à Moyennoutier (Vosges), et porté à leur connaissance par une lettre venue de sa famille dès que celle-ci en a été informée, le 21 octobre (tome I d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*, p. 155, note 436) ; ensuite, celui de Jacques-Claude Gaucher, originaire de Saint-Julien-d'Ance et habitant à Saint-Pal-en-Chalencon (localités de Haute-Loire), survenu à l'hôpital d'Alençon le 22 octobre, et porté à leur connaissance par une lettre venue de ses parents dès que ceux-ci en ont été informés, le 25 suivant (tome I d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*, p. 154, note 436). Il faut un échange de correspondance entre Joannès et la famille Gaucher pour que celle-ci l'informe de la mort de leur fils, par un courrier en date du 24 novembre (tome I d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*, p. 152, note 430) ! Quant à celle du cousin Montcoudiol, sans doute n'a-t-elle été révélée à Joannès, par ses parents, qu'à l'occasion d'une permission...

⁴² Ainsi, Joannès Berger découvre-t-il facilement les moments où sa tante, rédactrice habituelle des courriers familiaux, est malade : il suffit qu'elle ait cédé la plume, pour une ou plusieurs lettres, à la mère de Joannès. Et il apprend aussi, par ses camarades, de nombreuses nouvelles, sur le déroulement et les résultats d'opérations militaires, et en particulier sur les pertes humaines, que ses parents ne peuvent, ou ne veulent, lui communiquer.

⁴³ Par exemple, au camp d'instruction de Nyons, le 11 avril 1915 :

« [...] Où est la 31 [31^{ème} Compagnie] ? Là, personne ne nous embêtait. Mais le capitaine était bon, affable, toujours souriant, et, dans sa compagnie, tout le monde l'aimait, ce qui fait que sa

donner lieu à des lignes où le soldat livre ses sentiments envers elle : fréquemment, c'est pour dire qu'il la déteste ; et, si Joannès Berger n'est jamais très explicite à ce sujet, c'est néanmoins ce qu'il laisse entendre au détour de quelques phrases⁴⁴. On en arrive ainsi, avec deux types de courrier opposés, l'un où le poilu ment aux siens, l'autre où il livre le fond de sa pensée, à deux extrêmes que, de prime abord, on a peine à imaginer.

En définitive, face aux lettres venues de la Grande Guerre, le grand problème consiste à saisir la signification profonde de leur contenu : vérité ou non ? Si oui, vérité totale ou vérité partielle ? Sinon, autocensure par crainte de la censure, autocensure dans le but de rassurer le destinataire, ou erreur involontaire due à une mauvaise information (la volonté de tromper pouvant difficilement être mise en avant) ? Toutefois, même si l'on découvre l'essentiel, il restera vraisemblablement toujours, ici ou là, quelque point obscur, voire quelque énigme à résoudre. Concernant Joannès Berger, quoique ses aventures des 12, 13 et 14 août 1914 à Badonviller soient bien connues par une de ses lettres⁴⁵, rien n'explique en quoi elles ont pu conduire les autorités militaires à le déclarer mort, quelques mois plus tard ; sa fiche de registre matricule porte, en effet, la mention suivante (ultérieurement rayée en rouge) : « Décédé antérieurement au 16 février 1915 des suites de blessures de guerre. Inhumé par les soins des autorités allemandes. Sépulture inconnue » ; et sa famille a reçu l'annonce officielle de son décès, en février 1915, alors même – heureusement pour elle ! – qu'il s'y trouvait en permission⁴⁶ ! De même, alors que ses lettres du 17 juillet 1915 et des jours suivants, expédiées depuis le fameux front d'Artois – le « charnier de Lorette » –, se contentent de généralités, rien ne permet de comprendre pourquoi, dans un courrier officiel adressé le 4 mai 1931 au Commandant du Bureau de Recrutement de Saint-Étienne, il dit avoir été blessé à cette date : « Je vous signale, mon Commandant, que j'ai été blessé le 17 Juillet 1915 au côté gauche, 149^e R.I., 2^e Cie, à la Tranchée des Saules (Arras), blessure pour laquelle je n'ai aucune pièce⁴⁷ ! » Tant et si bien que le courrier d'un poilu peut, finalement, si on s'en contente, faire passer à côté de quelques-unes des grandes étapes de « sa » guerre : un comble, quand même...

III.- Il faut encore tenir compte des multiples évolutions touchant, de près ou de loin, le sujet

1.- Les évolutions qui concernent la période

Un certain nombre d'évolutions concernant la période méritent attention. Ainsi en va-t-il des conditions dans lesquelles se déroule le conflit lui-même. De la guerre de mouvement à la guerre

compagnie marchait très bien ; on ne peut pas en dire autant ici. [...] » (tome I d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*, p. 210).

⁴⁴ Par exemple, dans sa lettre du 1^{er} mai 1916, écrite de Chaumont, loin du front, où il suit un stage de formation de mitrailleurs, il rassemble état-major et officiers dans la même critique à l'égard de la guerre :

« [...] Je me demande si ça va durer encore longtemps, ce fourbi. Ils n'ont pas l'air de se douter qu'on en a assez. [...] » (lettre à publier dans le tome II d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*).

⁴⁵ Voir ci-dessus, note 34.

⁴⁶ Tome I d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*, p. 185, note 541. Notons que, quelques semaines plus tard, le 23 mars précisément, de Nyons, Joannès Berger livre à ses parents une anecdote qui montre que l'annonce de son décès a dû circuler après les combats de Badonviller :

« [...] Aujourd'hui, j'ai encore trouvé un camarade de la 1^{ère} Cie qui me croyait mort depuis Badonviller. Il a été tout épaté de me voir entrer dans un café. [...] » (tome I d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*, p. 194).

⁴⁷ Tome I d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*, p. 293, note 1089, et illustration 28, p. XVIII.

de position, à l'automne 1914, puis de la guerre de position à la guerre de mouvement, à l'été 1918, ce sont des renversements complets qui s'effectuent. Qu'ils affectent notablement le combattant, jusque dans ses relations épistolaires, est évident : alors que la guerre de mouvement donne lieu, comme son nom l'indique, à d'importants déplacements de troupes et à des batailles, et qu'elle ne laisse au poilu ni beaucoup de temps libre ni beaucoup d'aisance pour écrire, la guerre de position, elle, permet assez fréquemment de pouvoir s'adonner à une correspondance suivie, même si certains secteurs font, à certaines époques, exception – c'est le cas de l'Artois et de la Champagne en 1915, de Verdun et de la Somme en 1916, du Chemin des Dames en 1917, mais, d'Ypres à l'Hartmannswillerkopf, bien d'autres mériteraient d'être cités aussi. Et Joannès Berger, qui, même en séjournant longuement dans divers hôpitaux, a connu la guerre de mouvement de 1914, puis diverses formes de la guerre de position, avec des lieux agités (par exemple, l'Artois en 1915 ou le Chemin des Dames en 1917) et des lieux tranquilles (comme les Vosges en 1916), enfin à nouveau la guerre de mouvement de 1918, illustre remarquablement cette double situation⁴⁸.

D'un autre côté, la marche régulière vers une guerre de plus en plus « industrielle » et de plus en plus « totale », où armement et munitions jouent, tant par leur abondance croissante que par leur sophistication, un rôle de plus en plus grand, constitue un élément à ne pas négliger, qui explique tant des choix individuels que des positions générales. Au rayon de ces dernières, il est évident que les secteurs où les combats sont acharnés suscitent chez « le poilu moyen » peur et inquiétude, voire angoisse, alors que ceux qui sont « tranquilles » sont hautement souhaités : Joannès Berger, à l'été 1916, sur le front calme des Vosges, le dit sans cesse à travers des expressions comme « pourvu que ça dure⁴⁹ ». Au rang des choix individuels, le « filon » qui permet, un temps, d'éviter de trop grands risques, voire d'échapper au front, tente bien des soldats et en satisfait quelques-uns : Joannès Berger lui-même en bénéficie à plusieurs reprises, par exemple au printemps 1916 lorsqu'il suit, à Chaumont, un stage de formation de mitrailleurs – ce qui lui offre maintes fois l'occasion d'écrire longuement à ses parents depuis le « Foyer du Soldat » de la ville, organe protestant dont il loue les services⁵⁰ – ; et il signale divers camarades qui en profitent aussi, par exemple cet Alfred Gerphagnon, de Saint-Hilaire-Cusson-la-Valmitte, dont il dit, le 1^{er} mai 1916, qu'il est « cycliste du colon », en ajoutant que « c'est un bon filon pour lui⁵¹ ».

N'empêche que l'allongement continu, quoique par à-coups, de la liste des morts et des blessés influe sur le moral et le comportement de nombre de poilus, tantôt en les décourageant, en conséquence de la peine ressentie, tantôt en les encourageant, par l'intermédiaire d'un désir de vengeance. Mais, le plus souvent, à travers leur correspondance, le résultat ne se lit guère qu'en filigrane, l'autocensure limitant en général de tels épanchements à leur plus simple expression. Joannès Berger en témoigne, lui qui, à l'automne 1914, à la disparition d'un cousin, comme au printemps 1916, à celle d'un autre cousin, ne manifeste en aucune façon ni sa peine ni son inquiétude de courir le même risque qu'eux⁵² ; il faut qu'il séjourne au même lieu – Épinal – que son grand ami Claudius Peyrard, qu'il l'y rencontre souvent, puis que ses visites à l'hôpital où celui-ci est soigné soient infructueuses, pour que la mort de ce dernier, en mai 1916, lui arrache quelques expressions qu'on attendait aussi dans les occasions précédentes : « je ne peux me

⁴⁸ En août-septembre 1914, en combattant en Lorraine et dans l'Oise, Joannès Berger n'adresse à ses parents qu'une lettre tous les quatre jours et demi ; en revanche, de la mi-juin à la fin août 1915, où il se trouve pourtant sur le front d'Artois, il leur écrit quasi quotidiennement (57 lettres en 68 jours). Le passage d'un type de guerre à l'autre semble bien y être pour quelque chose...

⁴⁹ Lettres à publier dans le tome II d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*

⁵⁰ Lettres à publier dans le tome II d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*

⁵¹ Lettre à publier dans le tome II d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*

⁵² Sur le premier cousin, Jacques-Claude Gaucher, cité à la note 41 : lettre du 29 novembre 1914 (tome I d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*, p. 152) ; sur le second, Damien-Jean-Louis Gaucher, de Boisset (Haute-Loire) : lettres à publier dans le tome II d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*

figurer qu'il est mort », peu après le décès, ou « c'était bien triste », après les funérailles⁵³. Mais sans doute y a-t-il là, dans tout ce qui touche, de près ou de loin, à la mort, phénomène essentiel de la guerre avec la violence qui en est à l'origine, un peu de cette autocensure dont on a déjà dit l'importance...

Plus prosaïquement, beaucoup d'autres évolutions peuvent exercer une influence sur le poilu et l'amener, ici ou là, dans ses lettres, à parler de faits ou de positions plutôt inattendus. Ainsi, la lecture du journal, mais aussi sa vie quotidienne, l'orientent parfois vers des événements lointains, comme la guerre à l'étranger : par exemple, en décembre 1914, de Caluire, Joannès Berger annonce qu'« il est arrivé une vingtaine de frères venant de la Turquie », parce que « leurs maisons ont été mis à sac par les Allemands », tandis que, au printemps 1916, il évoque le « Rouleau » russe « sur le front de Volhynie », et dit du « vieux François-Joseph » qu'il « va faire dans ses culottes⁵⁴ ». D'un autre côté, la constatation de la hausse constante, et souvent considérable, des prix entraîne chez le soldat, tant à l'« arrière lointain » que sur le front, d'autant plus de lamentations qu'il est souvent mal nourri par l'armée et que les produits qu'il achète sont de médiocre qualité ; ainsi, Joannès Berger ne se fait faute, ni de déplorer cette hausse⁵⁵, ni de critiquer la mauvaise nourriture⁵⁶ ; il est, en revanche, heureux lorsqu'un colis lui arrive de sa famille⁵⁷...

⁵³ Lettres des 22 et 24 mai 1916, à publier dans le tome II d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*

⁵⁴ Sur le premier fait : lettre du 5 décembre 1914 (tome I d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*, p. 156) ; sur le second, lettre du 12 juin 1916, écrite d'Épinal, à publier dans le tome II d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*.

⁵⁵ Il est intéressant de comparer ce que constate Joannès Berger, à un an de distance, sur les fronts d'Artois et des Vosges (en rappelant que le sou est l'égal de cinq centimes) :

- le 17 juin 1915, à l'« arrière immédiat », à Bours (Pas-de-Calais) :

« [...] On touche 2 quarts de vin par jour, mais, dans les cafés, il n'y en a presque pas. Il est très bon mais on le paye 13 sous le litre. Il y a beaucoup de cidre et de la bière, mais cette dernière n'est pas bonne. Tous les gens sont propriétaires ; il y a de grandes fermes. Ils paient le sucre 20 sous le kilog et tout très cher, beaucoup plus qu'à Rozier. [...] » (tome I d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*, p. 268) ;

- le 5 juillet 1916, sur le front même, au nord-est de Saint-Dié :

« [...] Chaque fois que je peux faire apporter quelque chose de St-Dié, comme du fromage, je le fais ; mais il est horriblement cher, 26 sous un petit fromage ; enfin, il est très bon. On fait également apporter du vin quand on le peut ; il nous revient à 26 sous le litre, rendu ici. Il n'est pas épatant, mais il n'est pas mauvais non plus. Il est buvable. Il y a bien de la bière, mais elle ne vaut rien. Ce n'est que de l'eau. [...] » (lettre à publier dans le tome II d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*).

⁵⁶ Deux exemples, l'un de l'« arrière lointain », l'autre du front lui-même, parmi tant d'autres possibles :

- le 17 avril 1915, au camp d'instruction de Nyons :

« [...] La cuisine est toujours la même : de l'eau bouillie sans pain, un bout de bidoche froide, et colle de macaronis ou de riz qui servirait bien mieux au garde pour ses affiches le Dimanche. [...] » (tome I d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*, p. 217) ;

- le 3 août 1915, « en repos », à « X », sur le front d'Artois :

« [...] Je dépense assez d'argent pour manger, car on est pas bien nourri maintenant : il y a singe souvent ; comme je n'y tiens pas ! [...] » (tome I d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*, p. 312).

⁵⁷ Deux exemples, parmi tant d'autres possibles, ici aussi :

- le 22 juillet 1915, dans une lettre expédiée d'« X », sur le front d'Artois, Joannès Berger indique à ses parents :

« [...] Hier soir, j'ai reçu votre lettre du 18 Juillet, ainsi que la lettre recommandée du 8 Juillet contenant 5 francs ; en même temps, je recevais votre 5^e paquet recommandé contenant saucisson, sardines, chocolat et alcool de menthe, et une paire de chaussettes ; vous voyez que rien n'a été perdu. J'avais reçu le 4^e paquet le matin, ce qui fait deux dans la même journée. [...] » (tome I d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*, p. 299).

- le 26 juin 1916, à peine arrivé « aux tranchées » du front des Vosges, il écrit à sa famille :

« [...] Je suis dans une escouade très bonne, et nous nous entendons tous bien. Tous reçoivent des colis et, très souvent, nous les mangeons en famille. J'en ferai de même. [...] » (lettre à publier dans le tome II d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*).

2.- Les évolutions qui concernent l'auteur

Ce que l'on vient de dire montre déjà combien les évolutions qui touchent les auteurs de correspondances sont autant à prendre en compte que celles concernant la guerre elle-même.

Qu'il y ait, après la consternation et la résignation qui ont accompagné la mobilisation générale et la déclaration de guerre, un « consentement patriotique » largement avoué, parallèle au consensus de l'« Union sacrée », ce semble évident à la lecture de nombre de courriers de combattants d'août 1914 : Joannès Berger n'y échappe pas plus que ses amis⁵⁸.

Mais, que la plupart des poilus cessent, au bout de quelques semaines ou, au mieux, de quelques mois de guerre, de claironner ce consentement, cela paraît, à lire leur correspondance, tout aussi évident (étant précisé, toutefois, que l'« école du consentement patriotique » ne voit là qu'une façade). Sur ce comportement encore, Joannès Berger obéit à la règle du plus grand nombre : à partir de fin août ou de début septembre 1914, s'il ne dit jamais ni ce pour quoi il se bat, ni comment il tient, il cesse cependant d'employer des termes comme « revanche », « patrie », « France », il ne parle plus de mourir pour cette dernière, il recherche à plusieurs reprises le meilleur « filon⁵⁹ »...

Au sein de cette évolution générale vite acquise, il est en d'autres, plus brèves, d'importance moindre, et comme cycliques, qui voient le poilu passer du souci du danger à l'oubli de celui-ci, en passant du front à l'arrière, et vice-versa. Ainsi, Joannès Berger, dans les combats de l'été 1914 comme sur le front d'Artois à l'été 1915, ne cesse d'appeler ses parents à prier pour lui⁶⁰ ; à l'inverse, entre ces deux épisodes dramatiques, de l'hôpital de Caluire et du camp d'instruction de Nyons, de l'automne 1914 au printemps 1915, il ne sollicite plus de prières⁶¹, et il en sera de même, de l'automne 1915 au printemps 1916, de l'hôpital de Legé, du dépôt d'Épinal et du centre de formation de mitrailleurs de Chaumont⁶²... Réapparaît là l'influence du lieu d'où l'on écrit et du moment où on écrit, dont il a déjà été traité : pris individuellement, lieux et moments contribuent à expliquer le contenu des lettres qui en sont issues ; pris globalement, ils collaborent

⁵⁸ Deux exemples concernant Joannès Berger lui-même, un concernant son ami Claudius Peyrard :

- de Baccarat, en Meurthe-et-Moselle, où, musicien au 17^e Régiment d'Infanterie, il vient de sonner la mobilisation générale, le 2 août 1914, Joannès dit à ses parents, dans un post-scriptum qu'il ajoute à sa lettre :

« Surtout, ne vous faites pas du mauvais sang, car nous y allons volontiers, si l'heure a sonné de la revanche » (tome I d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*, p. 98) ;

- de Gélacourt, toujours en Meurthe-et-Moselle, le 6, il commence son courrier sur le même ton :

« Nous voilà en guerre. L'heure de la revanche a enfin sonné. Nous ne nous sommes pas encore battus. Ne vous faites pas du mauvais sang, car nous sommes contents tous et presque... Si on y meurt, tant pis ; nous aurons combattu pour la délivrance de ceux qui survivront. Quant à moi, je suis prêt. [...] » (tome I d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*, p. 98-99) ;

- quant à Claudius Peyrard, alors encore élève au pensionnat Notre-Dame-de-France au Puy-en-Velay, il adresse de là, en octobre 1914, à son ami Joannès une longue lettre dont la première page porte, en surcharge et en travers, la mention suivante :

« Vive la France. Vivent les enfants du 17^e. A bas les Boches. » (tome I d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*, p.131, note 324).

⁵⁹ Le tome I d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*, à partir de septembre 1914, le montre déjà quelque peu, les tomes ultérieurs le montreront plus encore.

⁶⁰ En voici un exemple, relatif à l'été 1914, issu d'une lettre datée du 6 septembre et rédigée « dans les bois » de l'Oise, parmi beaucoup d'autres possibles :

« [...] Ne vous découragez pas, car je suis toujours bien vivant, et j'espère en revenir avec l'intercession de la Ste Vierge et le secours de Dieu ; et c'est pour cela que je vous dis dans toutes mes lettres de prier, ce que vous devez faire bien mieux que moi, quoique j'en fasse bien ma part. [...] » (tome I d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*, p.108).

[N.B. : un exemple concernant l'été 1915 a déjà été donné à la note 39].

⁶¹ Tome I d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*, 3^e et 4^e parties.

⁶² Lettres à publier dans le tome II d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*

à tisser le fil conducteur de l'évolution intellectuelle et morale, voire philosophique et religieuse, de chaque auteur de correspondance, qui n'est autre qu'un homme aux prises avec la guerre.

3.- Les évolutions qui concernent les relations entre l'auteur et les destinataires

En définitive, c'est sur des évolutions concernant les relations entre les auteurs de lettres et leurs destinataires que l'on finit par déboucher. Le poilu prend peu à peu, en effet, surtout dans le cas de relations épistolaires fréquentes, la mesure des réactions de ses destinataires. En conséquence, pour que se maintienne le lien, si important pour lui, qui les unit, il s'adapte à eux ; son autocensure se module et s'effectue plus en fonction de ce que les destinataires n'aiment pas entendre qu'en fonction de ce que l'expéditeur souhaiterait rejeter lui-même : Joannès Berger, se rendant compte, petit à petit, que ses parents s'inquiètent d'un rien, en arrive, fin 1915, à leur cacher – on l'a vu – l'aggravation de son état de santé⁶³. Reste à l'historien lui-même à prendre, à son tour, la mesure de cette évolution, tâche qui, dans le détail, ne va pas sans quelques questions, qu'éclaireraient un peu les lettres adressées par la famille à son soldat, rares à avoir été conservées...

Cette sélection, réalisée par la négative par les auteurs de correspondances, peut se doubler d'une autre, plus positive en ce sens qu'elle aboutit à insister sur des vérités plutôt qu'à en cacher. Ainsi en va-t-il parfois des questions religieuses ; et c'est le cas pour Joannès Berger : il se fait un devoir d'informer sa famille de son assistance à la messe dominicale, en indiquant souvent l'heure et le lieu, ainsi que de lui faire part de son attitude face au sacrement de pénitence, révélant quand il souhaite aller se confesser, signalant qu'il y est allé, ou regrettant de n'avoir pu s'y présenter⁶⁴ ; ici, d'un bout à l'autre de la guerre, l'évolution est, semble-t-il, nulle, ce qui peut s'expliquer par le fait que lui-même et sa famille sont avant 1914, et restent tout au long du conflit, très croyants et très pratiquants. Il en va de même de tout ce que l'on peut traiter de « filon », dont Joannès Berger essaie à plusieurs reprises de profiter, sans s'en cacher le moins du monde : filon, dès avant la guerre, le fait de pouvoir devenir secrétaire du capitaine⁶⁵ ; filon, toujours à la veille du déclenchement du conflit, le fait d'être admis dans la musique du régiment⁶⁶ ; filon, au printemps 1916, le fait – déjà signalé – d'être retenu pour suivre un stage de formation de mitrailleurs⁶⁷ ; filon, à l'été 1916, le fait d'être choisi comme l'un des trois « observateurs » du secteur sur le front des Vosges⁶⁸ ; et, pour expliquer ce qu'il en est à des destinataires souvent incrédules, pour justifier à leurs yeux des avantages qui découlent du poste obtenu, force est au bénéficiaire de consacrer de nombreuses lignes au sujet⁶⁹. Dans la mesure où, ainsi, Joannès Berger se penche assez régulièrement, y compris, parfois, en ce qui touche ses camarades, sur ces recours, tant à la religion qu'au filon, qui constituent, eux aussi, une des « béquilles » du poilu, il y a là, pour

⁶³ Voir note 40.

⁶⁴ Exemple extrême que celui donné par sa lettre du 2 août 1915, rédigée alors qu'il est « en repos », à proximité immédiate du front d'Artois :

« [...] Je n'ai pu aller me confesser hier Samedi. J'irai Lundi soir. Ce matin Dimanche, je suis allé à la messe de 7 h. et 8 h. J'en ai entendu deux. J'irai à un service à 3 h. ½ et au salut à 7 h. si je le puis. [...] » (tome I d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*, p. 311).

⁶⁵ Tome I d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*, 1^{re} partie.

⁶⁶ Tome I d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*, 1^{re} partie.

⁶⁷ Lettres à publier dans le tome II d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*

⁶⁸ Lettres à publier dans le tome II d'*Une lettre par jour...*, *op. cit.*

⁶⁹ À cette question des « filons » suivis par de nombreux combattants pour s'éloigner du feu, que l'on a évoquée à plusieurs reprises, François Cochet consacre quelques pages dans *Survivre...*, *op. cit.*, au sein du chapitre X, avec les « moments volés à la guerre » (p. 196-198) et les « stratégies de contournement » (p. 198-200), tout en soulignant qu'« il y a encore bien des études à mener » sur le sujet.

l'historien, une piste à suivre. Piste sur laquelle, ici aussi, serait bienvenue la correspondance en provenance de la famille...

Mais, ne l'oublions pas, ces évolutions, simples ou complexes, ouvertes ou cachées, des relations entre auteurs et destinataires, se conjuguent souvent avec le souhait d'éviter les risques de la censure, avec l'obligation morale de se plier au joug de l'autocensure, et avec la nécessité fréquente de jouer la comédie. L'essentiel consiste ainsi en ce que le poilu ne dise, à ceux qu'il aime, quasi rien des conditions de combat si elles sont dures, quasi rien des conditions de vie si elles sont difficiles, quasi rien de son état de santé s'il est médiocre : biaisée, gauchie, tronquée, telle peut se présenter, redisons-le, la correspondance qu'il adresse aux siens, ne s'y livrant pas vraiment au moment où il écrit, ne se laissant guère suivre en profondeur dans ses évolutions sur la longue durée.

Conclusion

Bien évidemment, les lettres de poilus ne peuvent, à elles seules, malgré leur prodigieuse abondance, permettre d'écrire une histoire de la guerre, une histoire factuelle, événementielle, matérielle, quantitative, totale, définitive : les discours, les communiqués, les témoignages des hommes d'État et des états-majors, ainsi que des hommes politiques et des officiers de terrain, présentent une autre hauteur de vue que les dires des simples soldats. Globalement cependant, les correspondances de combattants – et le fait dépasse le cadre de la seule Grande Guerre – constituent des sources historiques d'autant plus riches (même quand leur contenu paraît quasi vide !) et intéressantes (même quand leur auteur sélectionne, oriente, omet, ment...) qu'elles composent d'imposants corpus : c'est que, rédigées sur-le-champ, elles échappent au risque – que partagent les témoignages, les mémoires et même les carnets de guerre recomposés – de déformation du souvenir avec le temps ; de plus, si elles sont régulières, elles bénéficient d'une cohérence certaine, inhérente à toute relation épistolaire marquée par la constance. Bien sûr, que leurs auteurs se soient, fréquemment, doublement autocensurés, par crainte de la censure officielle, d'une part, et pour ne pas inquiéter leurs destinataires, de l'autre, que de telles lettres doivent faire l'objet d'une critique sérieuse, et que, en définitive, elles puissent poser maintes énigmes, c'est le revers de la médaille.

En conséquence, la correspondance entre le poilu et sa famille peut s'avérer passablement ambiguë, voire ambivalente. Des lettres sont, et même chaque lettre est partiellement, transcription de réalités du moment : des faits y sont décrits, parfois analysés et expliqués ; des sentiments y sont dits, parfois détaillés et justifiés ; des positions y sont affirmées ; des visions des choses y sont avancées ; des rumeurs y transparaissent ; des évolutions y apparaissent. Mais ce courrier, qui est doté d'un côté rituel, constitue aussi, en même temps, une « fiction où la guerre réelle est peu dite » (voire n'est « pas dite » du tout, en certains cas se situant à la limite de l'indicible, quelle qu'en soit la raison), et « une comédie destinée à maintenir le moral » de l'expéditeur et des destinataires⁷⁰. Forte de cette ambiguïté et de cette ambivalence, dosées différemment d'un poilu à l'autre en fonction de son vécu et de son caractère, une telle correspondance, qui permet de voir la guerre « d'en bas », aboutit, au bout du compte, à montrer à la fois combien « LE » poilu, « moyen » et comme interchangeable, constitue un mythe, et combien néanmoins les ressemblances entre « TELS et TELS » poilus permettent de dresser une typologie.

⁷⁰ Les expressions citées entre guillemets sont extraites de l'ouvrage de Rémy Cazals et Frédéric Rousseau, *14-18, le cri...*, op. cit., p. 22.

« À chacun sa guerre⁷¹ ! », telle pourrait être la première conclusion de l'étude de cette source longtemps négligée et aujourd'hui reconnue. La seconde réside dans ce qu'elle révèle du vécu et dans ce qu'elle exprime de sentiments des divers groupes et des différentes catégories de soldats, toutes choses qu'ailleurs (y compris en haut lieu) on n'a pu connaître : l'importance de la famille, du « pays » et des permissions, la fraternité entre combattants, la présence de la mort (même réduite et aseptisée), la « chance » constituée par une blessure ou une maladie légères, le respect pour les « bons » chefs et la critique des « mauvais », la dénonciation tant des profiteurs que des « bourreurs de crâne », et, souvent, le dégoût de la guerre, si ce n'est l'aversion pour celle-ci, le refus d'une vision uniquement héroïque du poilu, voire, parfois, l'absence de haine envers l'ennemi et l'affirmation d'un certain pacifisme, tout cela peut s'y trouver.

Si bien que les lettres de poilus sont d'un apport considérable à l'Histoire, car elles sont irremplaçables pour livrer la dimension sensible, psychologique, intime, en un mot « humaine », des faits, pour faire partager sentiments, émotions, peurs, bref pour révéler, au moins partiellement, l'expérience du combattant.

⁷¹ La formule est également extraite de l'ouvrage de Rémy Cazals et Frédéric Rousseau, *14-18, le cri...*, op. cit., p. 37.

Le *Trait d'Union*, "bulletin" de liaison entre les Poilus de Saint-Symphorien-de-Lay (Loire) membre de la société de l'Espérance mutualité militaire (1914 - 1919)

L'intitulé de cette communication peut paraître bien long. En fait la description de ce modeste bulletin de tranchées va me permettre de saisir l'évolution du groupe humain auquel il s'adresse entre 1914 et le printemps de 1919. Ceci explique cela

Après avoir donné les caractéristiques matérielles du *Trait*, je dresse le portrait de son unique réalisateur, Rémi Thévenet (1877 – 1956), prêtre du diocèse de Lyon en 1904, second vicaire de la paroisse de Saint-Symphorien-de-Lay de 1907 à 1925. C'est à ce titre qu'il doit s'occuper des garçons. Pour eux le voici fondateur en 1909 de la Société de gymnastique dite l'Espérance. Pourquoi donner à la nouvelle société le nom de cette vertu qui traditionnellement distingue et unit la foi et la charité ? Peut-être pour ancrer ses objectifs dans le présent, d'une part vis-à-vis des convictions, l'espérance adoucit la foi pour l'empêcher de devenir une idéologie, un dogmatisme, d'autre part vis-à-vis de la charité qui mélangée à de la conviction n'en reste pas à une simple empathie. Cet homme est porteur d'un projet qui dépasse de beaucoup les pages du *Trait* mais transparaît tout au long de ses lignes d'où l'intérêt de tenter une analyse de contenu.

Ce sera mon troisième point qui montrera combien ce vicaire de campagne, tout en donnant la priorité à l'expression des 90 soldats de l'Espérance a le soin d'insérer la guerre dans une vision de société au sens large incluant le fait chrétien. 1905 n'est pas loin. Et après ? dit ce prêtre.

Le *Trait d'Union* tel qu'en lui-même

En septembre 1918, Rémi Thévenet déclare : « Avec le mois prochain, ce *Trait d'Union* commencera sa 5^e année. C'est en effet en octobre 1914 que j'essayais de correspondre avec les 15 soldats de notre Mutualité dont je connaissais les adresses. Depuis, ce nombre s'est augmenté mais combien aussi ont été fauchés par les obus ».

Ainsi le numéro 1 date d'octobre 1914, mais il manque à l'appel. Le numéro 2 comporte les lettres reçues en juin 1915, et ainsi de suite, avec une seule lacune pour le numéro 10, jusqu'au numéro 44 de mai 1919. Ainsi la collection de ce « journal » comporte 42 numéros. Il est permis de penser qu'après cette date de mai 1919 la démobilisation des soldats concernés était sinon achevée, du moins bien entamée, le *Trait d'Union* n'avait plus d'utilité. Ce bulletin trouve vraiment sa vitesse de croisière entre février 1916 et décembre 1918.

L'idée d'établir un lien des soldats entre eux et avec le vicaire n'est pas récente. Le *Trait* de mars 1916 en donne la genèse. L'Espérance est aussi une société de mutualité militaire. Pourquoi ? Comment ? « Ce fut là, la première idée de nos œuvres. C'était au printemps de 1909. Dans le salon de M. le Curé se trouvaient nos principaux bienfaiteurs parmi lesquels M. Desvernay, propriétaire terrien et industriel résidant au château de La Verpillère entre Saint-Symphorien et Lay. Je l'entends encore me dire : « Nos jeunes gens restent gentils jusqu'au service militaire, mais beaucoup subissent là de mauvaises influences et nous ne les revoyons plus à l'église lorsqu'ils sont de retour. Ne pourriez-vous pas leur écrire durant ces 2 années ? » Je répondis : « Mes lettres ne seront guère bien reçues ; ils diront : « Bah !! Encore un sermon du vicaire » mais si, avec le sermon, il y avait un petit mandat, l'un ferait accepter l'autre ». Monsieur

Desvernay et ces messieurs acceptèrent et c'est ainsi, que grâce à la générosité de nos bienfaiteurs fut créée notre première œuvre : la caisse Mutualité militaire. Les soldats cotisent, les bienfaiteurs et les intérêts font doubler la mise. Jean Duret a versé 24 f., il va toucher 48 francs pour 10 trimestres. Ce système s'interrompt à la mort de M. Desvernay, printemps 1916, les autres bienfaiteurs se retirent. J'en ignore la raison. Cette conjonction du spirituel et du sonnante-trébuchant aussi clairement décrite, étonnant !

Voici donc une publication périodique, mais plus précisément de quel genre est-elle ?

Rémi Thévenet ne parle jamais à son propos de journal, il dit « les lettres », « le Trait d'Union » titre qui apparaît en septembre 1915 ou encore « notre bulletin » ce qui implique un genre de nouvelles plutôt brèves, un contenu privilégiant la rapidité de l'information sur la réflexion distanciée. On peut noter que dans les paroisses ce terme de bulletin, bulletin paroissial est bien utilisé. A Saint-Symphorien, le bulletin paroissial « le Clocher » fondé en 1928, ouvrira largement ses colonnes aux nouvelles des prisonniers en 1939-1945 et des soldats en Algérie.

Au cours de sa brève existence, cette feuille se présente de deux façons. La première concerne les 7 premiers numéros jusqu'en décembre 1915. L'infirmier Thévenet mobilisé tout d'abord à Aubervilliers, se trouve à l'hôpital de Saint-Pol-sur-Ternoise proche du front de l'Artois, donc il est plutôt sédentaire. Là au début de chaque mois, il rédige à la main le *Trait* à partir des nouvelles du mois précédent. Le tirage s'effectue d'abord sur une machine à alcool, à l'encre verte et violette. Il a lieu vers le 8 ou le 10 sur 2 ou 3 feuilles au format 200 X 155 mm. A partir du mois de février 1916, il utilise la lithographie à l'encre noire et son papier change de format, à savoir pour chaque numéro 2 feuilles au format 270 X 210 qui pliées en 2 donnent 8 pages en 210 X 135. 6 de ces 8 pages sont exclusivement consacrées aux nouvelles des soldats, Rémi Thévenet se réserve la une, pour une sorte d'éditorial. Quant à la dernière elle est plutôt consacrée à des lignes de réflexion, venant soit des soldats eux-mêmes ou de journaux comme *l'Écho de Paris*. On trouve aussi de l'humour, des souvenirs, etc.

L'illustration est chiche. 24 numéros sur 44 n'ont que du texte, 10 portent l'en-tête de la Fédération gymnique et sportive des patronages de France (F G S P F) à laquelle est affiliée l'Espérance, et 9 ont un blason comme en-tête. J'aurai l'occasion de revenir sur cette dernière particularité.

Il faut dire aussi que la rédaction n'est certainement pas chose facile. En avril 1916, ayant quitté l'hôpital de Saint-Pol, (le secteur passe aux Anglais me semble-t-il), Rémi Thévenet est affecté au train sanitaire PLM 35. Le numéro d'avril 1916 dit « La rédaction de notre *Trait d'union* devient ambulante comme le train auquel j'ai été affecté. J'espère pouvoir continuer ». Le *Trait* n° 34 de mai 1918 « aura cette particularité d'avoir été écrit partie à Dunkerque, partie à Brest, partie en cours de route, donc rédaction toujours ambulante ».

En définitive, cette feuille relève plus de la lettre que du journal au sens strict. Une question reste pendante. À une époque où la censure est particulièrement vigilante, eu égard au moral des troupes, je me suis demandé ce qu'il en est du *Trait d'Union*. Rémi Thévenet n'aborde jamais cette question. Le *Trait* confectionné dans la zone des Armées, photocopié, doit être supervisé à la Division. L'a-t-il été ? J'ignore ce que les grands ciseaux de la censure ont pu tailler dans ces lignes, mais il me paraît difficile qu'elles aient pu échapper au contrôle, même si leur contenu n'a rien à voir avec la subversion. En effet si l'autorité militaire supérieure reconnaît volontiers que les « journaux de tranchées », en général, ont un effet bénéfique en distrayant et en amusant la troupe, si l'on montre volontiers aux correspondants étrangers cette presse « pleine d'allant et de gaîté » comme on aimait à le dire à l'époque, il n'en faut pas moins connaître, surveiller, influencer l'opinion publique. *Le Crapouillot* ou *Le Canard enchaîné* attention, mais le *Trait d'union* ? On ne joue pas la même partition. Allez voir cependant.

Un rédacteur à tout faire

On aura compris que le *Trait d'union* est vraiment l'œuvre de Rémi Thévenet. Il reçoit les lettres, plus de 2 000 en quatre ans, tire des extraits d'une cinquantaine d'entre elles par numéro afin de remplir 6 ou 7 pages sur 8. Lorsqu'il était à Saint-Pol, il pouvait se faire aider par un secrétaire, mais dans le train, impossible. Il rédige également la première et parfois la dernière page, opère les relances nécessaires, pour que la noria de nouvelles de l'Yser au Vardar ne s'interrompe pas, modifie si besoin est la ligne éditoriale, (mais cette formule convient-elle ici ?). Dans les cahots de son train sanitaire il essaie d'écrire à peu près droit, et d'expédier de 80 à 100 exemplaires du *Trait*. Il aimerait pouvoir écrire à chaque soldat, mais cela est impossible, même le petit mot manuscrit qui personnalise devient difficile à poursuivre.

Cet homme discret sur lui-même, révèle au passage qu'il lui arrive de faire 3 000 kilomètres de train et quels trains par semaine afin de transporter des blessés loin à l'arrière parfois jusqu'au fond des Pyrénées. Bien qu'appartenant à la zone des armées, il ne dit pas s'il lui est arrivé d'aller chercher des blessés dans la bataille, il signale plutôt ses nombreux voyages et sa présence en salle auprès de contagieux ou de grands blessés. Cependant il écrit en mai 1918 : « Par nos blessés, j'ai connu les batailles formidables de Belgique et vos régiments engagés dans ces affaires sanglantes ».

Je vais simplement insister sur deux points qui vont nous permettre d'éclairer tant soit peu les raisons de son action, en gros son projet.

Rémi Thévenet est l'homme d'une terre bien typée, le Beaujolais des vignes, et aussi celui d'une époque tout de même exceptionnelle pour le catholicisme français, lui jeune prêtre d'un an de sacerdoce en 1905. Il vient de Fleurie, nom prestigieux certes du vignoble beaujolais aux portes du Mâconnais, mais à cette époque l'opinion catholique locale considère cette contrée comme une terre radicale, franc-maçonne, anticléricale à souhait avec la dérision correspondante vis-à-vis de ce vieux truc qu'est la religion. La *Semaine religieuse* du diocèse de Lyon de l'époque donne des comptes rendus de missions qui ont lieu dans des paroisses en Beaujolais ou ailleurs. Derrière le langage ecclésiastique très typé de ces lignes une réalité se fait jour. Oui dans ces villages l'anticléricalisme militant tient le haut du pavé, mais il y a aussi des catholiques tout à fait déterminés et qui se veulent porteurs d'avenir. J'ai lu le compte rendu d'une mission à Lancié village voisin de Fleurie en janvier 1908. C'est cela. À noter que Fleurie compte parmi ses enfants une autre personnalité hors du commun Jules Monchanin (1895 - 1957) lui aussi prêtre du diocèse de Lyon pionnier du dialogue interreligieux avec l'hindouisme. De 1938 à sa mort il vit dans un ashram qu'il a fondé en Inde du Sud.

J'é mets l'hypothèse que Rémi Thévenet n'a pas regretté le régime concordataire. L'une de ses réflexions m'apprend qu'à ses yeux « la France officielle » il parle ainsi des gouvernements de gauche à cette époque l'opposant ainsi à la France réelle, aurait mieux fait de mettre en place une politique sociale plutôt que de passer son temps à chasser les Sœurs. Enfin il ne cache pas du tout ses sympathies pour le *Sillon*, il en est question plusieurs fois dans le *Trait* lorsqu'il évoque des sillonnistes d'ici ou d'ailleurs, ou combien le Capitaine Marc Sangnier est aimé de ses hommes. Mais tout de même, Pie X a condamné le *Sillon* en 1910. Et ce prêtre passe outre à cette condamnation semble-t-il ? Je n'ai pas d'explication à proposer, mais ne suis pas autrement surpris.

Son projet semble le suivant. En rédigeant le *Trait*, il pense contribuer à la pérennité de l'œuvre de l'Espérance, mais au-delà de cet aspect boutique, veut faire passer l'idée que la vraie France, la France tout court a commencé bien avant 1789 et qu'elle inclut 1789. Il n'est de démocratie que selon l'Évangile. Au détour de quelques lettres il est question de l'atmosphère du village plombée par la guerre, il y aura 650 mobilisés (classes 1887 à 1919) pour une population de 2 500 habitants, de l'ardeur militante des membres de l'Amicale, de la manière dont les ouvrières de l'usine textile de La Roche ont été capables de chasser manu militari un embusqué

etc. Malheureusement aux yeux du deuxième vicaire le catholicisme forme trop souvent des jeunes gens timorés perdus lorsqu'ils sont loin de leur famille, de leur église, de leur école, de leurs guides patentés prêtres ou messieurs, bref des personnes qui suivent mais sont moins habituées à des prises de positions personnelles. Ils craignent de s'affirmer. Par son action éducative, Rémi Thévenet veut combler cette lacune. Il en a pris conscience d'ailleurs lorsqu'il était lui-même militaire et qu'il s'est rendu compte de la manière dont étaient traités les soldats venus de la campagne, combien ils étaient mal considérés à cause de leur patois, de leur activité professionnelle rude, routinière et de la religion qui exerçait encore sur un certain nombre d'entre eux son influence pesante et déshumanisante. Les jeunes de l'Espérance viennent en grande partie du monde agricole, une minorité tisse dans les trois usines du pays, et quelques-uns sont artisans ou petits cadres, alors que le recrutement de l'Amicale laïque se fait chez les ouvriers, les enfants de fonctionnaires, ce village est chef-lieu de canton, un peu chez les commerçants et les paysans. Dans ce groupe où l'on pratique la musique militaire, la gymnastique, la barre fixe et parallèle voire le football, et même la boxe, où l'on s'entraîne au BAM (brevet d'aptitude militaire) où périodiquement il faut défiler pour bien montrer que les catholiques sont là, se vit une grande sociabilité. Des personnalités se révèlent car certains suivent aussi le Cercle d'études organisme antérieur à l'Espérance mais rattaché à cette dernière dans le cadre de l'Union roannaise de l'A.C.J.F., il existe depuis 1892. Une quinzaine de jeunes y reçoivent une formation à la prise de parole, la conduite de groupes, la composition écrite, une culture générale, une catéchèse plus approfondie. Il leur est demandé en fait d'être partout, y compris à la messe bien sûr, aux vêpres, au salut du Saint-Sacrement, aux processions de la Fête-Dieu et même en semaine à une messe très matinale avant d'aller à l'usine ou dans les terres. Le mot de militant est absent du *Trait*, il est question plutôt de jeunes gens qui, par leur entrain et leur gaîté, toujours elle, se révèlent des entraîneurs mais n'est-ce pas la même chose ? Dans l'immense remue-ménage que fut la guerre, ils vont pouvoir éprouver la pertinence de l'éducation mise en œuvre à l'Espérance. Vivant dans un catholicisme d'autant plus identitaire que sa survie se joue au sein d'une République qui s'en sépare, il leur est demandé de ne pas craindre de s'affirmer tout en respectant leurs concitoyens, je respecte et veux être respecté. On peut ajouter qu'au sein de la paroisse, Rémi Thévenet rencontre l'opposition de certains notables qui voient dans son action une remise en cause de la défense religieuse et à terme la promotion d'autres élites. Mais l'archiprêtre suivant en cela Fourvière (l'archevêché) et les principaux notables sont d'accord avec ce vicaire de 30 ans si entreprenant. Ils savent bien que ni la liturgie, ni la piété des confréries ne suffiront à retenir ces jeunes avides de nouveauté. D'ailleurs ce prêtre si j'en crois ses écrits ne conteste pas le pouvoir en place. Par exemple, il trouve naturel d'être soutenu dans son action par des membres de la noblesse comme Maurice de Gatellier, infatigable et généreux défenseur des œuvres catholiques à Saint-Denis-de-Cabanne et dans tout le Roannais.

Le contenu du *Trait*

Le lien de l'écrit :

Les nouvelles des uns et des autres, qu'ils soient de l'Espérance ou non, qu'ils soient ou non de Saint-Symphorien forment l'essentiel du *Trait* 6 voire 7 pages sur 8 et cela durant toute la guerre. C'est un invariant. Rémi Thévenet choisit des nouvelles précises. Je lis dans le numéro 11 de mai 1916.

« François Dupin, 14 avril a la bonne idée de nous envoyer de ses nouvelles. Avec sa mère, il fabrique de la mousseline pour les blessés à Saint-Victor, ensuite Amplepuis et Tarare chez Godde - Bedin. » « Chaize Léon 9 avril espère santé plus forte pour partir. » « Girardet Jean 28 mars - 12 avril. Nous venons de faire 8 jours de tranchées assez pénibles (traduire très pénibles). Il pleuvait et nous n'avions pas d'abris. Maintenant nous couchons sous la tente et il ne fait pas meilleur. Je n'ai pas de nouvelles de J. Dupin depuis commencement mars. Il a dû

disparaître dans les combats de Vaux. » « M. Quicandon 24 avril. Il est heureux de se trouver avec Jean Marcellin. Ce n'est pas chez eux que s'engendrera la mélancolie. » « Claudius Ducreux est spécialement chargé de poser les lignes téléphoniques. A vu descendre un avion boche par un obus, assez près de lui. » « Rodet, Louis 10 avril. Que voulez-vous que vienne faire au milieu de tous ces comptes rendus de nos poilus, la prose d'un civil égaré à l'arrière !! Pas très gai, l'écho de l'arrière !! Que voulez-vous... c'est la faute à l'ambiance. Heureusement que je me suis ancré dans la cervelle la certitude du triomphe final... » « Pivot Joannès 22 avril m'annonce que Pontille Claudius serait à l'hôpital pour scarlatine. » « Jean Ballet à Salonique. Ce matin à 5 h nous avons eu un réveil avec fanfare. Douze aéros boches ont lancé des bombes sur le camp. C'était un joli feu d'artifice ... Je suis heureux de vous dire que nous avons une messe chaque dimanche. Lorsque je chante ces cantiques il me semble que je suis à Saint-Symphorien. » « Devillaine Jean 8 avril. Nous reprendrons après la guerre, si Dieu le permet, ces questions qui nous préoccupent. Ce sera alors la bataille des idées... Et l'union sacrée ? Entre tous les hommes de bonne volonté, il y a un certain nombre d'idées communes, soudure permettant des collaborations fraternelles et efficaces. C'est ainsi du moins que je comprends l'union sacrée, mes amis du Cercle dans leurs différents milieux voient-ils de même ? » « Bonnepart Marius 18 avril. Oui prions pour tous nos camarades défunts... Pour nous qui restons, la tâche s'augmente du devoir de les venger. »

Les 90 soldats de l'Espérance ne sont pas tous de grands épistoliers, une minorité seulement écrit régulièrement parfois tous les quinze jours, ce qui est déjà beaucoup et les autres d'une manière plus épisodique. Marius Raffin envoie un long journal chaque mois. Parmi ceux dont les lettres nous sont parvenues, une quinzaine, tous savent écrire à peu près sans faute, un seul, Marius Gacon, ouvrier agricole, s'en tient à une écriture phonétique. Pourtant on lui confie des officiers à former sur de nouvelles techniques et cet homme se révèle bon sergent, pédagogue vis-à-vis des « bleus » qui pour la première fois auront à sortir de la tranchée pour se ruer à l'attaque. Et c'est ainsi que le village arrive à avoir des nouvelles de ses enfants au front.

La correspondance tenue par Rémi Thévenet concerne les hommes les plus proches du front, certainement ceux de l'armée d'Orient, les prisonniers en Allemagne. Les vieux territoriaux moins exposés s'expriment peu. Par ailleurs les jeunes de l'Amicale ont leur réseau, et beaucoup de combattants trouvent suffisant d'écrire à leur famille et à quelques amis.

Au fil du temps, Rémi Thévenet observe que le contenu des lettres se fait moins descriptif et prend un tour plus personnel, plus intime. Il s'en réjouit. Jean Devillaine note le 3 juin 1916 « J'arrête ma longue épître car il est 11 h du soir et demain il faudra reprendre à 5 h du matin nos travaux, mais je ne plains pas ma veillée car il fait bon descendre un peu en soi-même, méditer et laisser travailler son esprit quand tout est tranquille autour de soi ». Il est demandé au rédacteur de publier les plus belles lettres à ses yeux quitte à laisser de côté d'autres plus quelconques. Il s'y refuse, privilégiant l'expression du plus grand nombre quel qu'en soit le niveau afin que le *Trait* soit le bulletin de tous et non la pensée d'un petit groupe dit d'élite.

L'éditorial et la dernière page partitions à plusieurs voix

Au fil des numéros, Rémi Thévenet aborde divers sujets dans la première page qu'il se réserve. Par contre, dans la dernière il utilise les propos d'auteurs connus du monde des œuvres de jeunesse catholique ou ce qui est plus original, il cite des extraits de lettres de soldats eux-mêmes.

Je laisse de côté les avis pratiques, les rappels du genre : « N'oubliez pas d'écrire », pour résumer ainsi le contenu du bulletin.

Nécessité de garder le lien avec les jeunes, il y va de l'avenir de la société « l'Espérance ».

Rémi Thévenet le fait de plusieurs manières. Tout d'abord, il évoque le passé commun, la vie de la Société au village à partir de 1908 - 1909. C'est notre cher Saint-Symphorien et les bons

souvenirs qui s'y rattachent, les papiers du vicaire parlent des Mystères de Noël à la mode médiévale avec orchestre et bel canto en 1910, puis des mystères de Lourdes un peu plus tard. Il y a les concours de gymnastique de Saint-Étienne, du Puy et de Roanne ce dernier quelques jours seulement avant la déclaration de guerre, et le Congrès eucharistique de 1913 à Saint-Symphorien qui rassembla environ 12 000 personnes à la procession finale, autant de souvenirs qu'il est bon de raviver. C'était le bon temps. Nous trouvons ici un exemple des activités paroissiales de l'époque. Rémi Thévenet est un prêtre rural classique, apiculteur distingué par exemple, occupé par le culte, la catéchèse mais qui se demande s'il ne lui faudrait pas aller plus « sur le terrain », la population risquant de désertier l'église.

Il y a même une pointe d'esprit de clocher dans tout cela. Seul le chef-lieu de canton a été capable de monter des Mystères de Noël. Un village voisin s'est lancé, mais a renoncé, tout de même. Un cantique des Mystères « Joseph allait avec Marie » est reproduit dans le *Trait*. Les pèlerinages à Lourdes ont aussi leur importance en terme de souvenirs, on trouve alors le chant du pèlerinage « Garde les Foréziens, Bonne Mère Tutélaire » avec les notes. Voilà des chants honnêtes à utiliser plutôt que les chansons des rues bien souvent déshonnêtes.

Rappel des devoirs religieux

Ces rappels existent mais sous le mode de l'encouragement, de la décision personnelle, jamais par injonction. Rémi Thévenet sait très bien que son pouvoir religieux ne passe pas par des ordres. D'une part il est question des grandes fêtes, Noël, Pâques et la Toussaint. Là chacun a certainement à cœur d'aller à la messe quitte à s'ingénier pour trouver le moyen de s'y rendre. Une évidence. Il est question aussi du culte marial par la récitation du chapelet particulièrement en mai, mois de Marie et octobre, mois du rosaire. En octobre 1916, Rémi Thévenet imagine une sorte de chapelet continu sur la ligne de front, il recherche 21 jeunes qui 3 par 3 chaque jour assureront un chapelet. Il en trouve 28 et plus tard en mai 1918, 33. Cette prière qui demande 15 minutes par semaine n'est pas facile à assurer. Barthélemy Badolle avoue que dans la tourmente, il y a bien longtemps qu'il a perdu son chapelet et qu'il n'a plus aucune notion du calendrier. Quel jour sommes-nous aujourd'hui ? Il l'ignore.

Ce rappel des devoirs religieux passe aussi par le conte. C'est Jean Girardet qui écrit en patois un petit conte sur ce jeune homme « que n'amo pa lo tieura mais que finit pe alleu à la meusse. N'aye po pou ». Toujours cette consigne de ne pas avoir peur.

En février 1917, Rémi Thévenet se fait très clair : « Près ou loin de votre clocher, vous devez être de bons chrétiens. Laissons à ceux qui ne croient pas leur liberté d'action mais revendiquons pour nous aussi la liberté de vivre selon nos principes. Vous avez le courage de braver les obus, ayez aussi celui de mépriser les sourires des camarades ». Barthélemy Badolle ayant accepté de passer pour un clérical aux yeux de ses camarades avoue qu'il n'en est pas plus mal vu pour autant. Bien au contraire. Il est souvent le seul de sa compagnie à aller à la messe, mais voilà que les copains lui gardent sa soupe qu'il trouve bien chaude à son retour. Quel plaisir !

Une seule fois Rémi Thévenet évoque l'Évangile faisant le parallèle entre les souffrances du Christ au Jardin des Oliviers et les souffrances dans les tranchées. Il évoque la mort le 2 novembre et le fait, dit-il, sans trémolos dans la voix, les soldats savent bien ce qu'il en est de cette compagne journalière. Dans le numéro de décembre 1916 il affirme ceci : « Nous savons qu'un soldat chrétien qui tombe sur le champ de bataille va droit au ciel » ailleurs, il n'est pas aussi affirmatif.

Une vision religieuse du conflit

Il est frappant mais pas du tout étonnant que Rémi Thévenet utilise le langage religieux et non pas politique pour décrire le conflit en cours. La guerre dépasse l'imaginable. La place lui manque pour développer sa pensée mais l'une ou l'autre expression ne trompe pas. Lorsqu'il

assure que la France est coupable, lorsqu'il se désole dans le train qui le ramène en permission d'entendre des soldats déclarer que la guerre est l'œuvre des officiers, des curés et des capitalistes réunis, on voit bien que pour lui la vraie cause de la guerre est ailleurs, elle est d'ordre religieux. La France officielle a abandonné Dieu en 1905, Dieu l'abandonne à son tour depuis 1914. Que l'ennemi soit « l'Allemagne protestante », il l'évoque une fois, ne l'étonne pas outre mesure. Après tout Dieu trouve en elle un bras vengeur. Cette manière de voir rejoint des passages de la Bible, au temps des Juges ou des Rois et même au désert de l'Exode. Hypothèse qui demanderait à être vérifiée car ses propos sont allusifs.

Cette rupture d'alliance entraîne un débordement de souffrances dans un monde livré à lui-même. Dans le numéro de mai 1916 se trouve la prose d'un dirigeant agricole local, texte à la fois grandiose et effrayant « sur la marche sanglante de l'humanité et la nécessité des holocaustes et du sang répandu » ! Marius Bonnepart, un grand blessé du fort de Vaux reprend le même thème lorsqu'il écrit : « Il me faut payer mon tribut à la souffrance et la séance sera longue ». Cependant il faut noter que pour d'autres soldats cette explication ne dit absolument rien. Ainsi Barthélemy Badolle écrit-il des lettres de plus en plus noires jusqu'à sa mort dans l'été 1918. L'absurdité de sa condition de soldat le hante.

Je crois discerner que Rémi Thévenet ne retient pas pour le *Trait* ce qui lui paraît désespéré. Peut-être a-t-il le souci de ne démoraliser personne ?

De nouvelles préoccupations pour l'avenir

Parallèlement à cette vision dramatique du conflit, on peut se dire qu'aux yeux de Rémi Thévenet, la guerre pour terrible qu'elle soit, plusieurs fois il en parle comme d'une boucherie sanglante, la guerre finira bien un jour. Elle est un épisode à comparer peut-être à un orage. L'orage ne constitue pas le fond du climat.

D'autres enjeux se dessinent au-delà du conflit mais déjà présents. Plusieurs membres de l'Espérance travaillent dans les usines d'armement, Marius Raffin à Albertville, le charron Antonin Valois découvre à Lyon le travail de nuit, le travail en équipe, Jacques Demolière est à Paris lui aussi dans la grande industrie, l'Arsenal de Roanne est en construction et requiert les services de centaines de Chinois, Maghrébins, Noirs, tous « métèques » aux dires d'une partie de l'opinion dont le *Trait* se fait l'écho. C'est un autre visage de la guerre qui se dessine, porteur d'avenir. Le *Trait* cite des lettres de 3 ou 4 de ces soldats, Jean Devillaine, futur maire de Régny en 1946 - ainsi le seul village vraiment de gauche dans la région passe au M R P -, Jacques Demolière avant la guerre menuisier au collège catholique des Minimes à Lyon et certainement en phase avec le catholicisme social lyonnais. Mais il meurt en 1920, d'autres encore.

Certains de ces soldats suivent de très près l'actualité sociale dans la grande industrie, au chemin de fer. A leurs yeux les progrès foudroyants de la C G T sont très révélateurs et leur désir d'être chrétiens dans ce monde en devenir les incitera à proposer le syndicalisme chrétien. Plusieurs rêvent d'autres usines que les tissages locaux et pensent Michelin, l'Arsenal de Roanne, Chimie à Lyon etc. Entre temps ils verraient bien les grévistes de Roanne ou de Saint-Étienne gagner le front et assurer la relève victorieuse qui se fait attendre. L'actualité politique n'est pas non plus absente. L'affaire Malvy ministre de l'Intérieur obligé de démissionner pour son manque de fermeté lors de grèves et de mutineries ne laisse pas certains soldats indifférents.

N'anticipons pas

Rémi Thévenet est démobilisé en janvier 1919, la société a perdu le 1/3 de ses membres. Il n'est guère possible de se rendre compte de ce que les jeunes des tranchées vont faire une fois retournés dans le civil. Au plan national, va se vivre le cartel des gauches. Rémi Thévenet se rend

bien compte que le retour du religieux annoncé à la faveur de la guerre n'est rien moins qu'évident. Toujours aussi actif, il reprend les activités d'avant-guerre, en ajoutant la construction de la salle d'œuvre en 1923, la mise en place du cinéma paroissial, la tenue de kermesses, toutes activités bien présentes dans ses archives.

Je ne suis pas en mesure de dire comment les jeunes de l'Espérance ont traduit ce qu'ils avaient découvert dans les tranchées. Plusieurs ont quitté le village pour trouver un meilleur travail et j'ignore ce qu'ils sont devenus. Ce chef-lieu de canton va connaître une sévère diminution de population, ce qui n'est pas un signe de santé.

Un signe cependant ne trompe pas. Conjointement au Cercle d'Etudes, à l'Espérance, la Jeunesse agricole catholique va s'implanter à Saint-Symphorien moins de quinze ans après la fin des hostilités et ses membres, frères des Jocistes connaissent les paroles de ce chant : « Nous referons chrétiens nos frères, par Jésus-Christ, nous le jurons ».

À suivre.

mars-avril 2006

Bibliographie indicative

Archives de Rémi Thévenet : Fondation de la société de l'Espérance, Mystères de Noël, Mystères de Lourdes, Patronage, Concours de Saint-Étienne, du Puy, de Roanne, de Tarare, Fête d'Alsace-Lorraine, Congrès eucharistique de 1913, *Le Trait d'Union*, Courrier des soldats, Construction de la Salle d'œuvres, Kermesses, Fondation du cinéma paroissial etc.

Becker, Jean-Jacques, *Les Français dans la Grande Guerre*, Laffont, 1980.

Les catholiques dans la République, 1905 - 2005. Éditions de l'Atelier, 2006.

Cholvy, Gérard et al. *Jeunesses chrétiennes au XX^e siècle*, 1991.

Dauzet, Pierre. *Gloria : Histoire illustrée de la Guerre de 1914 - 1918*. Hachette, 1919.

Ferro, Marc, *La Grande Guerre 1914 – 1918*, Gallimard Idées, 1984.

Fontana, Jacques, *Les catholiques français pendant la Grande Guerre*, Cerf, 1990.

Marie et Hubert Perrin

Victor, Augustine et Théodora

À la recherche de la tombe d'un soldat de Saint-Bonnet-le-Courreau, une aventure familiale

Qu'est-ce qui fait qu'une famille forézienne, 84 ans après la guerre, part à la recherche de la tombe d'un ancêtre tombé sur le champ d'honneur ?

C'est vrai que beaucoup d'entre nous avons quelque part dans les terres froides du nord de la France un grand-père, un grand-oncle, mort ou disparu pendant la Première Guerre mondiale. À Saint-Bonnet-le-Château, ce sont 89 enfants du pays qui ont laissé leur vie pour la défense de notre patrie. Jean-Pierre Rondel fut un de ces 89 soldats. Incorporé au début de la guerre, à l'âge de 27 ans, il fut envoyé au front avec le 163^e régiment d'infanterie.

Jean-Pierre Rondel est notre aïeul : mon arrière-grand-père, l'arrière arrière-grand-père de nos trois enfants : Victor (né en 1990), Augustine (née en 1993) et Théodora (née en 1996).

Nous sommes la famille Perrin, une famille de paysans à Grandris, un hameau de la commune de Saint-Bonnet-le-Courreau dans le département de la Loire.

Première prise de conscience

Dans les années 70, vers l'âge de 6 - 7 ans, je joue dans la maison de ma grand-mère, dans une chambre inoccupée depuis 15 ans (on l'appelle la chambre de Doyat : un vieil oncle célibataire, ouvrier agricole toute sa vie sur la ferme). Cette chambre est restée en l'état depuis. On aimait bien aller y fouiller. Pour moi c'était la caverne d'Ali Baba. Des objets hétéroclites : je me souviens des tabatières, des aiguiseurs à rasoir, des fusils à chien, auxquels il ne fallait pas toucher, et puis je tombe sur ceci : un revolver.

Les fusils, c'est familier : la chasse. Mais le revolver ???

Alors Je questionne ma grand-mère, d'où il vient, et surtout est ce que je peux jouer avec ?

Elle me raconte que c'est celui de son père, mort à la guerre de 14, c'est un de ses camarades qui l'a rapporté ainsi que sa montre et ses papiers. (Et surtout elle me le donne, et je peux dire que j'ai été pendant longtemps parmi les copains le cow-boy le mieux armé de Grandris.)

Je me souviens que ma grand-mère me racontait souvent la même histoire :

Elle n'a vu son père qu'une seule fois, à 3 ans. Il arrivait à pied ; on était allé l'attendre au bout du village. Il était en uniforme, elle avait eu peur.

Il est mort quelques mois après.

Ma grand-mère est née en 1915. Il a dû revenir du front pour une permission au printemps ou à l'été 1918 (il est mort le 6 octobre).

Reconnaissance

À cet homme, nous devons beaucoup, car sans lui, notre famille ne serait pas celle qui existe aujourd'hui.

Son histoire est bouleversante et émouvante. Il est arrivé dans notre famille en juin 1914, il s'est marié avec Marie Fournier et est venu à Grandris gendre sur la ferme, comme on disait avant (il épousait la femme et la ferme). Il était originaire d'une autre famille de paysans, d'un autre hameau de Saint-Bonnet.

Il était destiné à être paysan lui aussi, mais les hommes d'État et la guerre en avaient décidé autrement.

Fin août il fut incorporé, plus tard il intégra le 163^e régiment d'infanterie, puis envoyé sur le front.

Il est mort à Challeranges dans les Ardennes le 6 octobre 1918, un mois avant l'armistice. Il est mort d'un éclat d'obus, lors d'une des dernières batailles, pour repousser les Allemands hors de France.

Comme beaucoup d'autres, il recevra à titre posthume les médailles de guerre.

Jean Pierre Rondel va vivre seulement deux mois à Grandris avec Marie Fournier sur le domaine familial. Ce domaine, nous l'exploitons toujours en 2006 sous le nom de Ferme de Grandris.

De ces deux mois d'amour, avant le drame de la guerre, naîtra l'année suivante sa fille Jeanne, ma grand-mère, qui sera leur enfant unique. C'est cet amour qui permettra à la vie de reprendre le dessus - de continuer - de se transmettre jusqu'à nous en 2006. Notre famille est bien vivante : la descendance de Jeanne : 5 enfants, 7 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants à ce jour.

Sans lui nous n'existerions pas, (on pourrait écrire "sang" avec un g, le sang de la vie qui se transmet, et le sang versé pour la patrie).

Avec Marie, mon épouse, nous sommes installés depuis 1993, nous avons développé sur l'exploitation une activité d'accueil à la ferme (nous sommes ferme découverte et recevons 700 personnes chaque année). Suivant les groupes et les visites, lorsque nous présentons l'exploitation, nous abordons bien sûr l'historique (notre ferme est familiale depuis 1880) la génération avant Jean Pierre Rondel ; la guerre de 14 - 18 a été un moment fort de l'histoire et de notre histoire.

C'est vraiment à partir de ce moment que nous nous sommes intéressés au passé de notre famille en général, et plus particulièrement à celui de notre aïeul mort à la guerre. C'est en allant de plus en plus loin dans nos recherches que nous avons décidé de retrouver son lieu de sépulture, afin de pouvoir aller nous recueillir en famille sur la tombe.

Recherches – investigations

1 - Les premières recherches se sont bien sûr orientées vers les papiers de famille : actes d'état civil, le tableau avec les médailles, le carnet des veuves de guerre ... très vite, nous avons retrouvé son régiment, le lieu et la date de son décès : 163^e RI, bataille de Challeranges (Ardennes), le 6 octobre 1918.

2 - Un autre document, en forme de diplôme, intitulé extrait de l'ordre du régiment, n° 363 du 29 avril 1918, cite le soldat de 2^e classe Jean-Pierre Rondel n° matricule 13046 de la 2^e compagnie du 163^e régiment d'infanterie :

Soldat plein de calme et de bravoure, superbe au feu, porte secours à un camarade, qui gisait mortellement atteint en avant de nos lignes, sous les balles et les obus.

3 - Nous possédons 5 cartes postales, récupérées dans la famille, ou chez des voisins à qui il écrivait. Toutes expédiées de Brioude ou de Clermont-Ferrand où il a passé la première partie de la guerre. (C'est ce que nous découvrons à ce moment-là.)

Lettres très bien écrites à l'encre. Les textes sont sans grand intérêt : il demande des nouvelles de la famille, du temps, il dit que pour lui tout va bien (*en parfaite santé*). Il dit souvent : *Mon départ cause beaucoup d'ennuis à ma famille*. Le 8 octobre 1915 il écrit :

Tout ce que je demande et je ne suis pas le seul, c'est que cette maudite guerre finisse, car si ça dure ça va être la grande misère pour tout le monde.

4 - Une sixième et dernière carte postale, datée du 15 mai 1916, est postée de Nevers, en transfert, mal écrite, au crayon de papier. Etait-ce le départ pour le front ? Nous ne disposons d'aucunes lettres du front ! Ont-elles été détruites ?

Plus on possède d'éléments, plus on a envie de chercher (c'est comme un puzzle) on voudrait connaître son parcours, voir le film de sa vie. Il faut retrouver sa tombe.

Premier contact téléphonique à la mairie de Challeranges, la secrétaire me renvoie vers un ancien du village passionné que je contacte et qui me certifie que mon aïeul n'est pas enterré à Challeranges. Mais que beaucoup avait été exhumés et enterrés quelques années après dans un cimetière militaire.

J'achète la carte Michelin du coin J'appelle les mairies voisines (toutes d'ailleurs sensibles à ma requête, je ne suis pas le seul à faire ce genre de démarche).

Des heures de téléphone jusqu'à ce qu'un retraité, présent avec la secrétaire de mairie, me conseille de me renseigner auprès du ministère des Anciens Combattants. Très efficaces et organisés, ils m'indiquent rapidement le lieu exact de la sépulture : au cimetière militaire d'Orfeuil (à 8 km de Challeranges), tombe n° 923.

Merci aux associations des anciens combattant qui font un gros travail de mémoire, de conservation et d'entretien des cimetières militaires.

Entre-temps des recherches sur Internet avaient été entreprises : site Mémorial-GenWeb.org. On a vu apparaître son nom sur Internet, son régiment, les batailles..., mais rien sur sa sépulture. Beaucoup de données font référence à un ouvrage écrit par un gradé de son régiment : le lieutenant Colonel Astruc. Nous allons tenter à l'avenir de nous en procurer une copie.

Retrouvailles - Émotions

Le 28 août 2002 nous organisons un petit voyage familial de 3 jours dans le nord de la France pour retrouver la tombe. Départ de Saint-Bonnet à 7 heures, trajet sans halte jusqu'au cimetière militaire d'Orfeuil, repéré sur une carte. Surprise, il est situé à seulement quelques kilomètres de Mourmelon et Suippes où j'ai séjourné pour des manœuvres lors de mon service militaire en 1985. Sans le savoir, j'étais à quelques pas de mon aïeul.

Nous sommes tous les 5 devant le cimetière militaire. Il est là à deux pas et ne nous attend pas. Parmi toutes ces tombes laquelle sera la bonne ? Nous l'attendions depuis plusieurs années ce rendez-vous insolite. Nous voulions que nos enfants soient assez grands pour comprendre et bien assimiler ce devoir de mémoire. Victor, Augustine et Théodora courent dans tous les sens, comme s'ils participaient à un jeu de piste, mais le trésor c'est notre parent Jean-Pierre Rondel.

Les parents marchent vite en suivant un plan... *STUPEUR !!!!* 939 mais ce n'est le bon nom, ni le bon prénom !!!

Déception totale devant la tombe et si on ne le retrouvait pas ? Maman ne veut pas le croire, elle cherche aux alentours sur d'autres tombes... Papa retourne à la voiture chercher les documents d'investigation. Le vrai numéro est le 923 et non le 939... C'est quelques places de cimetière plus loin, maman a trouvé, elle crie : *C'est ici, c'est ici !!!* Émotion vive pour tout le monde. On l'a trouvée, nous avons les larmes aux yeux. Théodora, la benjamine s'approche de la croix plantée sur la tombe et la prend entre ses bras comme on enlace un parent que l'on n'a pas vu depuis longtemps. Les aînés sont assis devant la pancarte (J-Pierre Rondel 163^e régiment d'infanterie...). On se sent presque chez nous sur cette terre lointaine des Ardennes. Hubert est ému, il ne dit plus rien. Il est soulagé d'avoir retrouvé son arrière-grand-père... Maman prend des photos pour figer cet instant. C'est une joie immense qui nous envahit. Nous sommes les premiers de la famille à nous être rendus sur place. Le bonheur n'en est que plus intense.

Le cérémonial de la terre peut avoir lieu. Nous sommes une famille de paysans. Nous avons jugé très symbolique de lui apporter de la terre du jardin qu'il aurait pu cultiver toute sa vie pour nourrir sa famille. Ce sont les enfants qui versent la terre de Grandris dans un petit trou préalablement creusé. On veut que notre terre forézienne se mélange à celle des Ardennes. Jean-Pierre est lié à nous par le sang et par la terre. On vient de célébrer des retrouvailles qui avaient trop attendu. On est soulagé, la pression émotionnelle qui nous habitait est retombée.

Nous devons rester 3 jours dans les Ardennes, nous avons prolongé notre voyage d'une nuit et d'une journée comme si notre parent nous disait : *Allez, restez encore un peu, vous ne passez pas si souvent.* Nous en avons profité pour faire du tourisme de guerre et découvrir la vie des poilus dans les tranchées. Les différents musées expliquent l'enchaînement des événements historiques et pourquoi la guerre de 14/18 a éclaté. Le plus parlant reste le nombre impressionnant de cimetières militaires et les milliers de tombes de ces jeunes hommes alignées.

C'est vrai que cette histoire de mauvais numéro nous avait coupé les jambes, enfin !!!

Ensuite nous sommes allés à Challeranges, nous nous sommes promenés dans le village et sur les berges de l'Aisne où la bataille devait avoir eu lieu (du 26 septembre au 7 octobre 1918. notre aïeul est mort le 6 !).

Un paysan cultivait son champ et nous raconta ce qu'on lui avait dit des derniers assauts franco-américains pour repousser les forces allemandes au-delà de la rivière tout au fond de son champ.

On a pu imaginer le lieu de la bataille, et les derniers moments de vie de Jean-Pierre Rondel près de la rivière au fond du pré

Nous sommes rentrés plein d'enthousiasme, et sur nos traces d'autres membres de la famille sont retournés à Orfeuil rendre visite à Jean-Pierre Rondel. Notre parent retrouvé nous n'avons pas envie de le reperdre. Nos enfants Victor, Augustine et Théodora ont promis de retourner au cimetière d'Orfeuil avec leurs enfants.

Retour joyeux à Grandris

Nous rentrons, la route paraît longue (770 km). Nous ne pouvons pas nous plaindre. Pendant la guerre les conditions de voyage étaient tellement plus difficiles.

Sur le chemin du retour, nous nous arrêtons à Colombey-les-deux-Églises sur les traces du général de Gaulle, une autre guerre, une autre partie de notre Histoire.

Arrivés, nous développons les photos : une croix avec son nom « Jean-Pierre Rondel » et ses dates, puis le plan général du cimetière et nous 5 devant la tombe. Nous les faisons tirer en plusieurs exemplaires pour pouvoir les distribuer à toute la famille.

Nous rendons une autre visite, celle à notre grand-mère âgée de 87 ans qui est la fille de Jean-Pierre. Elle est atteinte de la maladie d'Alzheimer À ce stade d'évolution, elle n'a plus la perception du temps, Noël, Pâques ou les foins, les moissons. Elle met encore un nom sur notre visage.

On arrive, elle nous reconnaît, nous offre à boire. C'est avec prudence qu'on lui explique notre voyage et nous lui montrons les photos. Un déclic se produit dans sa tête. Elle redevient la grand-mère d'avant la maladie, elle a la larme à l'œil : *Mon pauvre petit papa, jamais j'aurais cru qu'un jour on me rapporte des photos de sa tombe.* Puis elle semble avoir du remords. Elle aurait pu lui rendre visite au cimetière... prendre un taxi avec sa mère mais c'était loin... en ce temps-là on ne voyageait pas beaucoup. Plus tard peut-être avant d'être vieille avec son fils cadet... Mais voilà ça ne s'est pas fait.

Elle gardera la photo de son petit papa comme elle avait dit, dans sa chambre jusqu'à sa mort survenue le 18 août 2003, un an après notre voyage. Nous sommes heureux d'avoir pu lui reparler de son père. Après une telle émotion nous avons peur de l'avoir perturbée, d'être allés au-delà de ses forces. Son fils était inquiet. Nous sommes repartis, elle oublia vite ce moment d'émotion et la maladie reprit le dessus.

Cette histoire de famille s'apparente à des milliers d'autres vécues pendant la Grande Guerre.

Marie et Hubert PERRIN, nous associons nos 3 enfants :

Victor, Augustine, Théodora

Pascal Chambon

avec **Amandine Bouchard, Kévin Gay, Nastassia Gentes et Candy Vey**

Poilus et régiments de la Loire en 1914-1918

Ces lectures ont été préparées par quatre élèves de Première ES-L et S du Lycée Saint-Paul-Forez de Montbrison Amandine Bouchard, Kévin Gay, Nastassja Gentes, Candy Vey. Ils ont été encadrés et « entraînés » par leurs professeurs de français Christine Chambon et d'histoire-géographie⁷², Pascal Chambon.

Afin d'identifier autant que possible ces hommes ainsi que, parfois, leur parcours militaire, les lycéens ont utilisé deux sites Internet particulièrement riches : le site « mémoire des hommes » qui recense les décès des combattants de la Grande Guerre et les historiques de régiments rassemblés par un passionné du Nord de la France⁷³.

Ces cartes postales concernent des soldats originaires de la Loire ou servant dans des unités liées à la Loire ; les seuls critères qui ont déterminé de les choisir est l'identification de l'expéditeur ou/et du destinataire. Les textes de ces cartes postales ne sont pas spectaculaires, ces dernières sont écrites par des hommes simples, qui écrivent sans fioritures, souvent de manière pudique. Elles appartiennent à la grande masse des millions de cartes échangées au cours du conflit. Nous avons conservé orthographe et ponctuation d'origine.

Commençons par une lettre écrite par le Poilu Louis Cachard à son fils, son « petit Lolo », habitant Sury-le-Comtal :

Meuse, 23 octobre 1915 Samedi

Mon cher Lolo

Je te remercie de ta jolie lettre elle ai bien écrits. Tu ai bien sage de bien apprendre. Je suis bien content de toi. Ton Papa qui t'aime bien et qui t'embrasse bien fors.

L. Cachard

Un an plus tard, à l'occasion d'un changement de position, le style du soldat Cachard est plus laconique, télégraphique presque :

St-Just-En-Chaussé (Oise)

14 octobre

Chère Epouse et Lolo

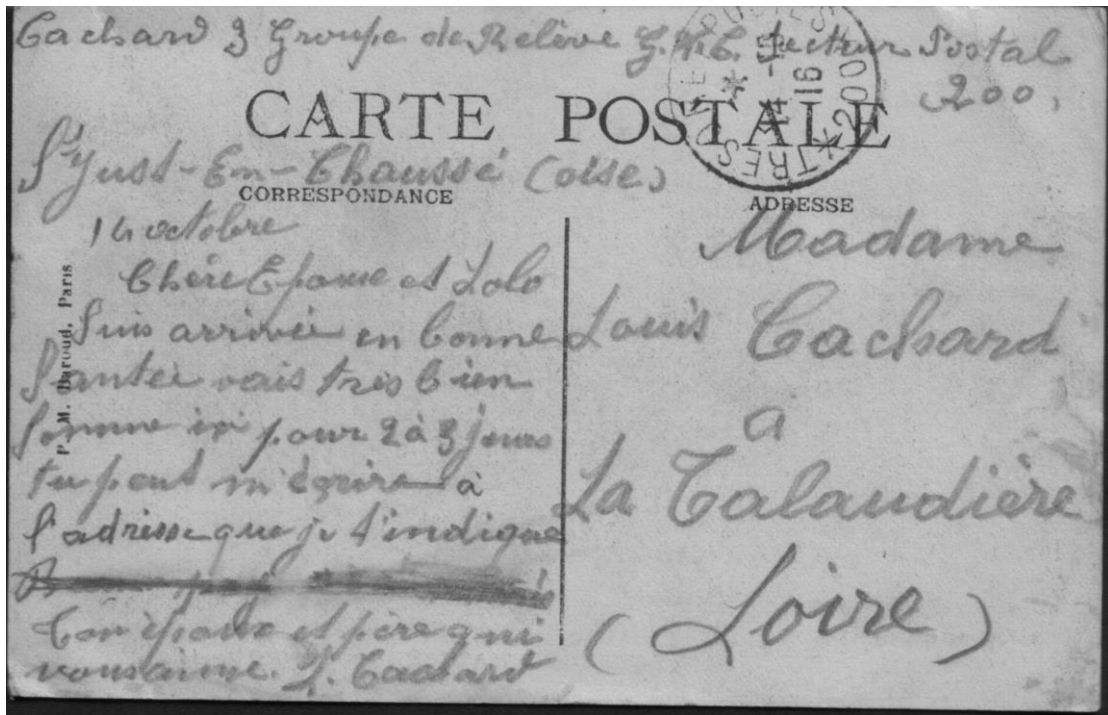
Suis arrivé en bonne santée vais très bien somme ici pour 2 à 3 jours tu peux m'écrire à l'adresse que je t'indique

Ton époux et père qui vous aime

L. Cachard

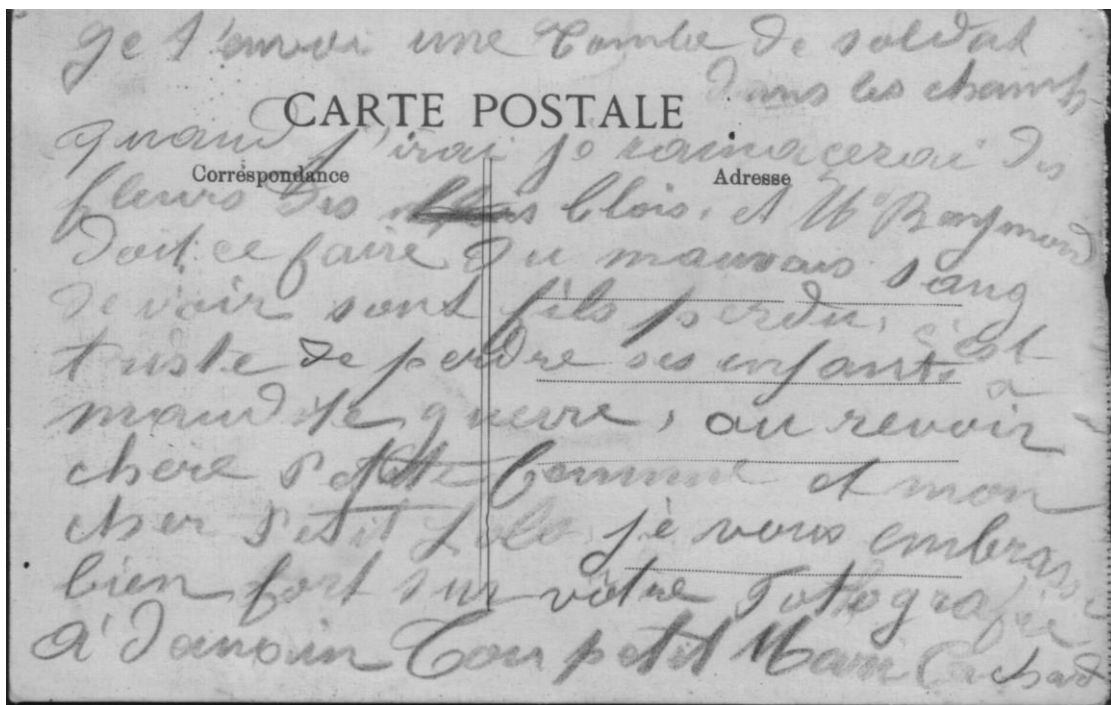
⁷² Dans le cadre du programme d'éducation civique, juridique et sociale.

⁷³ www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr et www.chtimiste.com.



Cette autre de Louis Cachard, non datée mais particulièrement émouvante :

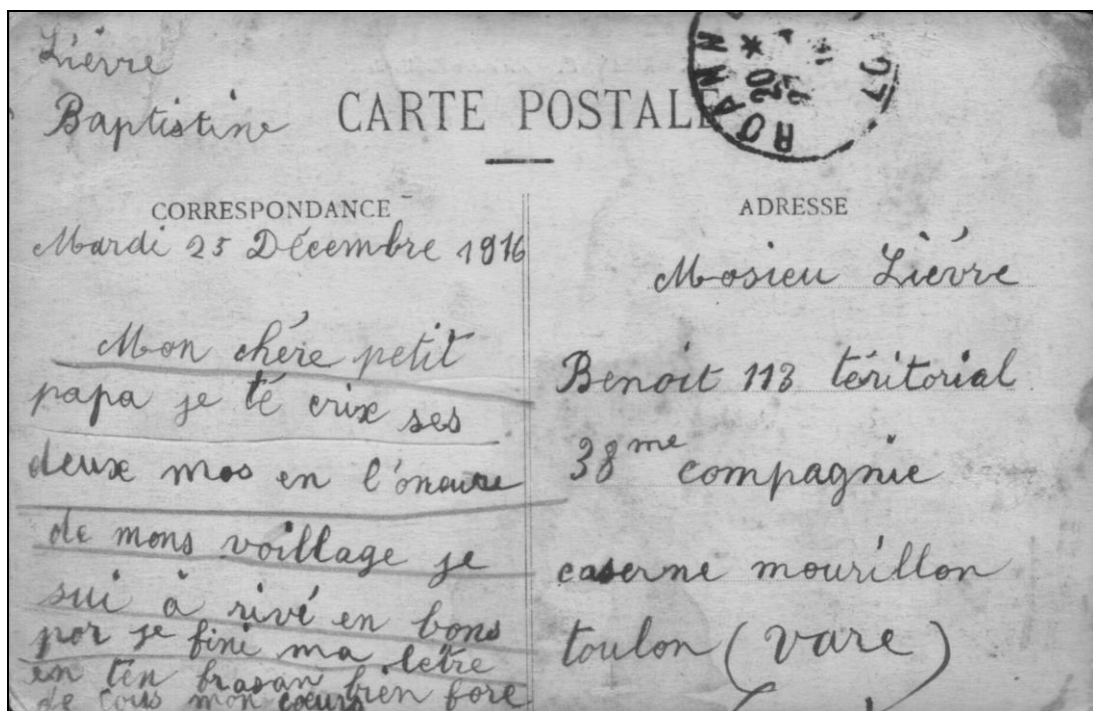
Je t'envoie une tombe de soldat dans les champs. Quand j'irai je ramasserai des fleurs des bois. Mme Raymond doit se faire du mauvais sang de voir son fils perdu, c'est triste de perdre ses enfants a maudite guerre, au revoir chère petite femme et mon cher petit Lolo je vous embrasse bien fort sur votre photographie à demain Ton petit mari Cachard



Si les papas écrivent à leurs enfants, ces derniers le font aussi souvent comme la petite Baptistine Lièvre qui écrit à son papa Benoît au 113^e territorial à Toulon, au soir de Noël 1916 :

Mardi 25 décembre 1916

Mon chère petit papa je té crie ses deux mos en l'oneure de mons village je sui à rivé en bons por je fini ma letre en ten brasan bien fort de tous mon cœurs



D'autres échanges de courriers ont lieu entre amis et sont une autre manière de maintenir le contact entre le Front et l'Arrière. C'est le cas de quelques cartes, trouvées en 2006 « sur une brocante », reçues par le soldat Jean-Baptiste Neyret, de Moingt. La première est de 1915 :

Le 23 juillet 1915

Cher Ami

A bientôt le plaisir de ce voir

Bonjour amical

Mathieu

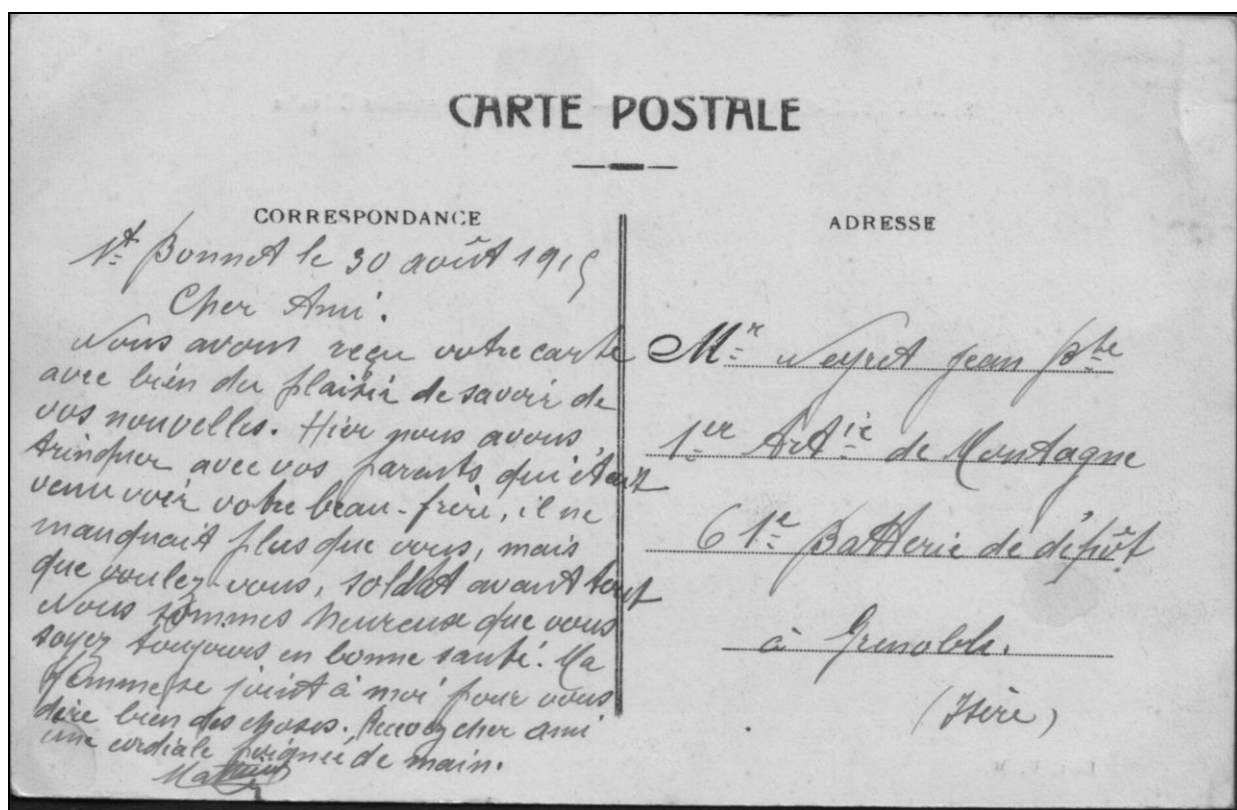
Quelques mois plus tard, c'est à l'artilleur Neyret qu'une carte est envoyée, au 1^{er} d'artillerie de montagne à Grenoble :

St-Bonnet le 30 août 1915

Cher ami

Nous avons reçu votre carte avec bien du plaisir de savoir de vos nouvelles. Hier nous avons trinquer avec vos parents qui était venu voir votre beau-frère, il ne manquait plus que vous, mais que voulez-vous, soldat avant tout. Nous sommes heureux que vous soyez toujours en bonne santé. Ma femme se joint à moi pour vous dire bien des choses. Recevez cher ami une cordiale poignée de main.

Mathieu



Lors de la dernière année de guerre, on retrouve le caporal Neyret au 16^e de ligne, le régiment de Montbrison :

St-Bonnet le 2/2/18

Cher Ami,

Nous avons été très heureux de lire votre charmante carte et surtout d'apprendre votre nomination au grade de caporal, je vous en félicite. Nous pensions bien que vous seriez monté avec Mme et Mr Marcel on aurait eut plaisir de se voir et de causer un petit moment, que voulez-vous en ce moment on est pas ces maîtres. Je vous souhaite que vous restiez à votre bureau le plus longtemps possible Nous allons bien tous les 3 et nous désirons que vous soyez toujours de même.

Ma femme me charge de vous dire bien des choses et on vous attend toujours. Recevez en attendant une bonne poignée de main ainsi qu'un bon souvenir.

Vos amis. Mathieu

Le caporal-fourrier Neyret est mort de maladie dans un hôpital de Moulins le 16 octobre 1918 : la guerre prenait fin trois semaines plus tard. Il fut inhumé à Moingt avec les honneurs militaires le 21 octobre 1918.

Souvent, des amis militaires correspondent entre eux comme le montre cette carte adressée au cuirassier Pierre Cros, 8^e régiment, 6^e escadron :

Le 23.11.17

Mon cher Pierre

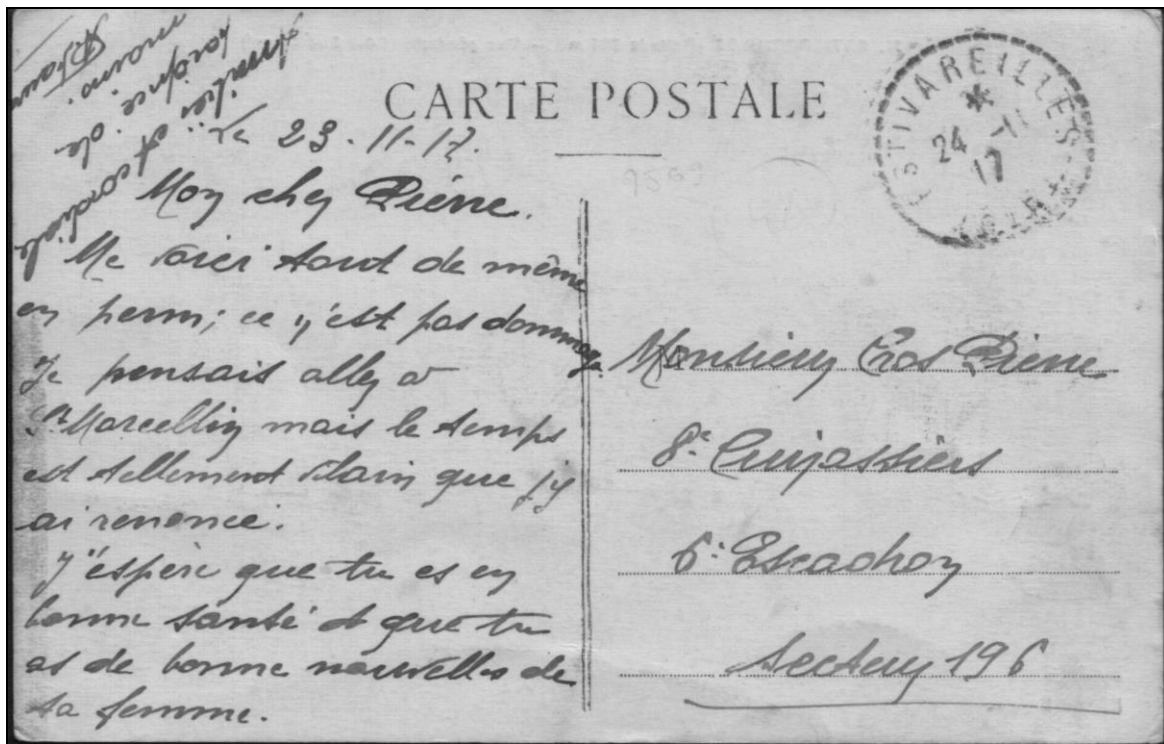
Me voici tout de même en perm ; ce n'est pas dommage. Je pensais aller à St Marcellin mais le temps est tellement vilain que j'y ai renoncé.

J'espère que tu es en bonne santé et que tu as de bonnes nouvelles de ta femme.

Amitié et cordiale poignée de main.

Faure





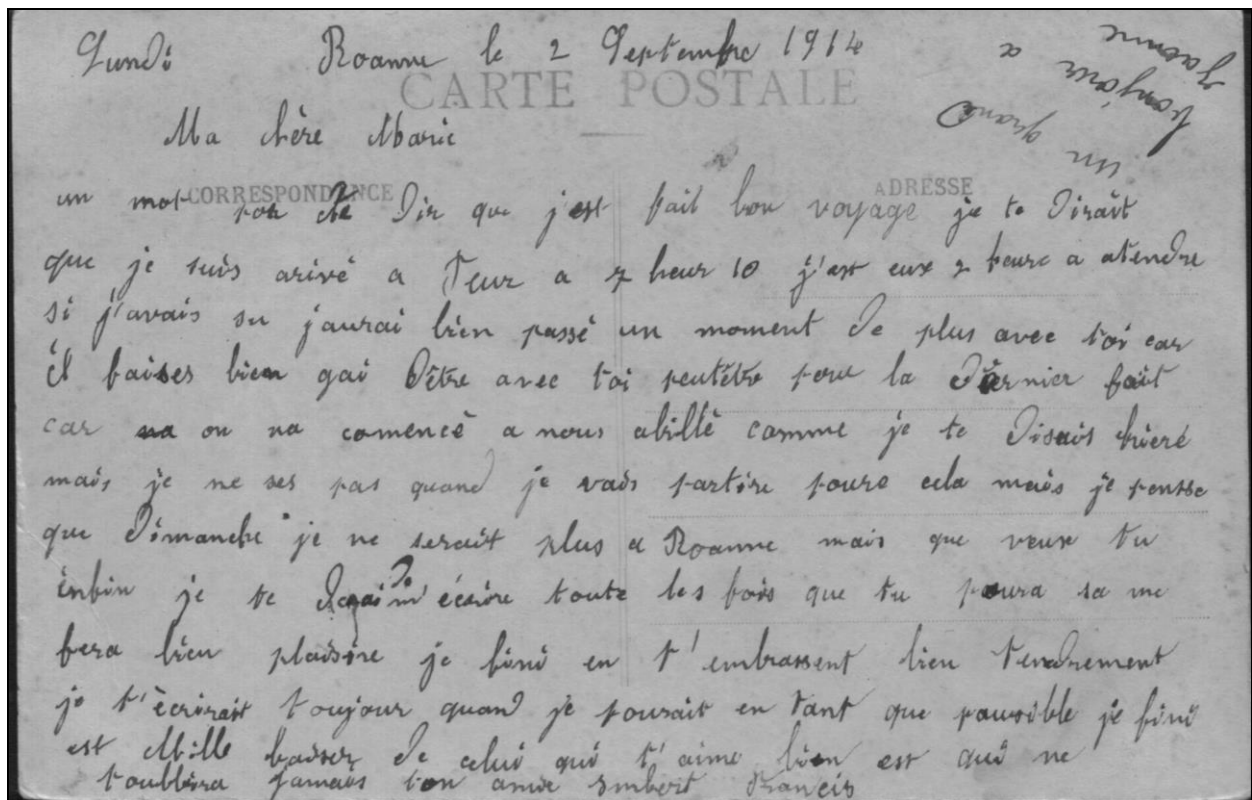
Le 1^{re} classe Pierre Noël Cros, du 8^e cuirassiers, né le 15 décembre 1890 à Saint-Marcellin, est mort dans l'Aisne au cours de la deuxième Bataille de la Marne, « suite blessures de guerre », le 29 mai 1918. L'offensive allemande avait commencé le 27 mai par une violente préparation d'artillerie.

Carte d'un appelé à sa « bonne amie », fiancée peut-être, à laquelle il raconte ses premiers jours à la caserne de Roanne :

Lundi Roanne le 2 septembre 1914

Ma chère Marie

Un mot pour te dire que j'est fait bon voyage je te dirait que je suis arrivé à Feurs a 7 heur 10 j'est eux 1 heure à attendre si j'avais su j'aurai bien passé un moment de plus avec toi car il faiser bien gai d'être avec toi peut être pour la dernier foit car on na comencé a nous abillé comme je te disais hiert mais je ne ses pas quand je vais partire pour cela mais je pense que Dimanche je ne serait plus a Roanne mais que veux tu enfin je te dirai de m'écrire toute les fois que tu poura sa me fera bien plaire je fini en t'embrassent bien tendrement je t'écrirait toujours quand je pourait en tant que pausable je fini est Mille baiser de celui qui t'aime bien est qui ne t'oublira jamais ton ami Imbert Francis



Le 2^e classe Francis Imbert, né à Violay le 7 avril 1894, est mort le 29 mai 1915 à la tranchée de Calonne, « tué à l'ennemi »... Là, au sud-est de Verdun, tout près des Eparges, de durs combats opposaient Français et Allemands depuis l'automne 1914. Francis eut-il le temps de revoir Marie ?...

La carte suivante fait partie de ces cartes modèles destinées à la « correspondance des armées de la République » et dont le recto permet d'indiquer clairement expéditeur et destinataire. L'expéditeur est ici l'infirmier Francis Méasson qui écrit à Joannès Olivier, de Saint-Etienne :

9 novembre 1915

Bien Cher Collègue

Vous devez sans doute vous demander ce que je deviens après une si longue absence apportée à votre gentille carte. Eh bien la santé est bonne et j'ai tout lieu de croire que dans votre famille tout va pour le mieux. J'espère que votre maison doit être à l'heure actuelle un peu plus gaie et que vous avez à prodiguer vos caresses à un petit être qui vous est cher. J'ai longuement pensé à vous le mois écoulé et j'aime à croire que tout va pour le mieux. Pour nous nous vivons dans l'espoir d'avoir une prompte délivrance et en attendant nous allons affronter avec courage les rigueurs de l'hiver.

Au revoir je vous serre cordialement la main

Méasson

Autre carte du même type envoyée en 1915 au Stéphanois J. B Vernay par son ami le chasseur Claude Voron, du 12^e bataillon :

Cher ami

Il faut pourtant que je me décide à te dire que j'ai reçu ta lettre seulement avec du retard car je l'ai reçu à Grenoble j'avais déjà quitter montront pour le 14^e bataillon de chasseurs alpins ou je suis affecter maintenant. Je pense que tu es toujours en bonne santé ainsi que madame Vernay et toute ta petite famille que je te charge d'embrasser pour ton ami un futur poilu, et à toi une bonne poignée de main

Ton copain Voron

CORRESPONDANCE
DES ARMÉES DE LA RÉPUBLIQUE
CARTE EN FRANCHISE

Imp. N°r. — Modèle A¹ pour les troupes en opérations.

EXPÉDITEUR :

Nom et prénoms : *Claude Voron*

Grade :

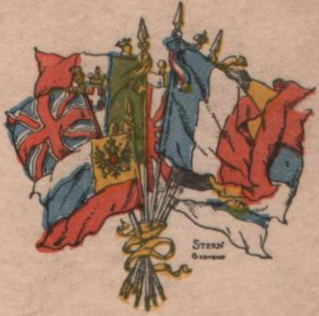
Régiment } *12^e Bataillon de chasseurs*
ou Service }
Compagnie, Escadron, }
Bataillon, Section, etc. } *12^e Bataillon*

Secteur postal n°

(Les indications ci-dessus sont à reproduire dans l'adresse de la réponse.)

Adresse :

M. J. B. Vernay
Nais
Cours République Saugey
S^t Etienne Loire



le 46 aout 1911

Cher ami

Il faut pourtant que
je me décide à te dire que
j'ai reçu ta lettre seulement
avec du retard car j'ai
reçu à Grenoble j'avais déjà
quitté mon train pour le
14^e Bataillon de chasseurs
alpins on y sera affecté
maintenant. j'espère
que tu es toujours
en bonne santé ainsi
que madame Voron et
toute ta petite famille
que je te prie d'embrasser
pour toi ainsi que futur
père, et à toi un
bonhomme de main
ton copain Voron

PARTIE RÉSERVÉE À LA CORRESPONDANCE.

Cette carte doit être remise au vaguemestre. Elle ne doit porter aucune indication du lieu d'envoi ni aucun renseignement sur les opérations militaires passées ou futures. S'il en était autrement, elle ne serait pas transmise.

Le « copain Voron » tomba à Cléry, Somme, le 25 septembre 1916. Il servait toujours au 14^e bataillon de chasseurs, lui qui était né à Terrenoire le 29 janvier 1882.

Le baptême du feu d'un jeune Montbrisonnais en 1915

Par un curieux concours de circonstances, le musée Alice-Taverne s'est trouvé en possession des carnets anonymes d'un soldat de la Grande Guerre. Il s'agit de trois petits agendas au format de 60 x 93 mm couvrant la période avril-décembre 1915, à raison d'un trimestre par carnet. Après des pages arrachées, le premier agenda commence au 20 avril, puis est écrit régulièrement à partir du 16 mai, date de départ du jeune appelé. Les indices révélés çà et là dans ces pages ont permis de découvrir son identité. Il s'agit de Claude Régis Marie Camille DUPIN, né à Montbrison le 20 avril 1895, incorporé dans les dragons, puis versé au 16^e R. I., "tué à l'ennemi" le 4 avril 1917, non loin de Saint-Quentin. Il repose dans le tombeau familial, au cimetière de Montbrison, en compagnie de son père, le notaire Pierre Dupin (1863-1924), et de sa mère née Berthe Jacquet (1873-1957). En relatant les funérailles de Pierre Dupin, le 11 décembre 1924, *Le Poilu de la Loire* du 10 janvier 1925 rappelait son implication dans le projet du monument aux morts de la ville de Montbrison.

Grâce à un ouvrage prêté par M. Claude Latta, il est possible de compléter cette présentation biographique. Dans son testament de janvier 1917, Camille Dupin confiait tous ses écrits à son "ami le plus cher", Bruno de Solages, afin que celui-ci "en publie un choix dont il fera hommage à Maurice Barrès". Cet ami va s'acquitter de la tâche et fera effectivement éditer, par la *Revue Montalembert* (Cercle d'étudiants parisiens), un livre préfacé par Maurice Barrès et titré : "*Camille Dupin, tombé au champ d'honneur, sa vie, ses essais littéraires, 1895-1917*".

Bruno de Solages relate que Camille Dupin fit ses premières classes à l'externat Saint-Joseph de Montbrison, puis poursuivit ses études au collège Victor-de-Laprade. Par suite du déménagement de la famille à Saint-Étienne, c'est au lycée de Saint-Étienne qu'il acheva ses études secondaires avant de commencer son droit à la faculté de Lyon et de faire sa troisième année à Paris où il put suivre les cours de l'École des Sciences politiques. Dans la capitale, il fréquenta des milieux littéraires et catholiques conformes à ses convictions et noua de solides amitiés. Malgré cet itinéraire, le biographe souligne l'attachement qu'il avait conservé pour sa ville natale, Montbrison, vers laquelle sa pensée s'envolait "même pendant les gardes solitaires dans les tranchées".

L'enthousiasme de Camille Dupin le conduisit à devancer l'appel. Il obtint son incorporation au 14^e dragons à Saint-Étienne, le 30 novembre 1914. La suite, à partir de mai 1915, est inscrite dans les petits carnets. Son inactivité dans la cavalerie, au sud de Soissons, lui devient vite insupportable. Il est impatient "de partir au feu". En octobre 1915, son escadron prend le service des tranchées à Soissons et il exulte.

L'activité du front n'interrompt pas le cours de ses réflexions : il médite sur la situation qui lui est faite, à lui et à tous les soldats. Peu porté à la critique et à l'ironie, il note au contraire ce que la guerre révèle de beaux et profonds sentiments, et s'efforce d'en dégager les leçons salutaires.

Ce passage de Bruno de Solages résume bien ce que les carnets dévoilent clairement.

Le 4 janvier 1916, son escadron divisionnaire ayant été dissous, Camille Dupin fut versé au 122^e R.I. Légèrement blessé en mars 1916, il fut admis en mai aux cours d'aspirants à Saint-Cyr. Il en sortit le 5 septembre pour être affecté au 16^e R. I. où il devait retrouver des compatriotes montbrisonnais et stéphanois. Les dures batailles n'altéraient pas son courage et son idéal s'il faut

en juger par son propre résumé : *Deux mois de Somme où j'ai vécu de splendides heures, dans les rangs de l'infanterie magnanime.*

Le 4 avril 1917, à Roupy (Aisne), vers quatre heures du soir, alors que Camille Dupin parcourait la ligne conquise sur l'ennemi, un obus l'étendit mortellement sur le sol.

Pour répondre au vœu de son ami, Bruno de Solages a pris le parti de publier des extraits des fameux petits carnets ou provenant d'autres fragments et lettres. C'est un choix différent qui a été fait lorsque le musée Alice-Taverne, en 2004, a voulu rendre publique la teneur des carnets. Il semblait que toute sélection devenait arbitraire et surtout qu'elle supprimait la dimension du temps qui passe, rendue par les feuillets journaliers. D'où la décision de publier les textes intégralement, sans commentaires superflus, pour laisser au lecteur toute possibilité de jugement.

Quelques extraits permettront cependant, pour cette présentation sommaire aux Journées de l'Histoire de Montbrison, de donner un aperçu de l'écriture de Camille Dupin. Il faut revenir un instant sur l'ouvrage de Bruno de Solages qui a eu l'avantage d'avoir en main d'autres documents et ainsi la faculté de cerner davantage la personnalité de son ami et ses ambitions littéraires. Il donne de larges extraits antérieurs à 1914 où se devine un dessein ultérieur allant dans le sens de ses lectures : Barrès, Claudel, Francis Jammes, Péguy, Psichari, choix qui ne surprend pas. Camille Dupin, qui apparaissait comme plein d'entrain, était cependant d'une nature mélancolique, d'une sensibilité extrême, poète dans l'âme. Ces velléités d'écriture ne sont pas rares, évidemment, dans son milieu et avec la formation reçue. Un cousin, Jules Dupin, né en 1890 à Feurs et qui repose lui aussi dans une chapelle funéraire au milieu du cimetière de Montbrison, tenait un *Journal* depuis 1905 jusqu'à son décès dans les Vosges en 1915 (voir à la date du 5 août ce que Camille Dupin note à son sujet). Le *Journal* de Jules Dupin, publié en 1917 (imprimé à Montbrison par Eleuthère Brassart), est dans une tonalité toute proche des pages de Camille Dupin.

La fine écriture à l'encre, en lettres détachées, révèle le manque fréquent d'un support stable et souvent le défaut d'un éclairage convenable ; néanmoins les ratures sont rares, l'orthographe toujours correcte. Le style recherché, empreint de réminiscences scolaires, dénote bien la sensibilité poétique. Ce jeune homme clame sa foi chrétienne et exalte son patriotisme avec une fougue irrésistible. C'est l'identité d'un milieu, d'une culture dont il serait facile de sourire. De toute manière, il ne s'agit pas de porter un jugement, mais de comprendre ce jeune homme rêvant de bravoure, qui avait écrit : "J'ai juré d'espérer toujours" et dont le sacrifice - comme celui de bien d'autres hélas ! - mérite le plus grand respect.

*

* *

Extraits des carnets de Camille Dupin

20 avril

Seigneur, mon Dieu, bénissez le jour de ma naissance. Bénissez-le en moi et en tous ceux que j'aime. Mes vingt ans s'apprentent sous les armes. Mon Dieu, que je les vive pour la France sans succomber et sans défaillir. A moi, à tous ceux que j'aime que je vive mes vingt ans, et qu'ils soient embellis de lauriers et de gloire.

dimanche 16 mai

Après tant d'attentes, enfin, je pars pour le front. Jeanne d'Arc, que je fête noblement et en digne Français votre jour ! Entendez toutes mes prières et intercédez pour moi auprès de Dieu.

Oh ! instant héroïquement beau de pleurs sublimes où j'ai quitté mes parents que de tout mon cœur j'aime.

Jeanne d'Arc, c'est sous votre tutelle que j'entreprends le chemin tant désiré. Tout espérant je m'élançe. Ma jeunesse, que vous gardez à ceux que j'aime, vous la magnifierez de gloire.

18 mai

Hier soir j'ai pu aller jusqu'à Paris. J'ai salué la statue de Jeanne d'Arc, j'ai prié à Notre-Dame. Quels réconforts pour mon âme !

Nous sommes partis dans la nuit après avoir dormi quelques moments sur la paille. Nous nous dirigeons vers Villers-Hèlon, dans l'Aisne, à 20 kilomètres de Soissons. Nous voilà arrivés. Dans l'air passent, ce soir, des souffles ardents et vivifiants.

22 mai

Nous avons traversé à cheval la forêt de Villers-Cotterêts. Le vent presque nous portait. Tout frémissait et chantait autour de nous. Ici, l'attente pèse un peu. Mais nous sommes remplis de confiance. Que demain sera beau ! J'ai vu des champs tout colorés d'or par le printemps. À nos yeux quels reflets de victoire !

27 mai

Je suis impatient de partir au feu !

19 juin

La petite église du village a dit une messe pour l'alpin Delcroix, le fils d'un cafetier voisin de la cure, mort héroïquement au champ d'honneur. Notre chorale a chanté magnifiquement. Délivrez-nous, mon Dieu, de la mort éternelle. L'air frémit des accents que chargent et embellissent les sons les plus exaltés en même temps que les plus profonds des âmes.

9 juillet

Que craignons-nous de vos menaces vaines dans l'air, ô Boches. Ils sont si lourds, vos zeppelins, si gauches vos taubes.

14 juillet, fête nationale

Quatorze juillet sur le front, aux armes, face à l'ennemi ! Sentons en nous, profondément, l'âme éternelle de la France : elle vit, elle s'exalte vers Dieu. Nous renouvelons les exemples magnifiques, les miracles des combats pour la liberté. Acclamons la France. Notre chant, c'est un chant de victoire et d'espoir.

20 août

Nous avons chevauché dans le brouillard matinal qui nous enveloppait de ses fils très doux. Nous écoutâmes tout près les exercices de tir des mitrailleuses. Leur tac, tac, résonnait : c'était comme les coups répétés d'une scène qui s'annonce. L'on percevait assez loin les grondements du canon.

27 août

Plus de trois mois d'inactivité. Que l'attente me pèse et comme je brûle d'agir !

16 septembre

Tout près d'un observatoire d'artillerie dissimulé parmi des peupliers, l'on distingue les premières lignes de feu et l'on devine la cathédrale de Soissons. Il est même défendu de trop circuler sur la crête de peur d'un bombardement. Voilà le front, plutôt les approches du front que je connais, le seul encore. Il me plaît déjà.

Nous avons célébré aujourd'hui un office pour les tués à la Marne des deux escadrons. Alors que nous chantions le De Profundis, j'ai vu dans le vitrail de l'église se dissiper deux ailes blanches et claires d'oiseaux qui passaient.

15 octobre

À partir d'aujourd'hui les 5^e et 6^e escadrons prennent le service des tranchées, huit jours, six en première, deux en seconde ligne, au faubourg Saint-Vaast, devant Soissons. 50 par escadron, les escadrons alternant par roulement. Je me suis confessé et j'ai communié ce matin. Après cinq mois de brûlante attente, voici enfin de l'action.

Premier novembre, Toussaint

Ce matin, j'ai communié, et j'ai prié.

Cohortes des pères dans les cieus éternels, intercesseurs de la victoire auprès de Dieu, accordez nos chants en amour de la France, aux splendides espoirs.

2 novembre, Trépassés

J'ai communié et j'ai prié pour nos morts, pour mes morts, pour mes parents et mes amis. Nous avons honoré les combattants français morts pour la patrie en assistant à la messe des morts, puis en allant porter des couronnes et des fleurs sur la tombe d'un zouave en plein champ, à Housse près d'Arcy. Au-dessus de la tombe, à la lisière d'un bois, humble tertre qu'une croix domine. Le vent bruissait à travers les branches, il s'envolait et par-delà la brume pâle vers le ciel. Ô vent accouru de lointains mystérieux, vent des souvenirs et des espérances qui sait nous pénétrer et qui vibre en nos cœurs, ô vent qui est une prière.

4 novembre

Aux murs de la chambre où je couche est une image de Jeanne d'Arc qui porte ses paroles que je relis souvent : "Je partirai, dussé-je user mes jambes jusqu'aux genoux ! Vive labeur ! En avant, en avant ! Nous bataillerons et Dieu nous donnera la victoire. Il faut que partout le Christ soit le premier servi. Jésus. Jésus."

5 novembre

J'ai admiré dans les tranchées l'ingéniosité et l'art du poilu, les bagues et tous les mille objets élégants qu'il fabrique.

13 novembre

Il pleut, il pleut. Nous subissons chaque jour l'épreuve de la pluie.

8 décembre

J'ai communié ce matin et j'ai prié la Sainte Vierge Marie pour la patrie, pour ma famille, et pour mon beau retour après la victoire.

25 décembre, Noël

Messe de minuit qui s'illumine et qui chante ! Allégresse ! J'ai communié de tout mon cœur, j'ai prié pour tous ceux que j'aime, pour la victoire et pour la gloire de ma patrie, et pour moi-même. Souvenirs des Noëls ! Accords de nos âmes ! Le ciel est bleu dans une nuit de lune et les souffles du vent jaillissent, se meurent, vibrent, et nous entendons le vent.

Les Martyrs de Vingré

Introduction

A- "Martyrs de Vingré"

Une expression consacrée par la mémoire collective, après celle des *Fusillés de Vingré* et de *Réhabilités de Vingré*. On verra que ce terme de *martyrs* est venu spontanément sous la plume d'un des témoins visuels du drame, Jean-Baptiste Grousson, dans son carnet de guerre, à la date du 4 décembre 1914, le jour de l'exécution. Elle a donné une certaine notoriété à Vingré, hameau de la commune de Nouvron (maintenant Nouvron-Vingré), à une quinzaine de km à l'ouest de Soissons, dans l'Aisne.

B- Une des grandes affaires de réhabilitation dans les années 20-21

C'est l'unique affaire pour laquelle a milité en 1920 la très puissante UNC (Union Nationale des Combattants) dont le mensuel *La Voix du Combattant* revenait sans arrêt sur les progrès de l'enquête en vue du procès, et citait des témoignages ; mensuel lu par plus d'un million d'anciens combattants. Réhabilitation finalement prononcée par la Cour de Cassation le 29 janvier 1921. Le 28 juin 1921 le ministre de la Guerre Louis Barthou a déclaré *cette affaire, une des plus tristes de la guerre*.

C- Une affaire qui a touché, ému et révolté notre région

Le régiment concerné est le régiment de réserve de Roanne, le 298^e R.I., et sur les 6 fusillés :

Deux sont de la Loire et plus précisément d'Ambierle : Jean Blanchard et Francisque Durantet

Trois sont de l'Allier : Pierre Gay, Claude Pettelet et Jean Quinault ;

Soit cinq agriculteurs :

Un est de l'Eure : le caporal Paul-Henry Floch, greffier de justice.

D- Une affaire revenue dans l'actualité depuis quelques années

1- Au niveau des pèlerinages et commémorations

grâce à un lien qui s'est créé entre Ambierle et Vingré, autour de :

a- Du côté d'Ambierle : de Mme Thérèse Guillaud, dernière enfant de la veuve remariée de Jean Blanchard, et de Robert et Madeleine Bouiller, qui ont été les artisans infatigables de deux voyages mémorables à Vingré, en avril 1999 et en décembre 2004 réunissant des descendants des 6 fusillés et des amis.

b- Du côté de Vingré : de la municipalité de Nouvron, mais surtout de M. Jean-Luc Pamart, président de l'association Soissonnais 14-18, qui a fait de Vingré une sorte de musée vivant de l'affaire (les dernières lettres des fusillés sont reproduites en plexiglas sur

6 maisons) et du conseil général de l'Aisne, qui a proclamé en décembre 2004, pour le 90^e anniversaire de l'exécution les 6 fusillés *citoyens d'honneur de l'Aisne*, cérémonie rendue avec les honneurs militaires. La fille de Jean-Luc Pamart, Marie, a soutenu en Sorbonne en 2003 un mémoire de maîtrise d'histoire consacré aux Martyrs de Vingré et à l'impact du drame sur les familles.

2- Au niveau des publications

a- Deux livres d'historiens qui ont connu une grande notoriété évoquent les fusillés pour l'exemple et parmi eux ceux de Vingré : en 1999 celui de Nicolas Offenstadt *Les fusillés de la Grande Guerre et la mémoire collective (1914-1999)* (19 références à Vingré), et en 2003, celui plus limité dans le temps, centré sur 1914-15, du général André Bach, ex-chef du SHAT, *Fusillés pour l'exemple 1914-1915* (4 pages sur Vingré).

b- Au niveau local : en 2004, la bonne étude récapitulative de Jean-Antoine Forges, *Les Fusillés de Vingré*.

c- La reproduction de deux lettres de fusillés, Henry Floch et Jean Blanchard dans le petit livre *Paroles de Poilus* (1^{re} édition en novembre 1998, et plusieurs rééditions dépassant 1 million d'exemplaires), ouvrage beaucoup étudié dans les lycées.

d- Un film de 2003 d'Alain Moreau et Patrick Cabouat *Fusillés pour l'exemple 1914-1918*, déjà diffusé 2 fois à la télévision.

I - Le contexte d'une justice militaire extrêmement répressive dans lequel s'inscrit cette affaire : *À la patrie en danger, il faut une justice de terreur ; c'est ainsi que le général André Bach, ancien chef du SHAT, résume, pour le condamner, l'état d'esprit qui prévalait chez les chefs militaires au début de la guerre de 1914.*

A- Le 10 août, circulaire confidentielle adressée par le ministre de la Guerre Messimy au général Joffre, commandant en chef des armées, à tous les généraux commandant les armées : *...Si les nécessités de la discipline et de la défense nationale comme celles de notre action militaire vous paraissent exiger impérieusement l'exécution immédiate des sentences, vous laisserez son libre cours à la justice et m'adresserez sans délai un compte rendu..."* (p. 196).

Commentaire de l'auteur, le général André Bach : *L'énoncé de tels critères, suffisamment flous pour être interprétés différemment par les autorités qui auront à les prendre en compte, permet de voir se profiler déjà à l'horizon les pelotons d'exécution* (p. 196).

B- Le 6 septembre, alors que la déroute de fin août a déjà fait beaucoup plus de 100 000 morts Pierre Miquel écrit dans son ouvrage *La Grande Guerre* (p. 139) : *130 000 hommes étaient tombés dans les seules journées du 20, 21 et 22 août, que les Allemands marchent sur Paris, juste avant le fameux "miracle de la Marne", et que le gouvernement s'est installé à Bordeaux, sont créés par décret les conseils de guerre spéciaux.*

Jean-Jacques Becker, dans : *1914, Comment les Français sont entrés dans la guerre*, commente :

Ces cours martiales, composées de trois juges, à la procédure extrêmement simplifiée, permettaient de juger en quelques heures les cas de flagrant délit, et de faire procéder immédiatement à l'exécution de la sentence. Dans ce cas, il n'y avait plus la moindre

garantie, et c'était donner aux chefs le droit de vie ou de mort sur leurs hommes [...] il fallut attendre le 6 avril 1916 pour que le général Joffre renonce aux cours martiales (p. 68, suite).

C- Bilan : beaucoup plus d'exécutions dans les 17 premiers mois de guerre (jusqu'à la fin de 1915) que dans tout le restant de la guerre (de début 16 à novembre 18), et ceci malgré les mutineries du printemps 1917 :

1- Une idée reçue qui a la vie dure : la répression des mutineries de 17 serait la période la plus répressive de la guerre de 14. La thèse déjà ancienne (1969) de Guy Pédroncini (professeur à la Sorbonne) *Les mutineries de 1917* avait déjà montré la relative clémence des tribunaux de 1917 (de juin à décembre) par rapport aux rumeurs de décimation : pour les 40 000 soldats environ dont les régiments ont été touchés par des mouvements de rébellion consécutive à la tuerie du Chemin des Dames, cette offensive du général Nivelle qu'on présentait comme une victoire quasi assurée, environ 3 000 conseils de guerre, 629 condamnations à mort, dont 50 ou 51 exécutions. C'est considérable, c'est horrible, mais ce n'est rien par rapport à la dureté de la justice militaire en 14 et en 15.

2- Une moyenne de 50 exécutions par mois de sept. à déc. 1914, et de 25 par mois en 1915, selon le général André Bach qui a minutieusement étudié les deux premières années de guerre, mais aussi vu la totalité de la guerre. Il comptabilise un minimum de 200 exécutions en 1914, en 4 mois, avec un sommet en octobre (67) qui ne sera plus jamais dépassé, et un minimum de 300 pour toute l'année 15, avec deux pics (en mars : 55 et en novembre : 59). Sur ces 500 exécutés, 430 soldats français (les 70 autres étant des civils – notamment alsaciens ou lorrains – suspectés d'espionnage ou des Allemands, exécutés après jugement, pour pillage ou violence). 430 soldats en 16 mois, alors que le reste de la guerre qui durera encore 34 mois en comportera environ 180, ce qui aboutit à 610.

Nos 6 martyrs de Vingré font partie des 31 fusillés de décembre 1914...

II- L'enchaînement des événements aboutissant au drame du 4 décembre 1914

A- L'affaire du 27 novembre 1914, à Vingré

Le 298^e R.I. de Roanne, régiment de réserve du 98, a glorieusement combattu au début de la guerre, notamment à la bataille de la Marne, au point de recevoir - distinction rare ! - la Légion d'honneur à épingle sur son drapeau, le 11 novembre 1914, premier régiment de réserve à être honoré de la sorte, pour avoir pris le drapeau du 36^e R.I allemand, le 7 septembre. Depuis la mi-septembre, il est à l'ouest de Soissons, dans le secteur de Nouvron-Vingré, et a commencé de creuser des tranchées, avec des combats fréquents contre les Allemands. C'est le 27 novembre, en fin d'après-midi, alors que la nuit commence à tomber, que commence le premier acte de la tragédie. Nous en retiendrons deux relations, une par une des futures victimes, Jean Blanchard, l'autre par celui qui a le plus œuvré pour la réhabilitation des Fusillés de Vingré, le sergent Claude Lafloque de Vichy, qui n'était alors que caporal :

1- Le carnet de Jean Blanchard

(publié en 2005 dans une brochure de *L'association des Amis du Musée Alice-Taverne*)

*Restons dans la tranchée de 3 h du soir à la nuit, les mortiers de 421 tire^{*74} sur la tranchée et la détruisent à notre droite et la démolissent* ainsi que le bout de la notre* ; à* la nuit sitôt la soupe mangée, on crie sauvez-vous, les allemands* étaient rentrés* avaient fait 9 prisonniers à la 1^{re} section ⁷⁵ et arrivaient dans notre tranchée. On se sauve par le boyau jusqu'à la ligne de mitrailleuse* puis on remonte à notre tranchée et on les chasse ; ils nous avaient fait un prisonniers* et vidé quelques sacs. Passons le reste de la nuit à veiller.*

Les jours suivants, le carnet de Jean Blanchard ne contient que quelques lignes décrivant la routine de la vie au front, sans la moindre mention d'une enquête en cours, et le jour fatidique du Conseil de guerre, le jeudi 3 décembre, il mentionne laconiquement : *réveil au jour, descend* à la visite*, avec une inscription en travers : *reçois* un colis*. Donc il est clair que Jean Blanchard n'a aucunement conscience que l'effroyable machine de la justice militaire s'est mise en marche, et qu'elle va le broyer...

2- Le témoignage très circonstancié de Claude Lafloque (de Vichy) le premier artisan et le principal acteur de la réhabilitation des six Martyrs de Vingré, rapporté dans un long article du *Télégramme du Centre* du 10 sept. 1919, auquel le président de l'Amicale des Anciens du 298^e a renvoyé le journaliste Albert Carte *considérant celui-ci comme seul compétent qualifié pour parler de cette affaire*. Je serai malheureusement obligé de pratiquer des coupes dans ce très long article, mais pas dans la partie proprement événementielle :

Le 27 novembre 1914, le 298^e, qui faisait partie de la 63^e D. (Division), tenait les lignes du secteur nord-ouest de Vingré. Ce jour-là, à partir de 13 heures, les boches commencèrent à bombarder le secteur occupé par la 19^e compagnie.*

À partir de 15 h, le bombardement devint plus intense sur l'emplacement de la première section, dont la tranchée sembla inhabitable par suite du bouleversement des terres du parapet. L'officier chef de section, qui était en même temps chef du premier peloton (première et deuxième sections) donna l'ordre de l'évacuer et de n'y laisser qu'un service de huit guetteurs, sous les ordres du caporal de Vogüé.

Après la tombée de la nuit, vers 17 heures 15, les boches firent leur « coup de main » sur la première section. Le caporal de Vogüé et ses hommes furent capturés sans avoir tiré un coup de fusil. Les boches* se dirigèrent ensuite vers la gauche (deuxième section) dont la première ligne était occupée par une demi-section (24 hommes).*

Il faisait nuit depuis une demi-heure. Le service de nuit comportant toute la section en première ligne et qui devait être pris à 16 h 30 ne l'était pas encore à 17 h 30⁷⁶. Les hommes, très espacés, ne pouvaient avoir aucune cohésion entre eux.

L'autre demi-section, qui aurait dû être en ligne à 16 h 30, était dans un abri avec officier [retenez son nom, il va être capital dans le drame : c'est le sous-lieutenant Paulaud ; mais en sept. 19 la censure et la loi d'amnistie en préparation – sera votée le 24 octobre – ne permettent pas de le citer] et sous-officiers à quelques mètres en arrière.

Les premiers hommes de la demi-section en ligne, surpris de voir arriver les boches du côté de la première demi-section, se replièrent les uns après les autres, pour ne pas être faits prisonniers, vers l'abri de la section où se trouvaient les chefs.*

⁷⁴ Nous signalons par un (*) les fautes d'orthographe.

⁷⁵ Ces neuf prisonniers sont le caporal de Vogüé et huit hommes de son escouade, qui, accusés de s'être rendus délibérément à l'ennemi, seront condamnés à mort par contumace par le conseil de guerre du 3 décembre 1914, et, revenus de captivité, seront blanchis par le jugement du 13^e corps d'armée le 5 octobre 1921.

⁷⁶ Le caporal Lafloque ne l'explique pas, mais il est clair qu'il y a déjà là une négligence de commandement manifeste ! Si c'était la seule ! Mais c'est celle dont tout découlera.

Lorsque ces hommes arrivèrent, l'officier, au lieu de commander d'aller en avant, commanda d'aller occuper la tranchée de résistance assez éloignée en arrière, où se rendit toute la section. Arrivés à cette tranchée, le commandant de compagnie [son nom : le lieutenant Paupier ; il manquait déjà des capitaines pour assumer ce poste] survint, venant de Vingré. Il commanda « en avant » et toute la section remonte sans hésitation réoccuper la tranchée de première ligne où il n'y avait plus de boches.*

Le secteur reprit sa vie normale et pendant les jours qui suivirent, il n'apparut à personne que des hommes s'étaient rendus coupables d'abandon de poste. Étant donné l'éloignement entre les guetteurs, chaque homme étant livré à lui-même, ils se sont repliés comme cela se produit toujours, lors d'une attaque brusque, pour chercher un chef qui donne un ordre

À la suite de ces faits, les deux caporaux [le caporal Floch et le caporal Venuat] et 28 soldats de la demi-section⁷⁷ en ligne furent traduits devant un conseil de guerre, pour abandon de poste en face de l'ennemi.

Les accusés qui, malgré tout, avaient conscience de ne pas avoir manqué au devoir, ne voyaient pas la faute grave dont on les accusait. Ils n'ont pas fait connaître à l'instruction les faits ci-dessus, ne voulant pas mettre en cause leurs chefs [c'est moi qui souligne].

Les caporaux de la demi-section de l'abri (Bardet et moi) ainsi que les hommes, n'avons pas été interrogés, aucun renseignement ne nous a été demandé par l'instruction⁷⁸.

Le conseil de guerre spécial de la 63^e division s'est tenu le 3 décembre à 18 heures. Un caporal et 17 hommes ont été acquittés. Un caporal et cinq soldats ont été condamnés à mort. Ces derniers ont été fusillés le lendemain matin, à 7 heures.

B- La double clé du drame : le mensonge d'un sous-lieutenant et la volonté de faire des exemples de l'état-major

1- Le mensonge du sous-lieutenant Paulaud : bien qu'il ait toujours nié qu'il ait donné l'ordre de repli des hommes sur la tranchée de résistance (d'abord à son supérieur, le lieutenant Paupier, puis en faisant un rapport accablant pour les hommes dont il a dénoncé la panique qu'il avait tenté en vain de contrôler, rapport sur lequel s'est fondée la condamnation), il est clair que le lieutenant Paulaud a menti. Il s'est trouvé 5 témoins pour le dire dans la phase d'enquête qui a précédé le procès de réhabilitation (Lafloque et 4 autres soldats) ; les archives militaires montrent qu'un des futurs fusillés, Pierre Gay, l'a dit aussi (Marie Pamart, p.19), de sorte que l'avocat général, à la Cour de cassation, le 29 janvier 21, a pu déclarer : *Paulaud a évidemment donné l'ordre de repli, puis menti à ce propos*. Une note du ministère retrouvée par Marie Pamart dans les archives de Vincennes va même plus loin dans la formulation de la faute de l'officier (p. 22) : *Le lieutenant Paulaud, commandant la section, n'a pas su par son attitude, maintenir les hommes à leurs postes ; il les a au contraire entraînés vers l'arrière et leur a donné l'ordre de s'installer dans la tranchée de résistance*. C'est ce que conclut aussi l'historien Nicolas Offenstadt qui a également travaillé sur les archives de Vincennes : *Leur chef de section, le sous-lieutenant Paulaud, les accable alors même qu'il a donné un ordre de repli* (p. 34). Non content d'avoir menti, Paulaud a persuadé les hommes de ne pas varier de la version

⁷⁷ Le journaliste a dû mal noter, car il paraît peu pensable que le caporal Lafloque se trompe sur le nombre de soldats, qui est de 24 (en incluant les deux caporaux) et non de 28 + 2 caporaux. La suite de l'entretien va le prouver, avec l'indication du nombre d'acquittés : 1 caporal et 17 hommes, et du nombre de condamnés à mort : 1 caporal et 5 hommes, ce qui fait bien un total de 24.

⁷⁸ On mesure à quel point cette instruction a été bâclée et orientée dans le sens de l'accusation des soldats de base, dans le souci d'en arriver au plus vite à la condamnation !

officielle de l'affolement spontané, puis les a chargés, pour se couvrir dans son rapport écrit (car s'il a donné un ordre qui ne lui a pas été donné par son supérieur, c'est lui qu'on peut accuser d'abandon de poste en présence de l'ennemi !).

2- La volonté de l'état-major de faire des exemples : elle résulte de l'accumulation des ordres provenant du Grand Quartier général aux généraux commandant les corps d'armées, qui les relaient auprès de leurs subordonnés généraux, puis aux colonels commandant chaque régiment. Le général André Bach, qui a longuement analysé ces correspondances, conclut, à propos de la démission des politiques au profit de l'armée : *Il s'agit la mise en place d'un système de terrorisation, institué par l'autorité légale, qui prévient que la justice sera impitoyable* (p. 241). Il cite une lettre du 11 octobre 1914 du général Joffre, commandant en chef des armées, au général de Castenau, commandant une des armées, à propos des condamnations capitales prononcées par les conseils de guerres spéciaux qui se sont mis en place le mois précédent : *L'exécution sans délai est donc la règle et la proposition de commutation l'exception* (p. 392).

Pour ce qui est du cas de Vingré, on a, a posteriori, une illustration de cette volonté militaire supérieure de faire des exemples : au procès de Paulaud, début octobre 1921, l'aumônier du régiment, l'abbé Maurice Dubourg, qui a assisté aux derniers moments des condamnés, indique qu'il a rencontré le colonel Pinoteau, commandant le 298^e R.I. le matin du conseil de guerre du 3 décembre : *Le 3 décembre 1914, je passai incidemment à Vingré. Je croisai un groupe d'officiers. L'un d'eux se détacha : le colonel Pinoteau. Il me demanda si je pouvais, le lendemain, venir assister des condamnés à mort. Et reprenant le récit, Henry Andraud, journaliste de La Montagne témoin au procès, précise : Et l'abbé Dubourg affirma formellement que Pinoteau ajouta : "Il y aura vingt-quatre ou au moins douze exécutions".*

C- Le conseil de guerre spécial du 3 décembre 1914, à Vingré

Le seul document officiel qu'on ait est celui du *Journal de Marche et des Opérations du 298^e R.I.*,

3 décembre

Vingré - À 17 heures réunion du Conseil du Guerre spécial du 298^e sous la présidence du Lt colonel Pinoteau. Juges : MM le Lt Diot et l'adjudant Pothonnier. L'avocat désigné est M. le Lt Bodé ; la séance est terminée à 19 h 30 ; 6 des accusés prévenus d'abandon de poste en présence de l'ennemi : le caporal Floch, les soldats Petelet, Gay, Quinault, Blanchard et Durantet sont condamnés à la peine de mort, les autres sont acquittés.

On règle donc le sort de 24 hommes, dont 6 sont condamnés à mort, en deux heures et demie ! Sans compter qu'on en profite aussi pour condamner à mort par contumace les neuf prisonniers de l'escouade du capitaine de Voguë, qui ne peuvent avoir été faits prisonniers que par lâcheté ! 15 hommes condamnés à morts en 150 minutes, cela fait 10 minutes pour décider de la mort de chaque homme !

Contrairement à ce qu'on a longtemps cru, les six condamnés sur les 24 sont tirés au hasard, et non selon leur ordre de fuite de la tranchée (ce qui est un mensonge postérieur d'un commissaire rapporteur).

Nicolas Offenstadt, dans son ouvrage de 1999, dénonce clairement ce mensonge : *Six sont condamnés à mort. Après l'exécution, le commissaire-rapporteur justifie, par un mensonge, le choix des victimes. Il écrit que n'ont été condamnés à mort que "ceux qui se trouvaient à l'extrémité droite de la tranchée, et qui avaient provoqué la panique en poussant des cris et en reculant"* [note 86 : rapport du 9 décembre 1914, Dossier Vingré, série J, SHAT = Service Historique de l'Armée de Terre). Or la simple réflexion portant sur le cas de deux

des six condamnés aurait dû alerter les commentateurs : le caporal Floch et le soldat Pierre Gay, ayant d'abord été faits prisonniers par les Allemands, puis ayant réussi à leur échapper à la faveur de l'obscurité, n'ont pas pu être dans les premiers à fuir ! Il aurait beaucoup mieux valu pour eux qu'ils restent prisonniers : c'est ce qu'ils disent dans leur dernière lettre. Mais pour eux l'accusation « d'abandon de poste en présence de l'ennemi » devient encore plus mensongère et odieuse.

D- La dernière nuit et les dernières lettres des condamnés à leur épouse et famille

1- la dernière nuit : cette dernière nuit, ils l'ont passée, surveillés par des sentinelles qui étaient leurs camarades, dans une cave voûtée que nous avons visitée lors de la cérémonie de Vingré du 16 avril 1999, qui se trouve environ à 30 m du lieu de l'exécution. Tous ont écrit à leur épouse, car tous sont mariés, ayant entre 28 ans (le plus jeune : Claude Pettelet) et 36 ans (le plus âgé : Francisque Durantet) : on est dans un régiment de réserve où les soldats sont plus âgés.

Cela nous permet, au passage, de redresser une erreur très souvent commise dans les médias, évoquant les Poilus, comme des soldats de 20 ans ; il ne faut pas oublier que 32 classes d'âge ont finalement été mobilisées, de la classe 1887 (qui avait donc 47 ans en 1914, et qui constituaient au-delà de 40 ans, les territoriaux) à la classe 1918 ; mais en 1914, la classe 14 (ayant 20 ans dans l'année) a été mobilisée en septembre, et la classe 15 en décembre.

2- Leurs dernières lettres : on arrive là à la partie la plus émouvante de cette affaire, et il conviendrait de céder la parole aux six victimes, sans couper leurs lettres à leurs épouses, qui sont sensiblement plus jeunes que leurs maris, ayant entre 21 et 31 ans, deux d'entre elles (M^{mes} Durantet et Pettelet) étant mères. Vous pourrez les trouver in extenso dans la brochure de J.A. Forges, pages 30 à 34 :

a- Lettre d'Henry Floch, caporal au 298^e R.I de Roanne, huissier de justice de paix à Breteuil (Orne), 33 ans, marié, sans enfant, à sa femme Lucie, 31 ans.

b- Lettre de Claude Pettelet, agriculteur à La Guillermie (Allier), 28 ans, marié, un jeune fils Jérôme, à sa femme Marie, 26 ans.

c- Lettre de Pierre Gay, agriculteur à Tréteau (Allier), 30 ans, marié, sans enfant, à sa femme Marie, 21 ans.

d- Lettre de Jean Quinault, agriculteur à Vallon-en-Sully (Allier), presque 29 ans, marié, sans enfant, à sa femme Marie-Nathalie, 25 ans.

e- Lettre de Francisque Durantet, agriculteur à Ambierle (Loire), 36 ans, marié, deux fils de 2 et 6 ans, Henri et Pierre, à sa femme Claudine, 31 ans.

f- Lettre de Jean Blanchard, agriculteur à Ambierle (Loire), 35 ans, marié, sans enfant, à sa femme Michelle, 23 ans.

On pourrait analyser longuement ces lettres, les comparer, mais il y a presque quelque indécence à le faire. Face à de telles lettres, si émouvantes, on pourrait dire en reprenant Alfred de Vigny, que *Seul le silence est grand*. Signalons simplement que toutes expriment l'amour profond pour l'épouse et les enfants quand il y en a, l'affection pour la famille le sentiment de la honte qu'on va lui infliger, l'incompréhension et plus ou moins fortement la révolte d'être condamné en

étant innocent. Toutes expriment, à un degré plus ou moins fort, la foi chrétienne et l'ultime espoir de retrouvailles dans l'au-delà. Une seule proclame fermement la culpabilité des officiers, celle de Jean Quinault : *Dernière lettre de moi, décédé au 298^e régiment d'infanterie, 19^e compagnie, pour un motif dont je ne sais pas bien la raison. Les officiers ont tous les torts et c'est nous qui sommes condamnés pour eux.*

Retenons aussi l'admirable générosité de Jean Blanchard à l'égard de sa femme Michelle : il la délie de son serment de n'aimer que lui, et l'incite à se reformer une famille avec un mari chrétien. Thérèse Guillaud, née Duverger, m'a confié que cette autorisation de son défunt mari, la déliant de sa promesse de fidélité exclusive, avait seule permis à sa mère Michelle de se remarier, six ans après, à 29 ans.

F- L'exécution du 4 décembre 1914 au matin

1- La version officielle : il ne faut pas la chercher dans *L'Histoire du 298^e R.I* où toute l'affaire des fusillés de Vingré est escamotée, évidemment pas innocemment (ce qui indique qu'il ne faut accorder qu'une confiance toute relative dans ces historiques officiels faits après la guerre) mais dans le *Journal des Marches et Opérations du 298^e* rédigé par le colonel Gaube.

4 décembre

Vingré - L'exécution des six condamnés à mort a lieu à 7 h 30, à 200 m à l'ouest du calvaire de Vingré, situé à l'embranchement des deux chemins allant à Nouvron. Assistent à la parade d'exécution : les 4 Cies de réserve du 298^e ; 2 Cies du 216^e et une Cie du 238^e. Les troupes sont commandées par le Lt Colonel Pinoteau. Les condamnés qui ont passé la nuit dans la prison du poste de police sont amenés à 7 h 30 par un piquet de 30 hommes et fusillés. Après l'exécution qui se passe sans incident, les troupes défilent devant les cadavres et rentrent dans leur cantonnement.

La nuit est employée à l'aménagement des tranchées, principalement à la pose des créneaux.

Pertes : 6 morts, 2 blessés.

Le lieu ne s'invente pas : à l'ouest du calvaire de Vingré, situé à l'embranchement des deux chemins allant à Nouvron. Voilà une exécution qui se place doublement sous le signe de la croix, celle du calvaire, et celle de la croisée des chemins ! Jean Blanchard avait rapproché son sort de la Passion du Christ : *Comme Dieu sur la croix, je boirai jusqu'à la lie le calice de la douleur...*

2 - Trois témoignages écrits par des témoins visuels

a - Celui d'un officier, le commandant Georges Thivel, chef de bataillon du 298^e R.I., le régiment des condamnés, dans son cahier journalier édité en version « tapuscrite » :

Tout ce monde passa en conseil de guerre et 6 furent condamnés à mort pour abandon de poste devant l'ennemi. L'exécution fut fixée au lendemain du jugement 4 décembre à 7 heures du matin. C'est moi qui étais de jour et ai dû en fixer les détails. Ces hommes sont morts courageusement. Bien triste cérémonie qui eut lieu dans les jardins du centre de Vingré au nord de la route, en présence de toutes les troupes disponibles. Dans mes papiers se trouve le détail des dispositions prises et je n'insiste pas sur cet incident lugubre qui a dû faire une profonde impression sur tous les spectateurs et surtout sur les acteurs !

Malgré quelques mots de commisération et une formule admirative pour la dignité de la mort des *acteurs*, on ne peut s'empêcher de réagir défavorablement devant ce témoignage du chef de bataillon, dont on peut voir pourtant la sensibilité dans la lettre adressée à son épouse le lendemain de la mort du capitaine Joseph Déchelette, le 4 octobre. Non seulement il colle à la version officielle d'abandon de poste devant l'ennemi (alors qu'au moment de la rédaction, il connaît sans doute la responsabilité énorme de son subordonné, le sous-lieutenant Paulaud), mais témoigne d'un certain mépris pour les six victimes, les six *acteurs* : le drame est minimisé en *incident*, même si cet « incident » est intensifié avec l'adjectif *lugubre* à la fin, il est minimisé aussi par la brièveté de la narration qui le réduit en effet à ce qu'on pourrait appeler, en pastichant un homme politique contemporain, à *un point de détail de l'Histoire*, ou au moins de l'histoire du 298^e R.I. dans la Grande Guerre, et la formule globalisante et méprisante *Tout ce monde* ne manque pas de choquer !

b- Celui de l'aumônier du 298^e R.I., l'abbé Maurice Dubourg, qui, avec un confrère, a confessé à 7 heures du matin les condamnés, dans une lettre du 11 décembre adressée à Michelle Blanchard :

Oh ! le bon chrétien que votre mari ! Jusqu'à la dernière minute il m'a édifié. Plusieurs fois nous nous sommes embrassés comme deux amis... Puis nous avons quitté la petite cave et nous nous sommes acheminés vers le lieu de l'exécution. Votre mari et ses camarades ont marché d'un pas très énergique. Ils n'ont pas eu la moindre faiblesse. Nous nous sommes dit un suprême adieu ; quelques secondes après les six camarades tombaient morts, pendant que nous priions pour eux, mon confrère et moi. Nous avons béni la fosse où ils ont été enterrés. Depuis ce jour, j'ai célébré une fois la Ste Messe pour votre mari.

c- Celui d'un sergent figurant parmi mes témoins écrits : Jean-Baptiste Grousson, sergent fourrier au 38^e R.I. de Saint-Étienne, originaire de Saint-Étienne, qui écrit dans son carnet :

4 X^{bre}79 à 4 h 1/2 du matin réveil pour exécution à 6 h à Vingré, de 6 soldats ayant abandonné leur poste surpris par les allemands, avec Jules je fais partie du peloton qui les encadrent* baïonnette au canon, pour les mener au lieu d'exécution où le régiment est réuni (19^e C^e) les aumôniers* leur parlent et les embrassent, on leur lie les mains qu'on attache ensuite à un poteau, on leur bande les yeux, l'adj^t Delmote qui commande le peloton d'exécution, abaisse son sabre, 72 fusils⁸⁰ partent à la fois (dont Eyraud) et ces 6 martyrs tombent sans un cri, un sous-officier vient leur donner le coup de grâce et on fait défiler tout le régiment devant ces 6 corps pantelants. Spectacle inoubliable et saisissant l'un avait 5 enfants, l'autre 3. Étaient présents, Col^t Pinoteau, lieu^t Diot, médecin Mallet, lieu^t Brandejac.*

5 X^{bre} De garde dans les bois de Vingré avec Jules, les balles pleuvent autour de nous...

On ne peut s'empêcher de penser que si Jean-Baptiste Grousson nomme ainsi à la fin les chefs militaires (et le médecin major) qui président à l'exécution, il les flétrit

⁷⁹ Cette façon abrégée de noter la date, assez fréquente dans les carnets de guerre et les correspondances, est très déroutante pour le lecteur moderne, qui interprète le X majuscule comme un dix en chiffre romain (donc renvoyant à octobre, dixième mois de l'année) alors qu'il faut y voir une notation phonétique, venant sans doute de la connaissance du latin : X = « decem » = décembre. Elle est utilisée pour tous les mois finissant par « bre », de septembre à décembre.

⁸⁰ 72 fusils pour 6 prisonniers : la norme réglementaire de 12 fusils (dont un chargé à blanc) par fusillé est respectée...

implicitement, et les désigne à la future vindicte publique, au tribunal de l'Histoire. Par ailleurs, son témoignage, beaucoup plus humain et sensible, malgré sa brièveté, que celui du commandant Thivel, exprime à la fois du choc de l'horreur et de la pitié pour les six martyrs. Bien avant que l'opinion publique les nomme ainsi pour l'Histoire, Jean-Baptiste Grousson trouve spontanément le mot juste « martyrs », le jour même de l'exécution. Quant au régiment défilant devant les *corps pantelants* - autre expression très juste, et frappante -, il confirme que ces six-là ont bien été exécutés « pour l'exemple ! »

III - La réhabilitation de janvier 1921

A- Le long combat pour la réhabilitation

Plus de six ans vont s'écouler, du 4 décembre 1914 à fin janvier 1921, pour que la flétrissure qui avait marqué la mémoire de ces hommes, pour que le déshonneur qui s'était attaché à leur famille, soient enfin lavés. Car ils avaient bien raison de craindre le déshonneur, dans leurs ultimes lettres.

1- Le déshonneur des familles

Nicolas Offenstadt écrit, à propos de l'opprobre qui a pesé sur les familles des fusillés : *Lorsque les soldats sont morts, ce sont les familles qui héritent, en quelque sorte, de la condamnation. Elles peuvent être exclues de la communauté villageoise ou du quartier par le regard des autres puis de la communauté nationale puisque la mort de leur proche ne donne pas lieu aux compensations symboliques et pécuniaires des "morts pour la France". Le frère du caporal Floch, un des fusillés de Vingré, témoigne : "Nous avons vécu dans cette atmosphère affreuse de la suspicion illégitime et la honte injustifiée"* [note 288: Allocution d'Henri Floch le 5 avril 1925, lors de l'inauguration du monument de Vingré]. *Le fils de Pettelet, un autre fusillé de Vingré, est retiré de l'école publique. La veuve Pettelet, qui a reçu des menaces, se promène, selon la mémoire familiale, avec un pistolet, ... pour y parer.* [Note 289 : Entretien avec Jean-Claude Pettelet, petit-fils du fusillé, Vingré, 17 avril 1999].

Thérèse Guillaot a confié à Marie Pamart, comme à moi quelques années plus tôt que sa mère a beaucoup souffert : *Madame Guillaot témoigne de la souffrance de sa mère, Michelle Desiage : « Quand il est mort, qu'ils ont su tout ça, ils lui disaient plus rien [...] ... Mais ça a resté, on chuchotait [...], ça a été : « Vous vous rendez compte, ils ont déserté, c'est des lâches » [...] Elle a souffert des cancans* (p. 71). Thérèse Guillaot m'a longuement décrit, alors qu'elle est née en 1931, dix ans après le remariage de sa mère, les heures que cette dernière passait devant la boîte qui contenaient les dernières lettres de son premier mari, épreuve dont elle ressortait en pleurs.

Dans la famille Durantet d'Ambierle, c'est par le silence que s'est traduite la douleur et la honte, au point que les petits-enfants de Francisque le fusillé Daniel Durantet et Éliane Gaillat n'en avaient pas entendu parler, même par leur grand-mère.

2- La campagne pour obtenir la réhabilitation : elle a duré toute l'année 1920. L'artisan infatigable en a été Claude Lafloque, de Vichy, caporal puis sergent au 298^e R.I., dont nous avons longuement cité le témoignage sur l'événement du 27 novembre rapporté par *Le Télégramme du Centre* le 10 septembre 1919. Il a écrit à toutes les familles de fusillés, il a fait appel à ses anciens camarades du 298^e R.I. pour recueillir leur témoignage et les convaincre de témoigner devant le conseil de guerre spécial de Clermont-Ferrand.

Au niveau national, c'est l'UNC (Union Nationale des Combattants) qui comptait plus de 500 000 adhérents, et son avocat attitré Maître Nicolaÿ, qui ont mené campagne, notamment par le biais de la publication mensuelle de l'UNC, *La Voix du Combattant*, qui a focalisé tous ses efforts sur l'affaire de Vingré pendant l'année 1920, et remis un mémoire au ministre de la Guerre Louis Barthou. Celui-ci désigne un rapporteur, le conseiller d'État Mercier, qui entend 16 témoins en décembre 1920 et janvier 1921. Cinq témoins, dont Claude Lafloque, lui apportent le fait nouveau qui permettait de déclencher le procès de réhabilitation : ils affirment qu'ils ont bien entendu le sous-lieutenant Paulaud donner l'ordre de repli.

B- La réhabilitation et la mémoire

1- La réhabilitation solennelle par la Cour de cassation, le 28 et 29 janvier 1921 : elle déclare que les six fusillés ont été condamnés à tort et accorde à leur veuve le statut de veuve de guerre, et leur accorde des compensations financières, la pension annuelle de 2 000 F rétroactive depuis le jour de l'exécution, et le versement de 1 000 F annuel pour chaque orphelin jusqu'à sa majorité.

2- La cérémonie solennelle de réhabilitation au casino de Vichy le 20 mars 1921 : comme c'est la section UNC de Vichy, à laquelle appartient Claude Lafloque, qui a porté l'initiative de la réhabilitation, et que trois fusillés sont de l'Allier et deux de la Loire, cette cérémonie vise à traduire dans les esprits de notre région la réhabilitation légale de la Cour de cassation. Lors du banquet dans la grande salle du nouveau casino, six fauteuils vides représentant les six victimes sont recouverts de drapeaux tricolores. Les six veuves y assistent, en deuil. Puis le cortège se dirige vers le casino des fleurs ; là, les clairons retentissent, et à l'appel de chacun des noms des « martyrs de Vingré » les combattants présents répondent : « Mort au champ d'honneur ». On remet à chaque veuve un Diplôme de réhabilitation qui figurera en bonne place dans chaque intérieur.

3- Une autre réhabilitation solennelle à Vingré même, le 5 avril 1925, avec l'inauguration d'un monument aux six fusillés érigé par ses camarades du 298^e R.I.. Cette cérémonie, dont la photographie fait la couverture du livre de Nicolas Offenstadt sur les fusillés de la Grande Guerre, se déroula aussi en présence des veuves des victimes, de frères et sœurs, des anciens du 298^e et des autorités civiles et militaires du Soissonnais. Le monument, en forme de pyramide tronquée, porte une palme en bronze doré sur chacun des côtés, et sur une face, une plaque de marbre avec cette inscription : *Dans ce champ sont tombés glorieusement le caporal Floch, les soldats Blanchard, Durantet, Gay, Pettelet, et Quinault du 298^e R.I. fusillés le 4 décembre 1914, réhabilités solennellement par la Cour de cassation le 29 janvier 1921* et sur le socle de la pyramide, cette autre inscription : *Hommage des Anciens Combattants du 298^e R.I. à la mémoire des Camarades morts innocents victimes de l'exemple.*

4- Un monument aux morts de la Loire directement inspirés par les Martyrs de Vingré : le monument pacifiste de Saint-Martin-d'Estreaux érigé en 1923 à l'initiative de Pierre Monot, maire radical de Saint-Martin (et beau-frère d'un camarade des fusillés de Vingré). L'inscription très longue sur tout l'arrière du monument (l'avant comportant les photos dans un ovale émaillé de chacun des morts de Saint-Martin) est un véritable manifeste anti-guerre, qui compte au passif du « bilan de la guerre » : *Des innocents au peloton d'exécution. Des coupables aux honneurs.* Ce monument n'a jamais été inauguré par les autorités civiles et militaires du département !

Puisque nous en sommes à la revendication de sanctions contre les responsables de l'exécution, évoquons tout de suite le procès du lieutenant Paulaud, en octobre 1921. Les dépositions préalables à la décision de la Cour de cassation avaient fait apparaître clairement sa responsabilité dans le déclenchement de l'affaire : ordre de repli nié, insistance sur l'affolement des hommes qui se seraient enfuis malgré ses efforts, manipulation des soldats pendant les jours précédant le conseil de guerre pour les convaincre que c'était une démarche des autorités militaires sans conséquence grave. Selon Nicolas Offensdadt, c'est le seul officier de toute l'armée française jugé pour des responsabilités dans des exécutions contestables. Il comparait les 4 et 5 octobre 1921, devant le conseil de guerre du 13^e corps à Clermont-Ferrand, inculpé de faux témoignage, faux témoignage qui avait amené le conseil de guerre à condamner les fusillés de Vingré. À l'étonnement de tous et à l'indignation générale, il fut acquitté. Une manifestation de protestation réunit plus de 20 000 personnes à Clermont-Ferrand, le 16 octobre. En fait, le défenseur de Paulaud avait habilement montré qu'il aurait fallu aussi inculper le commandant Guignot qui avait fait son rapport sur la seule déposition du sous-lieutenant Paulaud, en refusant d'entendre des témoins à décharge, favorables aux condamnés, contredisant cette version, dont celle du sergent Grenier qui le réclamait. Et inculper aussi le colonel Pinoteau, qui avait annoncé à l'avance à l'aumônier Dubourg qu'il y aurait 24, ou au moins 12 condamnés à mort. Et aussi remonter jusqu'au général de Villaret, qui avait exigé de ses subordonnés de faire des exemples ! Pour ne pas inquiéter ces officiers de plus haut rang, d'autant plus intouchables que la loi d'amnistie avait été votée en octobre 1919 et que l'armée et la droite militariste hurlaient au complot contre l'armée chaque fois qu'un journal de gauche réclamait des réhabilitations et des inculpations, il fut choisi d'acquitter Paulaud, dont le faux témoignage oral était pourtant à l'origine du drame. Les familles de fusillés lui gardèrent une haine et une rancune qui ne cessèrent pas.

7- La réhabilitation passa aussi par des rues dédiées aux Martyrs de Vingré :

à Vichy, à Riom, à Boën-sur-Lignon, à Saint-Étienne, dès la réhabilitation, à Ambierle plus récemment (une place à l'entrée du bourg). À Roanne, la proposition votée en décembre 1921 de nommer la rue de la Livatte *Rue des fusillés de Vingré* fut refusée par la préfecture, et le projet fut abandonné. À Saint-Étienne, c'est aussi ce nom qui fut donné à la rue Saint-Jacques, en octobre 1921 ; refus de la préfecture. Le docteur Gilbert Puech, qui a fait une recherche sur le sujet, nous apprend les avatars suivants du nom : en mars 1922, la rue au nom refusé, devient, toujours sous la municipalité de Louis Soulié, sénateur-maire, qui était intervenu au Sénat pour la réhabilitation, la *Rue des Réhabilités de Vingré* (les très vieux Stéphanois, comme ma belle-mère née en 1910 à Saint-Étienne, la nomment toujours ainsi). Mais en 1941, la rue perd son nom, en prévision de la première visite à Saint-Étienne du maréchal Pétain, et redevient la *Rue Saint-Jacques*. C'est le 9 mars 1944 qu'elle reçoit son appellation actuelle de *Rue des Martyrs de Vingré*. La proposition de retour au nom initial faite à la municipalité actuelle par l'ALAMPSME (Association Laïque des Amis du Monument Pacifiste de Saint-Martin-d'Estreaux) ayant été refusée, cette association a fait poser une plaque explicative dans la rue, le 29 janvier 2000, 79 ans juste après la décision de réhabilitation, plaque qui malheureusement ne donne pas le nom des fusillés.

Ce moment que nous venons de passer ensemble contribue lui aussi à honorer la mémoire des Martyrs de Vingré. C'est une histoire noire de notre Histoire qui émeut, apitoie et indigné. Si le chancelier Bismark a pu déclarer cyniquement *Mieux vaut une injustice qu'un désordre*, il est des injustices que le temps n'atténue pas, et le drame des Martyrs de Vingré est de celles-ci.

Saint-Bonnet-le-Courreau

1914-1918

La guerre, les vivants et les morts

Introduction

Dans sa séance du 26 janvier 1921, le conseil municipal de Saint-Bonnet-le-Courreau considère solennellement qu'"il y a lieu de perpétuer par un Monument le souvenir des enfants de la Commune tombés au Champ d'Honneur pour la cause du droit et de la liberté" au cours de la guerre de 1914-18⁸¹.

Le 4 septembre, le conseil décide que le monument sera élevé "en face de la mairie, dans le délaissé situé à l'ouest du presbytère".

Le 30 octobre 1921, le maire de Saint-Bonnet, Étienne Moulin, réceptionne "les travaux de construction du monument commémoratif aux Morts pour la France", réalisé par Faverjon, sculpteur-marbrier à Montbrison.

Le dimanche 16 juillet 1922, le monument sera officiellement inauguré.

Saint-Bonnet se souvient de ses morts, et, près de quatre ans après l'armistice, leur rend un hommage solennel. Saint-Bonnet, qui a retrouvé ses survivants et repris le cours de sa vie, se souvient aussi de la longue et cruelle parenthèse guerrière : les marques en sont nombreuses et profondes, intimes, familiales, démographiques, économiques.

Parcourant aujourd'hui la longue liste des noms inscrits sur le monument, on se prend, maladroitement, à imaginer le sort de ces combattants dont les survivants ont dit l'horreur. On cherche aussi à se représenter comment on vivait à Saint-Bonnet quand les jeunes hommes étaient au front et que les dépêches, de plus en plus nombreuses, colportaient l'annonce des morts. Regardons de plus près le monument.

Le monument

Le monument a l'apparence d'une stèle de pierre en forme de pyramide tronquée, surmontée du buste d'un soldat casqué. Elle est placée au centre d'un carré, petit jardin fleuri de quatre mètres de côté environ entouré d'une grille métallique, protectrice et décorative ; quatre obus sont placés aux quatre coins.

⁸¹ Le présent texte a également été publié sous la forme plus documentée d'un Cahier de *Village de Forez* (2005), où on trouve de nombreux tableaux, photographies, notes et annexes.

Sur trois côtés de la stèle sont gravés les noms des soldats défunts : ce sont, précise la séance du conseil du 27 février, ceux des "combattants nés ou résidant dans la commune Morts pour la Patrie".

Les noms apparaissent, sous chacune des années successives de la guerre, dans l'ordre chronologique des décès ; en 1914 : dix-huit ; en 1915 : quinze ; en 1916 : dix-neuf ; en 1917 : dix ; en 1918 : douze. Au total, soixante-quatorze noms, ainsi présentés, sur trois faces de la stèle.



Monument aux morts de Saint-Bonnet-le-Courreau

(cliché Anne-Cécile Guillot)

Avant la guerre

La guerre aura privé pendant quatre ans la commune de la plupart de ses jeunes hommes. Elle va tragiquement en faire disparaître un grand nombre : soixante-quatorze, affiche, impassible, le monument.

Comment se présente Saint-Bonnet quand éclate la guerre ?

Le dénombrement de la population - qu'on réalise périodiquement sur le territoire national - le plus proche est celui de 1911⁸². On sait que ce genre de document comporte des erreurs, ou des approximations. Ce recensement renferme cependant de précieuses informations et demeure une source assez sûre pour nous permettre de dresser un état de la population.

Saint-Bonnet, en 1911, compte 1 737 habitants. La population, qui s'est accrue de façon continue au cours du 19^e siècle pour atteindre 1 916 habitants au recensement de 1891, a déjà

⁸² Archives départementales de la Loire, 6M 247.

connu vingt ans plus tard une forte diminution. C'est pourtant encore une commune vivante et très peuplée - 34 habitants au kilomètre carré - dont les habitants se répartissent en de nombreux hameaux sur plus de 5 000 hectares.

Les âges se répartissent ainsi : 725 habitants de Saint-Bonnet ont moins de vingt ans (41 %) ; 462 de vingt à quarante (27 %) ; 380 de quarante à soixante (22 %) ; 170 soixante et au-delà (10 %). Le nombre des hommes appartenant aux classes de Saint-Bonnet mobilisées pendant la guerre, soit de la classe 1990 (hommes nés en 1870) à la classe 1918 (hommes nés en 1898) s'élève à 333.

L'agriculture domine, fournissant le gros d'une population qui trouve sur place les différents services dont elle a besoin. Trente et un artisans et dix commerçants travaillent dans les différentes spécialités indispensables à la vie quotidienne. On ne compte pas moins de six charrons ou forgerons au service de l'agriculture, puis quatre artisans menuisiers, deux maçons, et un géomètre. Les sabots, eux aussi instruments de travail, aident à vivre huit sabotiers. Ajoutons trois cordonniers, un tailleur, une couturière, pour ceux qui peuvent s'offrir leurs services. Pour les besoins alimentaires, on a quatre boulangers, une marchande de vins en gros, deux "débitantes" - les boulangeries sont aussi des débits de boissons - trois épicières, un boucher. Un "quincaillier" vend des produits divers, en particulier ceux en provenance de l'extérieur, des "nouveautés".

Le recensement de la population note encore l'activité d'autres personnes qui, sans tenir officiellement boutique, exercent les métiers de tailleur, de couturière, mais aussi de repasseuse, de matelassier, de sage-femme...

Même si les domestiques sont déjà moins nombreux que vingt ans plus tôt - 168 personnes lors du recensement de 1891 - ils sont encore 130 : 73 hommes et 57 femmes. La quasi-totalité d'entre eux est employée dans les fermes ; les quelques autres travaillent chez les commerçants et les artisans. L'importance du nombre de ces salariés ruraux est la marque de la relative richesse des maisons qui les embauchent ; c'est aussi que sont nombreux les moins fortunés, les pauvres, qui, en travaillant "chez les autres", doivent se contenter des conditions précaires qui leur sont faites. Des activités complémentaires aident les plus modestes à vivre : c'est ainsi qu'on recense, placés dans des familles, une vingtaine d'"enfants assistés" ou "en garde", ou encore "nourrissons", dont on retrouvera certains quelques années plus tard, employés comme domestiques.

Trois facteurs de la poste sont là pour distribuer les courriers, montrant au passage que Saint-Bonnet a de nombreuses relations avec l'extérieur. L'accès à la connaissance - avec l'ouverture à la vie moderne - est assuré par cinq institutrices et deux instituteurs, et aussi quatre religieuses enseignantes, de la congrégation de Saint-Joseph, qui contribuent également à l'éducation religieuse des filles. Deux prêtres exercent leur ministère, l'abbé Chalaye, curé de paroisse, assisté de son vicaire Bessey.

En bref, Saint-Bonnet, le plus gros village du canton de Saint-Georges-en-Couzan, est, avant la guerre, une commune agricole active et très peuplée qui dispose sur son territoire de la plupart des métiers et fonctions utiles à la vie professionnelle, sociale et religieuse. Elle a à sa disposition une main-d'œuvre, familiale et salariée qui, quoique en diminution, est abondante, jeune et mobile, et dont le niveau d'instruction s'élève.

Quand, au début d'août 1914, la guerre éclate, les récoltes sont en cours, mises à mal par un été trop humide. Laissant à ceux qui restent la charge de continuer le travail, les premiers hommes mobilisés, c'est-à-dire l'ensemble des hommes non exemptés des classes 1887 à 1913, vont quitter le pays dès les premiers jours du mois⁸³ ; les autres suivront peu après, et tous les

⁸³ " La mobilisation décrétée le 1^{er} août 1914 a porté sur l'ensemble des classes 1887 à 1913. Elle fut suivie, pendant la guerre, de l'appel des classes de 1914 à 1919. (...) Les classes 1911-12 et 1913 étaient sous les

plus jeunes au fur et à mesure qu'arrivera l'heure de la mobilisation de leur classe. Les documents d'archives disponibles ne donnent pas le nombre de mobilisés par commune. Le dénombrement de la population de 1911 nous a permis de compter 333 hommes appartenant aux classes de ceux de Saint-Bonnet qui sont morts à la guerre. Combien sont-ils partis ? On ne sait précisément. Il faudrait soustraire de ce nombre quelques-uns qui ont pu mourir entre 1911 et 1914, d'autres, pères de famille nombreuse, exemptés pour raisons de santé ou d'autres motifs... En tout cas, beaucoup ne sont pas revenus.

Les soldats morts pour la France

Recenser exactement les soldats de Saint-Bonnet tués pendant la guerre n'est pas chose aussi simple qu'il y paraît. On dispose de quatre sources locales d'information.

Il y a d'abord, telle qu'elle apparaît sur le monument, la liste des soixante-quatorze morts : c'est l'expression civile et officielle du souvenir des victimes de la guerre.

Une autre source locale est celle des registres des décès, à la mairie de la commune. Chaque décès d'un soldat est distingué des autres par la formule "transcription", qui précède l'acte, et par la mention "Mort pour la France" inscrite en gros caractères dans la marge. Sont ici reportés, souvent plusieurs mois ou années après le décès, les actes établis par les services des armées. Dans le cas de soldats dont la mort n'a pas été constatée par des témoins, ou déclarés "disparus", la notification du décès fait l'objet d'une procédure judiciaire : un tribunal prend alors une décision qui vaut constat de décès, laquelle est ensuite reprise dans les registres de l'état civil de la commune de résidence du soldat décédé. La procédure est longue, si bien que de nombreux décès sont enregistrés de façon officielle dans la commune longtemps après la fin de la guerre, jusqu'en 1921. Certains actes ont fait l'objet de rectifications, quelquefois plusieurs années après leur première rédaction, suite à des erreurs, ou des variantes, sur l'orthographe du nom de famille par exemple. Outre des indications sur la date du décès, les circonstances de la mort, on trouve dans ces registres des informations complémentaires sur l'identité des parents, quelquefois le hameau d'habitation, le nom de l'épouse le cas échéant.

Le souvenir a également son expression religieuse, et reste gravé dans la pierre, apportant, lui aussi, ses informations. La paroisse, en effet, dans ce Forez montagnard de tradition catholique, commémore aussi "ses enfants morts pour la patrie", et inscrit leur nom en lettres dorées sur une plaque de marbre blanc. La plaque est fixée à l'intérieur de l'église, à une place d'honneur exposée au regard de tous, en face de la porte d'entrée. L'endroit est symbolique : située au-dessous et à gauche d'un grand christ en croix, la plaque est symétrique des fonts baptismaux, situés à droite, où ceux qui allaient mourir avaient été autrefois baptisés. Cette position, qui fait voisiner sous une même croix le signe du baptême dans l'enfance et le rappel nominatif de la mort à l'âge adulte, est le signe de l'appartenance des soldats défunts à la foi chrétienne et de leur rattachement à la paroisse de Saint Bonnet.

Apparaissent sous le chiffre de chaque année les noms des soldats défunts. L'année 1919 comptabilise un mort. En comparant avec le monument et les registres d'état civil, on constate que les informations que nous donne la plaque de l'église sont moins précises : l'ordre des décès n'y est qu'approximativement chronologique ; on n'y trouve pas l'année de la mort de seize soldats, dont le nom est mentionné sous une rubrique "disparus".

armes à la mobilisation." Henri Gerest. *Les populations rurales du Montbrisonnais et la Grande Guerre*, Centre d'Études Foréziennes, Saint-Étienne, 1975, p. 101.

Une autre source d'information, également d'origine religieuse et locale, est fournie par un registre⁸⁴ de l'abbé Chalaye, curé de Saint-Bonnet de 1908 à 1927. Il porte, au dos de la couverture, la mention : Messes. Livre n° 2. Il s'agit de la liste des messes que les paroissiens ont demandé au curé de leur paroisse de célébrer à des intentions diverses, et parmi elles celles des soldats. La période court du 5 octobre 1913 au 14 décembre 1918 et couvre ainsi l'ensemble des années de guerre. On y trouve d'utiles compléments concernant l'identité des soldats. Mais le plus grand intérêt de ce document, nous y reviendrons plus loin, réside dans les informations qu'il livre sur le comportement religieux de Saint-Bonnet pendant la guerre.

Aux documents locaux s'ajoute la base de données de divers sites *Internet* du Ministère de la défense, en particulier "memoiredeshommes" et "sépulturesdeguerre"⁸⁵. Le premier recense plus de 1,3 million - c'est-à-dire la grande majorité des 1 450 000 - de militaires décédés au cours de la Première Guerre mondiale déclarés "Morts pour la France"⁸⁶. On trouve ainsi reproduite chacune des fiches individuelles élaborées au lendemain de la guerre par l'administration des anciens combattants. Chaque fiche reproduit les nom et prénom du soldat, ses date et lieu de naissance et de décès, ses grade, corps, matricule, le lieu de son recrutement, les circonstances, date et lieu de transcription de son décès.

Qu'apprend-on sur les soldats de Saint-Bonnet en confrontant les informations provenant de ces diverses sources ?

Premier sujet d'étonnement : alors que le conseil municipal annonce que seront portés soixante-quinze noms sur le monument, celui-ci en comporte soixante-quatorze. Quel est le manquant ? Est-ce une erreur ? On ne sait. Deuxième surprise : la plaque de l'église, quant à elle, compte soixante-seize noms : parmi ceux-ci figurent six noms qui sont absents de la liste du monument civil ; en revanche, quatre soldats nommés sur le monument ne figurent pas à l'église. Soixante-six noms sont communs aux deux listes. Au total, ce sont quatre-vingts soldats, sans double compte, qui sont réputés, soit par la commune, soit par la paroisse, être enfants de Saint-Bonnet morts au cours de la guerre.

On pourrait attendre que ces quatre-vingts noms inscrits dans la pierre apparaissent aussi sur les registres d'état civil de Saint-Bonnet : en réalité, seulement soixante-sept y sont mentionnés. On inscrit les soldats nés à Saint-Bonnet et y résidant au moment de leur mobilisation, mais aussi certains qui n'habitent plus à Saint-Bonnet, d'autres nés ailleurs habitant à Saint-Bonnet ou ne l'habitent plus ou y résidant provisoirement... Bref, on rencontre tous les cas de figures. On inscrit donc sur les registres d'état civil :

- Tous les soldats nés à Saint-Bonnet : ils sont soixante. Cinquante-cinq d'entre eux, dont le décès sera enregistré à Saint-Bonnet, habitent la commune qui les a vu naître ou, du moins, y conservent un lien assez étroit avec leurs parents pour avoir chez eux leur dernière adresse officielle connue ; les cinq autres, dont le décès est enregistré dans d'autres communes, ne sont probablement déjà plus à Saint-Bonnet quand ils sont mobilisés.

⁸⁴ Ce registre a été trouvé parmi d'autres documents délaissés et voués à la décharge au moment du départ du dernier curé de la paroisse, le père Guyot, à la fin des années 1990. Il se présente sous la forme d'un cahier à couverture rigide cartonnée de 18 cm x 22 cm, et provient de la librairie-papeterie Potard à Montbrison, fournisseur habituel des établissements religieux.

⁸⁵ On verra plus loin (Les itinéraires de la mort) quel parti on peut tirer également d'autres sites. Obtient la mention "Mort pour la France", s'agissant des combattants, "un militaire tué à l'ennemi ou mort de blessures de guerre, un militaire décédé de maladie ou lors d'un accident survenu en service, tout otage, prisonnier de guerre, personne requise par l'ennemi, déporté, réfractaire exécuté par l'ennemi ou décédé en pays ennemi des suites de mauvais traitements, accidents ou maladies contractées ou aggravées du fait de sa captivité. (...) La mention MPF pour les militaires a été instaurée par la loi du 2 juillet 1915 avec effet rétroactif pour le début de la guerre".

- Ceux nés dans des communes voisines avec lesquelles, du fait de la proximité géographique, les relations sont habituelles. Leur décès est enregistré à Saint-Bonnet parce que c'est là qu'ils habitent quand ils partent pour la guerre.

- Ceux, peu nombreux, nés dans des communes sinon lointaines du moins assez éloignées pour interdire des échanges quotidiens. Les patronymes de ces soldats ne sont pas de Saint-Bonnet ni de son aire immédiate de relations. Et pourtant, si le nom de certains d'entre eux apparaît dans les registres des décès de Saint-Bonnet, c'est que probablement, eux aussi, ils y résident, ou sont déclarés y vivre comme domestiques chez un employeur, au moment de leur départ pour la guerre. Il demeure un doute.

- Enfin d'autres, que les lacunes de l'information ne permettent pas de repérer avec exactitude. On ne connaît pas le lieu de leur naissance. Leur patronyme est pourtant pour la plupart bien local.

Deux questions restent en suspens. Pourquoi quatre noms du monument civil ne figurent-ils pas sur la plaque de l'église ? Nous n'avons pas trace d'une concurrence entre la mairie et la cure⁸⁷ qui pourrait expliquer une attitude sélective à l'égard de tel ou tel. Ce n'est pas davantage que la paroisse, dans un excès de zèle, aurait agi trop rapidement avant même que tous les morts ne soient officiellement reconnus par les instances nationales, délaissant ainsi involontairement les morts des derniers jours : l'examen des dates de décès montre que ce n'est pas le cas. La question n'est pas résolue.

Pourquoi, inversement, le monument civil ignore-t-il six noms qui figurent en revanche sur la plaque de l'église ? Ces six soldats sont pourtant officiellement - on trouve leur fiche sur le site du Ministère - "morts pour la France" et cinq d'entre eux sont nés à Saint-Bonnet. Ils ont, il est vrai, deux autres points communs qui, probablement, renferment l'explication : d'une part, ils sont plus âgés que la plupart ; d'autre part, les six décès sont enregistrés dans d'autres communes qu'à Saint-Bonnet. Ceci nous invite à comprendre qu'ils sont déjà installés ailleurs quand ils partent pour la guerre. Le conseil municipal a considéré que ces hommes, parce qu'ils n'habitaient plus Saint-Bonnet quoique y étant nés, n'avaient pas à figurer sur le monument. Pourquoi la paroisse, elle, s'est-elle souvenue de ces hommes ? Leur - très probable - baptême à l'église de Saint-Bonnet, où ils sont nés, donne sans doute la raison qui les a fait figurer parmi les "enfants de la paroisse" que la guerre a tués.

En tout cas, que l'origine de leur inscription soit civile ou religieuse, Saint-Bonnet considère que les noms de quatre-vingts de ses enfants, nés ou non dans la commune, y résidant au moment de leur mobilisation ou y ayant vécu auparavant, morts pour la France au cours de la guerre, méritent d'être honorés et pour cela inscrits sur la pierre et exposés au regard des citoyens, des paroissiens et des passants. Nous raisonnerons cependant sur soixante-dix-huit personnes seulement à cause de l'énigme que posent deux noms : celui d'un soldat Maison, curieusement prénommé Marie sur le monument, portant l'initiale A. à l'église ; celui d'un J. M. Dupuy, deuxième du nom. De ce Maison ni de ce Dupuy, nous ne savons rien.

Tous ces morts de Saint-Bonnet appartenaient aux classes de 1890 à 1917. Les hommes de ces mêmes classes, en 1911, lors du recensement de la population étaient, on l'a vu, au nombre de 333. Si on rapporte ce chiffre à celui des soixante-dix-huit soldats, l'ensemble de ces classes de jeunes et très jeunes hommes aurait vu disparaître 25 % de leurs membres. Tous, comme on sait, n'habitant pas Saint-Bonnet au moment de leur départ à la guerre, retenons par précaution le chiffre plus faible des soixante-sept soldats dont le décès a été enregistré à Saint-Bonnet : la proportion est encore de 20 %.

C'est un jeune homme de Saint-Bonnet sur cinq qui a laissé sa vie à la guerre...

⁸⁷ Comme c'est le cas à Moingt. Cf. Barou Joseph : "Les monuments aux morts de Moingt", *Village de Forez*, n° 101, avril 2005, p. 25-33.

La chronologie de la mort

Dès le moment où éclate la guerre, le 1^{er} août 1914, et dans les mois qui suivent, la mobilisation est massive dans l'ensemble du territoire national : les hommes des classes 1887 à 1913⁸⁸. Les classes 1914 à 1919 suivront au cours de la guerre. C'est environ huit millions de Français qui ont été appelés, appartenant à trente-trois classes. 1 450 000 y ont laissé leur vie. Les soixante-dix-huit soldats connus tués de Saint-Bonnet appartiennent à 25 classes, de la classe 1890 à la classe 1897 ; les classes 1892 et 1904 n'ont pas eu de victimes.

Le plus âgé avait 46 ans lorsqu'il a été tué : Claude Laurendon meurt à 10 heures le 9 avril 1917 à l'hôpital de Montbrison de "maladie contractée au service" ; cinq autres, les plus jeunes, avaient 20 ans : Jean-Claude Grossat, "disparu au combat" le 1^{er} juin 1916, Jean Philippe Épinat tué à l'ennemi le 16 août, comme Pierre Masson le 17 septembre, Jean-Baptiste Fouquet, mort le 1^{er} octobre "des suites des blessures de guerre sur le champ de bataille", Barthélemy Lachand lui aussi "tué à l'ennemi" le 28 juin 1917.

La moyenne d'âge des soldats au moment de leur mort s'établit à 29 ans.

L'année 1914, dans les cinq mois qui suivent la déclaration de guerre, a été très meurtrière : vingt tués. C'est dès les premières semaines que tombe le plus grand nombre : Jean Chambon, 23 ans, est le premier mort de Saint-Bonnet, "tué à l'ennemi" le 19 août à Flaxlanden en Alsace ; jusqu'au 3 octobre, ils seront quinze à connaître le même destin ; Jean Savatier et Pierre Laurendon mourront le même jour, le 30 août, sur le même champ de bataille, à Gerbeviller dans la Meurthe-et-Moselle.

1915 voit tomber seize hommes. Parmi eux, Antonin Savatier, mort le 24 mai en Allemagne, neuf mois après son frère Mathieu, tous deux fils de Jean-Marie et de Marie Lachand. Jean Marius Cellier meurt le 4 juillet 1915 à Flirey, en Meurthe-et-Moselle, là même où était tué trois mois plus tôt son homonyme Michel Cellier.

1916 compte dix-huit victimes, et parmi elles dix dans la seule période du 30 juin au 7 septembre. Jules Félix Fougerouse et Félix Maisse, tous deux caporaux du même 6^e régiment d'infanterie, meurent dans la Somme à un jour d'intervalle, en septembre.

En 1917, dix soldats perdent la vie, six dans les quelques semaines d'avril et de la première quinzaine de mai. Le 16 août meurt Jean-Marie Malécot ; il est le frère de Pierre-Marie, comme lui fils de Pierre et de Benoîte Montailard, disparu au combat le 28 novembre 1914. Le 31 du même mois tombe Louis Robert, fils de Martin et Julie Charlat, rejoignant lui aussi dans la mort son frère Joseph, tué en 1914.

La dernière année de la guerre, en 1918, treize hommes vont encore disparaître, dont dix au cours des dernières offensives des quatre mois qui précèdent l'armistice. Pierre-Marie Chambon, des Massons, fils de Claude et de Mélanie Masson, meurt en juin, non pas au combat, mais d'accident, à Sorbiers (Loire) dans une scierie où ce père de quatre enfants avait été affecté par l'autorité militaire. L'éloignement du front ne l'a pas protégé de la mort. Il était le frère de Jean, qui, en 1914, inaugurerait la longue liste des victimes de la guerre.

Les circonstances de la mort

L'infanterie est l'arme la plus représentée avec soixante-trois soldats, dont quelques-uns plus âgés, prétendument moins exposés, dans la "territoriale". Il est bien connu que c'est dans les

⁸⁸ Henri Gerest, *Les populations rurales...* p. 101.

campagnes françaises qu'ont été recrutés les fantassins, victimes les plus nombreuses du front. Saint-Bonnet n'a pas échappé à la règle. Le rapport du nombre de soldats morts à l'effectif global de la population le confirme : le rural Saint-Bonnet voit disparaître 4,3 % de sa population, quand la ville proche de Montbrison en compte 2,6 %. Quelques soldats sont dans les zouaves ou les chasseurs, un dans le train, un dans le génie, deux autres dans l'artillerie.

Les circonstances de la mort sont, dans la plupart des cas, connues grâce aux fiches du Ministère et aux renseignements fournis par les registres municipaux de décès. La mention la plus fréquente est : "tué à l'ennemi" et, comme si c'était nécessaire, on ajoute quelquefois "sur le champ de bataille". Souvent, on donne des détails, précisant que le soldat, tel Jean-Joseph Rondel, est mort "au cours d'une attaque", ou par "un coup de feu de l'ennemi" qui atteint Pierre-Marie Catesson, ou "par éclat d'obus" comme c'est le sort de Jean-Marie Bouchand, Jean-Pierre Simon, Jean-Pierre Rondel, "des éclats d'obus" qui atteignent "à la tête" Jean Marius Cellier qui mourra de ses blessures, ou encore "par une torpille allemande" qui frappe Jean-Marie Malécot. L'artilleur Jean Cellier est "tué à l'ennemi à sa pièce pendant qu'il exécutait un tir" ; Antoine Montailard est mort "asphyxié par gaz délétère sur le champ de bataille".

Par-delà les formules administratives des rapports, on imagine sans peine la violence des combats et le malheur de ceux qui tombent : on ne peut constater le décès de Barthélemy Lachand "à cause des incidents du combat" ; les termes sont encore plus parlants s'agissant de Pierre Masson dont on ne peut pas davantage constater le décès "en raison de l'éloignement", ou de Jean-Marie Chaperon dont on ne trouve pas de "trace de l'homme en raison des circonstances du combat".

Beaucoup, vingt-huit, meurent après le combat "des suites de blessures reçues en présence de l'ennemi", souvent dans une ambulance, ou à l'hôpital. De Louis Jules Robert, dont on "ne possède que la plaque d'identité", on hésite à imaginer dans quel état l'ont laissé ses blessures, ainsi que les six soldats "disparus", dont le cadavre même n'est pas retrouvé.

Quelques-uns sont morts de "maladie contractée en service", tel Claude Laurendon, qui décède à l'hôpital de Montbrison, et d'autres près du front : Pierre Félix Guillot mort de pneumonie à Zuydcoote dans le Nord, Jean Spéry à Laon dans l'Aisne, Jean-Pierre Simon, dont on ne sait pourquoi, quand il meurt, il se trouve à Visence en Italie. On ne sait davantage pourquoi Mathieu Spéry, lui, meurt accidentellement à Montpellier.

Un soldat fait prisonnier, Henri Dérory, meurt en Allemagne, au camp Puchheim. Enfin, deux fiches "secrètes" sont muettes sur les circonstances de la mort de Pierre-Marie Roure et Antonin Savatier.

Quelques-uns ont eu le malheureux et peu enviable honneur de mourir en des lieux dont le nom est devenu, pour des raisons diverses, tristement célèbre : Jean-Marie Palmier, le 1^{er} novembre 1914 à Vingré ; Jean-Marie Arnaud, le 19 décembre 1915 dans la forêt de l'Argonne ; Jean-Claude Grossat, le 5 juillet 1916 à Douaumont ; Jean-Marie Forestier "près de Verdun" ; Jules Régis Fougereuse, le 8 mai 1917 au Chemin des Dames ; François Palay, le 15 mai 1917 dans le "secteur de Craonne".

Les soldats sont pour la plupart morts sans grade, à l'exception de six d'entre eux, devenus caporaux : Jean-Baptiste Chantegret, Jean Bitton, Jean-Marie Arnaud, Félix Chevalerey, Félix Maisse, Barthélemy Grimaud, Louis Pierre-Marie Robert.

Plusieurs de ces combattants défunts ont été décorés de la croix de guerre : c'est le cas des soldats Louis-Jules Robert, Jean-Marie Reynaud, Jean-Marie Malécot et Jean-Pierre Rondel, ce dernier méritant une croix de guerre "avec étoile en bronze". Peut-être y en a-t-il d'autres.

Tous les morts de la guerre portent la mention "Mort pour la France" sur les registres de la mairie de Saint-Bonnet. Avant de mourir pour la France parmi la multitude des victimes, les soldats

de Saint-Bonnet ont, comme les autres, parcouru les champs de bataille et apporté leur triste part aux combats, contribuant à une commune géographie de la mort.

Les itinéraires de la mort

Pour retrouver les parcours des soldats, nous avons utilisé tout d'abord les sources d'information connues : listes des noms sur le monument aux morts et sur la plaque commémorative de l'église, actes de décès sur les registres municipaux avec les renseignements qu'ils comportent sur l'affectation militaire de la victime (n° de régiment, matricule...), ses parents, son lieu de naissance, sa situation maritale, le lieu et la date du décès, et parfois même les circonstances du décès.

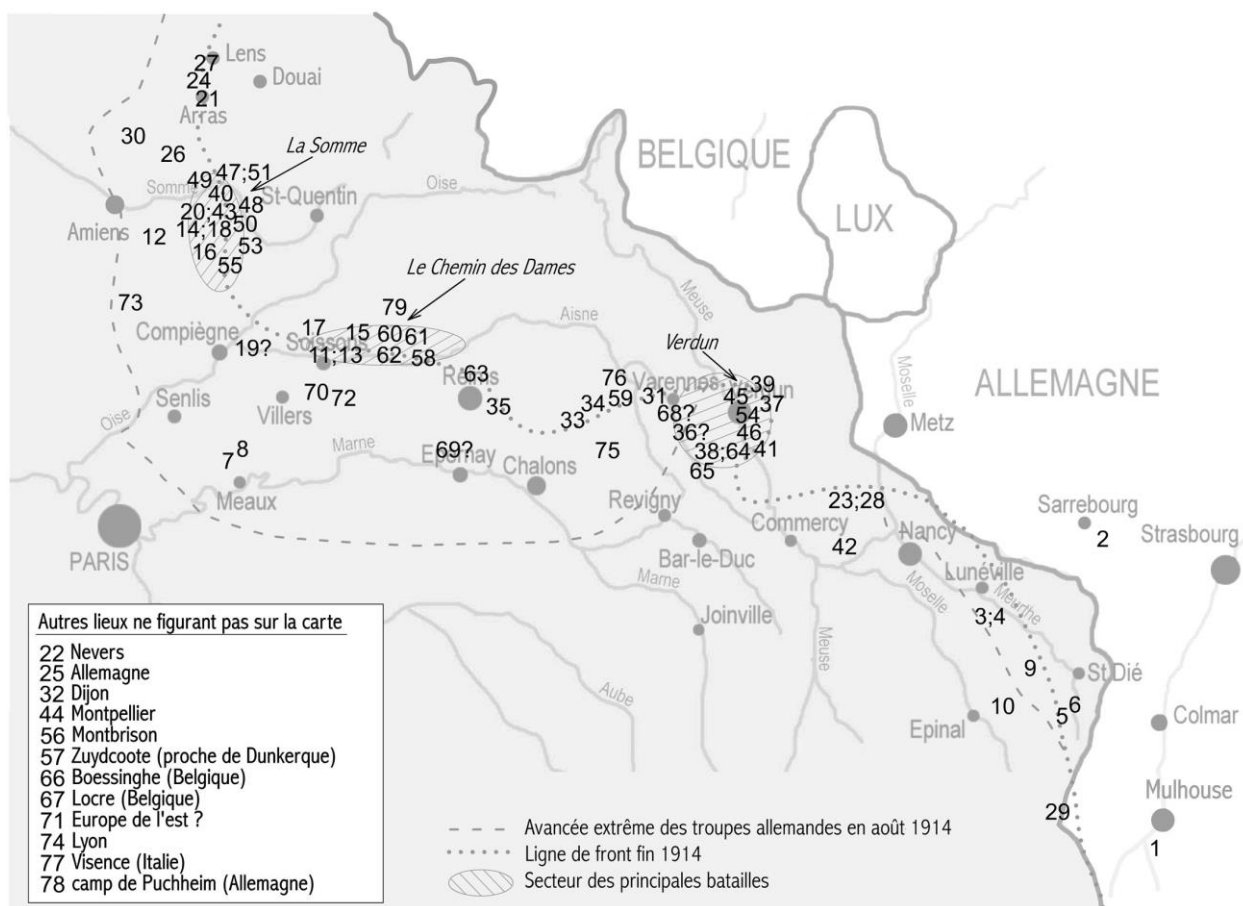
À partir de ces bases classiques, la recherche a pu utilement être poursuivie en allant aux nombreuses sources d'informations désormais disponibles sur les sites *Internet*.

Par l'effet d'une volonté politique de "devoir de mémoire" qui a conduit à l'élaboration des ces sites officiels du Ministère de la défense et grâce au travail de collecte d'informations de quelques passionnés⁸⁹, il est aujourd'hui possible, par l'accès aux sites informatisés, de s'affranchir de recherches fastidieuses dans les archives militaires.

Parmi la multitude de sites *Internet* faisant référence à la guerre de 1914-1918, trois ont particulièrement retenu notre attention⁹⁰.

⁸⁹ Les sites <http://perso.wanadoo.fr/champagne1418> ou <http://www.pages14-18.com> par exemple.

⁹⁰ <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>
<http://sepulturesdeguerre.sga.defense.gouv.fr/>
<http://perso.wanadoo.fr/champagne1418>



En recoupant les informations tirées de ces différentes sources, nous avons ainsi pu dresser la carte des lieux du décès des soldats de Saint-Bonnet :

Les numéros sur la carte correspondent à chacun des soldats, selon l'ordre chronologique de leur décès.

Certains décès ne figurent pas sur la carte, faute d'information. Lorsque le lieu du décès n'est pas déterminé avec certitude, le numéro est suivi d'un point d'interrogation. Les soldats morts dans des régions ne figurant pas sur la carte sont répertoriés dans l'encadré en bas à gauche.

L'analyse de la carte des lieux de décès nous permet de les situer dans le temps et l'espace en rapport avec les grandes étapes de plus de quatre ans de guerre.

À première vue, les lieux où meurent les soldats sont assez disparates. Pour rendre plus explicites les résultats de l'observation, il faut distinguer deux "types" de décès :

- Le soldat mort sur le champ de bataille, dont le lieu du décès nous renseigne directement sur la topologie des combats ;
- Le soldat blessé au combat et décédé des suites de ses blessures, à l'écart du front. Dans ce cas-là, le lieu de la mort nous permet de déduire avec une relative certitude le lieu du combat à l'origine de la blessure.

On voit alors de façon évidente que les lieux de décès sont extrêmement concentrés autour des batailles les plus importantes de la guerre, à savoir les différentes batailles de Verdun/l'Argonne, les batailles autour de la Moselle et dans la région du Chemin des Dames.

Ceux qui meurent à l'écart du front sont très souvent des soldats qui n'ont pas survécu à leurs blessures, et qui sont morts dans des ambulances ou dans des hôpitaux. Parfois, on l'a vu, les soldats meurent de maladie. Pour l'un d'entre eux, la mort est accidentelle.

On découvre également que d'autres soldats sont morts aux combats dans des régions plus éloignées, le nord de la France, la Belgique, l'Italie. Quelquefois les soldats sont faits prisonniers et emmenés dans des camps en Allemagne. Leur sort reste assez méconnu.

Si l'on observe la chronologie et la localisation de leurs décès, on voit les soldats de Saint-Bonnet participer à tous les grands combats, mourir en continu tout au long des étapes de la guerre, et grossir, pour leur modeste et silencieuse part, les masses énormes des sacrifiés des grandes batailles.

Les six premiers soldats défunts trouvent la mort en Alsace-Lorraine, au cours d'expéditions. En effet, au tout début de la guerre, l'essentiel des troupes est concentré en Alsace-Lorraine pour la défense des frontières avec l'Allemagne. Les divisions sont très mobiles mais peu organisées : les premiers jours de la guerre sont très meurtriers. Saint-Bonnet commence de payer son tribut.

Puis, contre toute attente, les troupes allemandes arrivent en France après avoir traversé la Belgique. La ville de Paris est menacée. Les troupes sont alors redirigées vers la région parisienne par tous les moyens de locomotion possibles. Sur la carte, nous situons deux décès dans la région de Meaux, au nord-est de Paris.

Les Allemands, stoppés dans leur progression, sont rapidement refoulés vers l'Aisne. En septembre 1914, le front se stabilise et restera pratiquement inchangé jusqu'à la fin de la guerre. À partir de cette période, les divisions d'infanterie sont beaucoup plus statiques. Les soldats trouvent la mort essentiellement sur le front.

Fin 1914, les décès sont enregistrés dans deux régions qui ont connu des combats très intenses : la région de la Somme et la région de Soissons, comprenant entre autres, les batailles du Chemin des Dames.

À partir d'août 1915, tous les décès sont concentrés entre Reims et Verdun, dans la région proche de l'Argonne et de Mourmelon. À partir d'avril 1916, les décès sont confinés sur Verdun et sa région proche.

Entre août et octobre 1916, on retrouve à nouveau six soldats décédés sur les rives de la Somme. Puis à partir d'avril 1917, à nouveau quatre soldats morts au Chemin des Dames.

En 1917 et 1918 certains soldats meurent à l'étranger.

À la fin de la guerre, l'avancée des troupes françaises épaulées par les Alliés est très rapide. La carte montre bien que les derniers soldats meurent après avoir traversé le front, à la poursuite des troupes allemandes.

Ainsi, parmi tant d'autres de leurs camarades combattants, près de quatre-vingts hommes de Saint-Bonnet ont péri, contribuant par leur mort à écrire sur le sol l'histoire de la guerre.

Tentons de suivre l'un d'eux dans son mortel itinéraire.

Un soldat parmi d'autres : Claudius Mathevon

Certains soldats ont combattu seulement quelques jours, au cours des premiers affrontements de 1914, avant d'être tués. D'autres sont morts au fur et à mesure que se déroulaient les mois de ces longues années de combat. Pour imaginer, ne serait-ce qu'un peu, ce

qu'a été le sort de ces hommes, prenons l'exemple de l'un de ceux qui, parmi d'autres, a parcouru les champs de bataille, résisté sur le front, croupi dans les tranchées pour mourir à quelques jours de l'armistice : Claudius Mathevon.

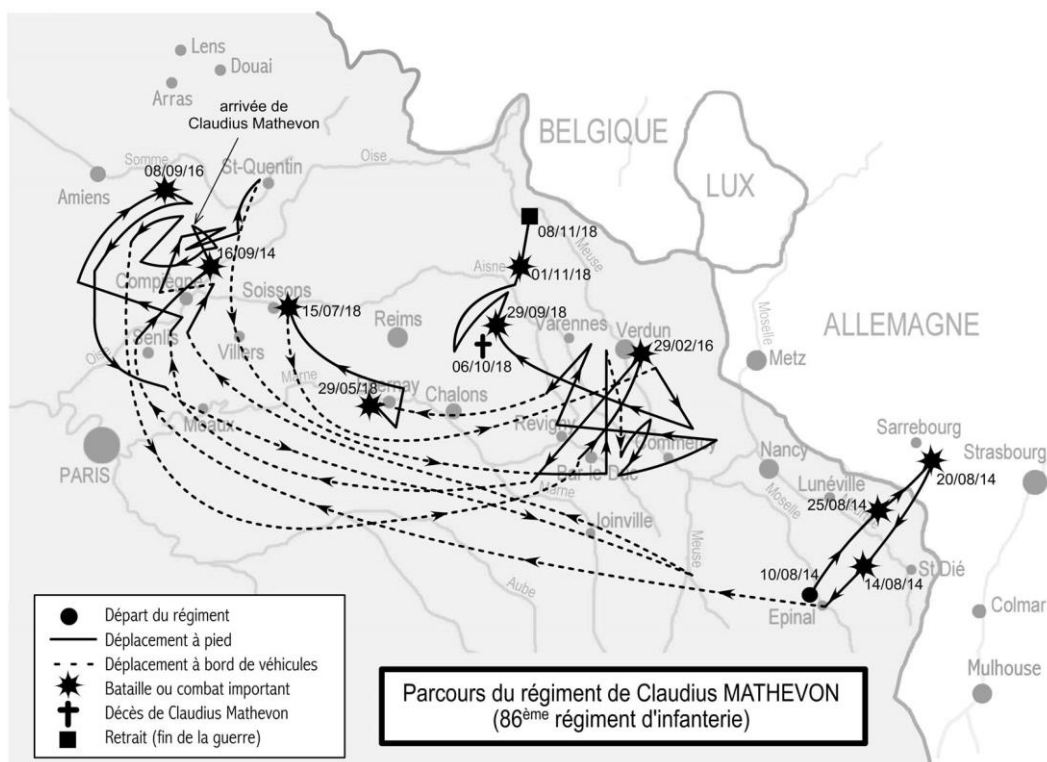
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom MATHEVON
 Prénoms Claudius
 Grade 1^{er} Classe 1^{re} Cie
 Corps 86^e Rég^t Infanterie
 N° 9966 au Corps. — Cl. 1916
 Matricule. 133 au Recrutement Montbrison
 Mort pour la France le 6 octobre 1918 (Marne)
à l'ambulance 9/5 (Auve) à Neuve
 Genre de mort Décès des suites de blessures
de guerre
 Né le 30 mai 1895
 à Roche Département (Loire)
 Arr^e municipal (p^r Paris et Lyon) }
 à défaut rue et N° }
 Jugement rendu le _____
 par le Tribunal de _____
 acte ou jugement transcrit le 7 septembre 1918
 à St Bonnet - le Bourgeois
 N° du registre d'état civil (Loire)
 101-708-1922 [26435]

On ne trouve pas Claudius Mathevon, fils de Pierre et Marie Chalas, sur la liste du recensement de la population de Saint-Bonnet en 1911. Pourtant, une grande partie de sa famille y réside : le jeune homme, alors âgé de 15 ans est, comme bien d'autres, probablement déjà "placé" comme domestique dans une autre commune où il aura été recensé au domicile de son patron. Mais c'est bien à Saint-Bonnet que son décès sera enregistré.

La classe 1916 à laquelle il appartient est mobilisée du 8 au 12 avril 1915. Après avoir rejoint le bureau de recrutement de Montbrison, portant le matricule 133, il est affecté au 86^e régiment d'infanterie, 1^{re} compagnie, où lui est désormais attribué le matricule 9 932. Il combattra pendant trois ans et demi, et mourra des "suites de blessures de guerre" à l'ambulance 9/5, à Auve dans la Marne, un mois avant la fin des combats, le 6 octobre 1918, à six heures du matin.

Nous avons reconstitué et tracé sur une carte l'itinéraire suivi par le 86^e R.I., qui a été aussi celui de Claudius Mathevon. Le régiment est rattaché à la première armée le 2 août 1914 ; il appartient d'abord à la 25^e division d'infanterie, puis à la 120^e à partir de juin 1915. Voici le schéma de son parcours du début à la fin de la guerre :



Du 6 au 10 août 1914, le régiment est transporté par voie ferrée dans la région d'Épinal. Du 10 au 21 août a lieu une première grande offensive dans la région de Sarrebourg, en Lorraine. Le 86^e R.I., que Claudius rejoindra plus tard, effectue le même parcours que celui des divisions auxquelles appartiennent plusieurs de ses camarades de Saint-Bonnet, dont certains vont mourir : Henri Plagneux est "disparu" le 20 août à Sarrebourg ; Joseph Moulin est tué à Xaffervillers dans les Vosges le 9 septembre ; Antoine Ponchon, blessé, meurt à l'hôpital d'Épinal le 11 septembre.

À observer le schéma des trajets qu'a suivis le régiment de Claudius, on est frappé par le nombre et la complexité des mouvements des troupes. Les transports à bord de véhicules, contournant le front, les conduisent sur les lieux des batailles où les déplacements, effectués à pied ceux-là dès les premiers jours, conduisent au combat et, déjà pour beaucoup, à la mort. De grandes zones se détachent ainsi sur la carte, correspondant aux lieux et périodes des affrontements les plus durs : dès les débuts de la guerre, en août-septembre 1914, quand les armées se concentrent vers l'Alsace-Lorraine, le 86^e R.I. participe vers Sarrebourg aux premières batailles dans lesquelles vont mourir plusieurs des proches de Claudius qui l'ont précédé sur les champs de bataille. Puis, sans délai, le régiment suit le grand mouvement qui déplace les armées pour protéger Paris des troupes allemandes rentrées en France via la Belgique, et prend part alors aux premières batailles de l'Aisne et de la Picardie. C'est ensuite une longue période d'occupation sur le front.

Claudius Mathevon, qui n'a pas 19 ans lorsqu'il est mobilisé⁹¹, a rejoint désormais son régiment, dans une période d'occupation du front, au nord de Compiègne. L'appellation "Joinville", qui apparaît précédant son prénom sur le site "sépulturesdeguerre" a peut-être pour origine la ville de Joinville, qu'il traverse au cours des déplacements de son régiment. Est-ce un surnom que lui aurait valu dans cette localité une plaisanterie entre camarades, un fait divers, un fait d'armes ?

Plusieurs fois, il sera dans la région de Verdun ; à la fin de l'hiver 1916, comme tant d'autres, il y combattra. À l'automne de la même année, ce sera la bataille de la Somme. Il échappera à la mort. Pierre Masson, du même régiment que lui, y laisse la vie, à Vermandovillers,

⁹¹ L'appel de la classe 1916 a été réalisé du 8 au 12 avril 1915. H. Gerest, *Les populations rurales...* p.101.

le 17 septembre, "tué à l'ennemi sur le champ de bataille", comme beaucoup d'autres de leurs camarades, Félix Chevalere, Félix Maisse, Jean-Baptiste Fouquet, François-Régis Rigaud, Jean-Marie Bouchand. L'année 1917 et la première partie de 1918 seront, si l'on ose dire, plus calmes, moins spectaculaires. Au cours de l'été 1918, Claudius aura à nouveau à combattre dans les batailles de l'Aisne, de Champagne, de la Marne.

Les périodes intermédiaires font alterner déplacements, périodes d'occupation de secteurs et manœuvres de retrait du front avant changement de position, séances d'instruction et de préparation avant la bataille et repos. La sécheresse d'un descriptif des mouvements du régiment ne dit pas la cruauté des conditions d'occupation des secteurs du front. Beaucoup de soldats de Saint-Bonnet y ont, eux aussi, trouvé la mort dans des lieux dont le nom n'a pas accédé à la célébrité... Claudius Mathevon, lui, survit encore pour un temps.

Début septembre 1918, le régiment est transporté en camions vers la région de Verdun, occupe plusieurs secteurs, aidé par des soldats américains qui assurent la relève. Puis, déplacé vers Guizancourt, il apporte un soutien à la bataille de Champagne et d'Argonne. Alors que les Alliés commencent à l'emporter sur les troupes allemandes, entre le 29 septembre et le 15 octobre a lieu une attaque sur le plateau de Soudans. Au cours de quel affrontement "Joinville" Claudius Mathevon a-t-il reçu d'irréremédiables blessures ? On ne sait pas. Il en meurt, quelques semaines avant l'armistice, le 6 octobre, dans l'ambulance à six heures du matin. Le même jour décède Jean-Pierre Rondel, un autre soldat de Saint-Bonnet.

La sépulture de Claudius Mathevon est située tout près du lieu de sa mort.

À Saint-Bonnet, pendant la guerre

Pendant que se battent et meurent les soldats, comment vit-on à Saint-Bonnet ? Nous avons quelques indications.

Huit fois seulement, et de manière brève, le conseil municipal évoque la guerre au cours des séances qu'il tient de 1914 à 1918. C'est l'esprit de solidarité qui anime d'abord les conseillers : dès le 8 août 1914, ils décident "de donner les secours pendant la durée de la guerre aux familles nécessiteuses des militaires. Une somme sera prévue au budget additionnel de 1914". Le 3 septembre, est votée "la somme de deux cents francs destinée à améliorer l'ordinaire des militaires blessés, hospitalisés à Montbrison", où "des hôpitaux temporaires ont fonctionné dans des locaux scolaires à Montbrison. En août 1914, les premiers blessés y arrivent⁹²".

Plus instructives sont les quelques notations qui suivent, parce qu'elles invitent à imaginer comment la guerre influe sur la vie locale. Le 7 février 1915, le secrétaire de mairie, monsieur Blanc, se voit attribuer une somme de cinquante francs "pour le dédommager des frais par lui supportés au début de la mobilisation". Par-delà la tâche du secrétaire de mairie et la sécheresse des propos, on devine la pesanteur de ces derniers mois de l'année 1914 qui voient s'allonger, impitoyable, la liste des hommes qui quittent le pays et partent pour la guerre.

Plus tard, d'autres agents seront également rétribués, par décision du conseil réuni le 1^{er} septembre 1918 : mademoiselle Michalon, receveur des postes, qui percevra une subvention de trente francs ; monsieur Adilon, à qui seront alloués cent francs pour son "service de porteur de dépêches". Ce service, ajoute-t-on dans une formule qui s'avère cruelle si l'on songe à la mort des soldats que, parmi d'autres nouvelles, ces dépêches annonçaient, "a pris beaucoup d'extension depuis 1914".

⁹² H. Gerest, p. 140.

Cette inhabituelle agitation administrative et postale, c'est aussi le rappel permanent de l'éloignement des hommes mobilisés et, sans qu'on n'y prenne garde tant qu'on ne sait pas que la guerre va durer longtemps, le signe du recul que leur absence impose à l'économie agricole⁹³ : entre le début et la fin de la guerre, les landes et incultes, pâturages et pacages progresseront au détriment des terres cultivées ; la diminution de la superficie des terres labourables est encore plus marquée dans les communes de montagne, de 6 % dans le canton de Saint-Georges-en-Couzan⁹⁴. Les surfaces en céréales connaîtront une nette diminution laquelle, concernant le seigle, la céréale de montagne par excellence, est de 23,80 % en 1917 par rapport à 1912. Il en va de même de la pomme de terre. La pénurie de main-d'œuvre provoquée par la mobilisation est évidemment pour beaucoup dans l'explication de cette récession.

Le conseil évoque indirectement ces préoccupations concernant le manque de main-d'œuvre, non pas à propos des agriculteurs eux-mêmes, mais des maréchaux-ferrants. Le 10 mars 1918, il expose que la commune, qui compte en 1911 six de ces artisans avec leurs ouvriers, en est "actuellement dépourvue", bien entendu pour cause de mobilisation, et de décès. Effectivement, trois jeunes hommes, fils de charrons, sont morts ou vont mourir à la guerre : Michel Eugène Cellier, de Grandris ; Claude Laurendon de Solleymieux et Jean-Marie Reynaud, du bourg. Pourtant, argumentent les conseillers, la présence de ces artisans spécialisés est "d'une impérieuse nécessité soit pour le ferrage des animaux de trait, soit pour la construction ou la réparation des instruments agricoles". Il plaide pour obtenir du préfet le sursis d'appel de deux jeunes "maréchaux-forgerons, le plus tôt possible, sinon le rendement agricole sera presque nul". Il faut faire la part des excès de style dans ces propos de circonstance. C'est pourtant une manière pour les conseillers municipaux d'observer dans quelle situation est leur "commune comprenant 1 737 habitants exclusivement cultivateurs", où gagnent la friche et les bois, privée de ses hommes jeunes, dont beaucoup sont déjà morts.

Le même monsieur Blanc, secrétaire de mairie et également instituteur, qu'on a vu accomplir des tâches administratives au début de la mobilisation, bénéficie à nouveau d'une subvention de cent francs, votée le 1^{er} septembre 1918, "pour avoir rempli la mission de collecteur de céréales au début de l'année 1918". Sans doute faut-il y voir une allusion aux réquisitions auxquelles étaient soumises les campagnes, sommées dès le début de la guerre de fournir matériel, chevaux et denrées agricoles⁹⁵, et à l'obligation dans laquelle se trouvent, à partir de 1917, les agriculteurs de déclarer les produits qu'ils détiennent, en vue de faire face à la pénurie alimentaire que subissent les villes. Il est vrai que, s'agissant des céréales, selon Henri Gerest, les prélèvements ont été faibles dans le Montbrisonnais, et spécialement s'agissant du seigle : 1,05 % de la production⁹⁶.

Le 30 septembre 1917, conformément à une circulaire du préfet "concernant la résiliation des baux ruraux par suite de la guerre", le conseil municipal nomme quatre cultivateurs propriétaires et quatre fermiers pour être "appelés éventuellement à faire partie de la commission cantonale". Il est peu probable que l'application de la circulaire préfectorale ait eu beaucoup d'impact dans cette région où domine le faire-valoir direct. Une autre liste du même type est dressée par le conseil municipal dans sa séance 14 avril 1918.

⁹³ La chute démographique avait commencé bien avant la guerre, produisant ses effets sur l'économie locale. Mais il est indéniable que la guerre, créant une subite pénurie de main-d'œuvre, a accentué gravement le mouvement de récession économique.

⁹⁴ H. Gerest, p. 137.

⁹⁵ "L'effort que vient de faire la France pour se dresser devant l'ennemi serait vain si le service de Ravitaillement, qui n'est autre chose que la mobilisation des ressources agricoles de la nation, ne donnait pas aux armées et aux places fortes les approvisionnements qui leur sont indispensables pour remplir leur rôle." Ministre de l'Intérieur aux préfets 4 août 1914, cité par Gerest, p. 115.

⁹⁶ H. Gerest, p. 122.

La guerre engendre la hausse des prix. On ne s'attend pas à ce que le prix du charbon affecte la vie d'un village qui utilise le bois comme moyen de chauffage. C'est l'école publique dont il est question, avec ses six classes du bourg et des gros hameaux : le 4 août 1916, on vote un crédit supplémentaire de 245 francs pour le chauffage des classes. Le tarif des messes lui-même, nous apprendra le registre du curé Chalaye, est augmenté.

Le village vit, dans les misères de la guerre, tâchant de passer au travers des réquisitions et des tracasseries administratives, manquant de bras, pleurant ses morts. Le mauvais temps, qui prévaut ces années-là⁹⁷, complique le travail et ajoute aux difficultés quotidiennes : Saint-Bonnet souffre d'un excès de pluie en été 1914, comme l'indiquent les messes dites "pour le beau temps". Les années suivantes ne sont guère plus favorables. L'été 1918 est particulièrement sec, et on implore encore le ciel, cette fois-ci "pour la pluie". En novembre, les combats à peine terminés, on aura encore à déplorer une nouvelle attaque, celle de "l'épidémie" - la grippe espagnole probablement - contre laquelle le bourg et le village de Bourchanin font dire d'autres messes.

Beaucoup de messes seront célébrées pendant ces années de malheur.

À l'église, les vivants et les morts

Les pratiques religieuses, si elles sont l'expression visible d'une foi, ont aussi pour objectif de rendre plus favorables, on le voit, des conditions matérielles difficiles qu'aggrave encore la guerre. On a toutes les raisons de rechercher avec persévérance la protection divine contre le malheur. Et on implore le salut pour ceux qui meurent.

En examinant le contenu du registre des messes tenu par le curé de la paroisse, on ne va pas s'éloigner de la guerre : page après page, on la voit arriver, s'installer, occuper la place, obsédante. Les messes tiennent une impossible comptabilité des blessures, des disparitions, des morts. À Saint-Bonnet, on pleure, on prie, on implore Dieu, on invoque les saints, on espère.

Les pages du registre vont nous amener à observer le comportement religieux de Saint-Bonnet face à l'implacable guerre.

En marge à gauche du registre est inscrite la date à laquelle la messe est "donnée" - un dimanche ou jour de fête religieuse ; en marge à droite la date où elle sera célébrée ; au centre, l'intention à laquelle la messe sera dite. Les intentions sont très diverses. Les plus fréquentes sont "pour la famille..." ou pour "les défunts...", la famille étant désignée par les noms accolés de l'époux et de l'épouse, suivis du lieu d'habitation : par exemple "pour la famille Paley-Patural de Loabe", ou encore "pour les défunts Chazal-Rondel de Bourchanin"... Les messes sont aussi dites pour une personne défunte dont le nom est cité ; pour demander la protection d'un vivant en difficulté, d'un malade, d'un soldat ; pour retrouver un temps favorable aux récoltes ; souvent "à une intention particulière", discrètement tenue sous silence ; pour remercier d'un bienfait obtenu ; en l'honneur d'un saint ou d'une sainte...

Lorsque sont cités les noms des personnes, il est fréquent que soit mentionné aussi le lieu de leur origine pour qu'on ne se méprenne pas sur des noms et prénoms identiques portés dans des familles différentes. À la suite des funérailles, plusieurs messes sont données pour être célébrées à l'intention du défunt au cours des mois qui suivent selon un calendrier prévu à

⁹⁷ "À un été humide et frais succède en 1914 un automne pluvieux qui retarde les semailles et malgré les ensemencements du printemps 1915, la récolte en souffre : le grain et la pomme de terre sont moins abondants (...). La rigueur de l'hiver 1917 détruit les seigles en montagne, fait périr de nombreux arbres, retarde les emblavures. Il est suivi, pendant l'été 18, d'une longue période de sécheresse qui affecte pommes de terre et foin." (H. Gerest, p. 123).

l'avance. Par leur nombre, leur fréquence, et leur étalement dans le temps, les messes - qui sont célébrées moyennant paiement d'un tarif établi, et qui sont annoncées publiquement au cours de l'office du dimanche - traduisent la position sociale de celui qui les "donne". On voit ainsi programmées en une seule commande, dans le registre qui nous occupe, jusqu'à cent messes à l'intention d'un même défunt. Dans les cas les plus fréquents, ce sont d'une unité à quelques dizaines.

Le contexte de la guerre, bien entendu, influence la pratique religieuse. Près de cinq mille messes sont données pendant la période de la guerre⁹⁸, soit quatre-vingt-dix par mois, contre soixante-dix avant la guerre, en période ordinaire. La différence correspond aux célébrations spécialement destinées aux soldats, vivants et morts. La religion va se manifester, dans un premier temps au moins, comme un soutien à l'œuvre nationale d'une part, comme un recours, à la fois intime et collectif, face à l'épreuve d'autre part.

Les conscrits, catégorie civile et militaire par définition, destinés à servir et défendre le pays, sont reconnus par l'église comme des groupes constitués et soutenus par elle. On le constate dès avant la guerre : une messe est donnée le 27 décembre 1913 "pour les conscrits de 1869-70". Le 17 mai 1914, une autre est donnée pour le défunt Jean Viallon par ses "conscrits 1896", puis deux autres "pour les conscrits défunts (1883)". La guerre venue, le 21 février 1915, une "messe de départ" est donnée pour les conscrits de la "classe 1915", qui sera célébrée le 14 mars.

L'implication de la paroisse dans la guerre se manifeste encore dans le choix des saints qu'on invoque et la manière dont on le fait. Jeanne d'Arc, qui n'est pas encore canonisée - elle le sera peu après la guerre, en 1920 - est cependant traitée à l'égal d'une sainte, symbole national et guerrier particulièrement bien adapté à la situation. Alors que son nom n'apparaît jamais dans les dix mois qui précèdent la guerre, trois messes sont célébrées "en l'honneur de Jeanne d'Arc" dès les derniers mois de 1914 ; la presque sainte sera invoquée sans relâche au cours de trente-deux offices jusqu'à la fin de la guerre.

Saint Louis - représenté à l'église sur un vitrail -, qu'on rencontrera seulement trois fois, est cependant mentionné le 22 décembre 1914 pour son titre de "roi de France". Sans doute faut-il chercher la même préoccupation de servir la France et le même souhait de la vouloir victorieuse chez ceux qui, le 21 août 1915, donnent une messe "en l'honneur de N. D. de la Victoire pour des soldats". Il est vrai que, hormis Jeanne d'Arc, on ne trouve plus de telles références nationalo-religieuses quand, ensuite, tombent en grand nombre les soldats au combat.

Beaucoup plus nombreuses - et combien plus émouvantes ! - sont ces messes données par les familles, ou quelquefois des amis, pour le repos de l'âme de soldats défunts et pour la protection de ceux qui sont à la guerre. Sous le style d'un registre qui tient la liste administrative et comptable⁹⁹ des offices transparaissent le chagrin, l'inquiétude et l'angoisse.

Huit cents messes sont données pour les soldats entre le 1^{er} août, début de la guerre, et le jour où se referme le registre, le 14 décembre 1918¹⁰⁰.

Plus de trois cents messes sont expressément dites pour la protection de soldats vivants. Vivants, ou - avec un espoir qui sera souvent déçu - encore présumés tels, s'agissant dans une cinquantaine de cas de "disparus". Près de cinq cents autres offices sont célébrés à l'intention des

⁹⁸ Le registre commençant en octobre 1913, c'est 5 800 messes qui sont programmées dans toute la période.

⁹⁹ Les pages sont barrées d'un grand X au fur et à mesure que les messes sont dites. Le registre note : "À partir du 1^{er} septembre [1917] messes à 3 frs".

¹⁰⁰ Bien entendu, les messes pour les soldats défunts seront encore célébrées plus tard, mais nous ne pouvons aller au-delà de la date limite du registre.

soldats défunts. C'est encore, dans de nombreux cas, probablement à des soldats que pensent aussi ceux qui donnent des messes à de nombreuses "intentions particulières".

Les vivants et les disparus

Les messes sont données "pour un soldat" ou plusieurs, "pour un disparu" ou plusieurs, sans que soit cité leur nom. Quarante-trois fois, l'intention "pour un soldat" ou "pour un disparu" est notée sans autre mention. Dans les autres cas, les plus nombreux, elle est assortie de la désignation d'un saint en l'honneur de qui la messe sera dite, et dont on attend qu'il tienne un rôle d'intercesseur, par exemple : messe "en l'honneur de st Joseph pour 2 soldats", ou "en l'honneur de st Antoine de Padoue, 1 disparu". Il y a évidemment un lien entre la prière qu'on adresse à Dieu et la qualité des saints qu'on invoque. C'est ainsi, s'agissant des disparus, qu'on se tourne vers saint Antoine de Padoue, qui a la réputation d'aider à retrouver ce qu'on a perdu : son nom est associé à l'intention de "disparus" ou de "soldats" treize fois de juin 1916 à fin 1918, c'est-à-dire à partir d'une période où, l'absence de nouvelles se prolongeant dans des familles sans cesse plus nombreuses, l'attente devient de plus en plus insupportable. De façon générale, la période de la guerre connaît un regain de ferveur pour saint Antoine de Padoue qui, cité seulement trois fois pendant les dix mois qui précèdent la mobilisation, est invoqué soixante-dix fois pendant les années de guerre : c'est une attitude de supplication, c'est une marque de confiance en Dieu.

Mais c'est aussi l'aveu de la crainte du pire : que la disparition soit en réalité l'annonce d'une mort qui ne dit pas son nom. On voit la confirmation de cette attitude dans le rapprochement - qu'on retrouve treize fois - entre le soldat pour la survie duquel on prie au cours d'une messe et les "âmes du purgatoire" ou les "âmes délaissées" : le soldat dont on est sans nouvelle, assimilé à une âme en attente, est, sans qu'on veuille admettre ce qui s'impose peu à peu comme une funeste évidence, déjà imaginé dans l'antichambre de la mort. Les âmes du purgatoire et les âmes délaissées sont citées cent soixante-douze fois au cours des messes dites pendant la guerre, alors qu'elles ne le sont que six fois pendant les dix mois qui la précèdent : nul doute que parmi ces si nombreuses intentions, les soldats à la guerre, et spécialement ceux dont on ignore le sort, occupent souvent la pensée de leurs proches.

D'autres saints ou saintes, ou autres personnages célestes, sont encore nommément invoqués - vingt fois - pour la protection des soldats disparus : Jeanne d'Arc, le Sacré Cœur, saint Joseph, la Sainte Vierge.

Une ferveur accrue pendant ces périodes de désolation fait s'accroître le nombre de messes célébrées en l'honneur de saints et saintes. Plusieurs ont déjà été cités. Les paroissiens de Saint-Bonnet et leur curé tournent spécialement leur regard vers un groupe choisi de personnages célestes, intermédiaires parmi lesquels on retient ceux qui sont le mieux appropriés aux situations et l'état d'esprit dans lesquels on se trouve : inquiétude, angoisse, abandon, douleur, confiance, remerciement...

La Sainte Vierge est de loin le recours le plus fréquent : 415 messes sont données en son honneur. Elle est mentionnée sous de nombreuses appellations : le plus souvent sous la forme la plus épurée de "la Sainte Vierge" (227 fois), puis sous l'appellation "Notre-Dame de Lourdes" (173 fois) ; Notre-Dame de Fourvières, Notre Dame de l'Hermitage sont quelquefois sollicitées du fait de la proximité des lieux de pèlerinage où elles sont honorées ; d'autres fois, la qualification donnée à la Vierge traduit la tonalité particulière qu'on attache à sa dévotion : Notre Dame de la Victoire, Notre Dame des sept douleurs, Notre Dame du perpétuel secours, Notre Dame du saint Rosaire...

Saint Joseph est cité 157 fois ; Jésus, sous l'appellation "le Sacré Cœur", 131, dont deux fois sous les formes doloristes de "Cœur agonisant de Jésus" et de "Cœur miséricordieux de

Jésus". La Sainte Vierge, saint Joseph, Jésus sont invoqués dans la grande majorité des cas chacun en particulier. On relève cependant une douzaine de cas où sont associés la Sainte Vierge et saint Joseph, quelques autres la Sainte Vierge et le Sacré Cœur. La référence qu'on devine à l'ensemble familial qu'eux trois constituent devient manifeste lorsque - quatre fois - la messe est donnée "en l'honneur de la Sainte Famille".

Dans le chœur des personnages célestes, la figure maternellement terrestre de Marie - malgré la qualité quasi divine que lui confère sa virginité - tient la place éminente. Saint Joseph est révérend pour sa grande humanité. Jésus, lui - malgré la qualité d'humain que lui donne son incarnation - relève du divin. La Sainte Famille, à la fois terrestre et céleste, proche et mystérieuse, consacre - rend "sacré" - l'ordre établi des familles, son enracinement et sa permanence. C'est ainsi, on l'a vu, que les messes sont d'abord dites pour les familles et leurs défunts.

D'autres encore font partie de l'ensemble des saints et saintes auxquelles s'adressent les paroissiens. On a vu le rôle patriotique attribué à Jeanne d'Arc, la fonction attendue de saint Antoine de Padoue. Il faut encore noter saint Roch, particulièrement révérend pour ses interventions dans les différents secteurs de la santé et du travail de la terre : la ferveur envers ce saint agraire s'accroît, elle aussi, pendant la période de la guerre, où on célèbre cent dix-sept messes en son honneur. Le curé d'Ars est invoqué, peut-être spécialement à l'intention d'un séminariste, Félix Maise, combattant qui ne reviendra pas de la guerre ; d'autres saints encore, quelquefois, peut-être en référence aux prénoms de ceux dont on invoque les saints patrons : saint Michel, sainte Anne, saint Martin, sainte Philomène particulièrement honorée dans l'église où lui sont dédiés un vitrail et une statue...

On voit donc Saint-Bonnet dans la guerre prier avec constance et diversifier ses invocations pour que soient favorables les conditions de la vie au travail, pour que soit écartée la maladie, pour que survivent les hommes au combat, pour que soit assurée la permanence des familles et que les défunts obtiennent le salut. Parmi ceux-ci, tout spécialement les soldats que la guerre a emportés.

Les soldats défunts

Parmi la liste des soixante-dix-huit soldats défunts, une cinquantaine d'entre eux seulement font l'objet de célébrations.

Les autres ne sont pas cités dans le registre des messes. Pourquoi ? Dans la plus grande partie des cas, parce qu'on ne saurait célébrer des messes à l'intention de soldats dont on n'est pas assuré du décès. C'est ainsi que les morts des derniers mois de la guerre n'ont pour beaucoup pas encore de messe à leur nom, le registre s'arrêtant trop tôt au 14 décembre : soit leur mort n'est pas encore connue de façon certaine, soit des messes seront programmées dans les pages du registre suivant, dont nous ne disposons pas. Ainsi ne figurent pas, ou pas encore, Claudius Mathevon, Jean-Pierre Simon, Henri Dérory, Jean Spéry, décédés en octobre et novembre 1918. Un Jean-Pierre Rondel, s'il s'agit effectivement du soldat mort le même jour que Claudius Mathevon et non d'un homonyme, est cependant cité.

D'autres absences du registre ont d'autres explications : le lieu d'enregistrement des décès, quand il n'est pas Saint-Bonnet, permet de comprendre que le suivi religieux de la mort a lieu ailleurs. C'est le cas des six soldats qui, inscrits sur la plaque de l'église, n'apparaissent pas sur le monument civil, et dont le décès a été inscrit sur les documents d'état civil d'autres communes. Peut-être aussi, certains, célibataires, père et mère défunts, sont-ils délaissés, une fois dite une messe de funérailles. On ne voit pas nommés davantage le soldat Maison Marie (ou Maison A. à l'église) et celui de l'un des deux Dupuy J. M. dont nous ne connaissons que le nom, le dernier inscrit sur le monument : ces deux cas demeurent mystérieux.

Les cas les plus nombreux sont ceux des "disparus". Tous ceux-là, les six de l'état civil et les autres disparus qui apparaissent sur la plaque de l'église, malgré la précocité de leur disparition, ne sont pas considérés comme morts tant qu'on n'a pas la preuve ou la confirmation administrative de leur décès. Aussi bien ne saurait-on célébrer un office religieux pour un disparu comme on le ferait pour un défunt parce qu'un disparu est considéré comme un vivant.

Où est la différence ? Lorsqu'on demande une messe pour un vivant à l'intention duquel on implore l'aide divine, son nom n'est jamais cité. Au contraire, si c'est à l'intention d'un mort, il est nommé avec précision : ses nom, prénom, lieu de résidence quand il le faut pour éviter des confusions, sont prononcés publiquement lors d'un office dominical en même temps qu'est annoncé le jour où sera dite la messe. Donner le nom de nouveaux morts, c'est les ajouter à la liste des morts qui les ont précédés, inscrits au nécrologe de la paroisse, situés dans un autre monde dans l'attente du paradis : comme si le nom et le prénom, chrétien, étaient consubstantiels à l'âme qui quitte le corps. On ne saurait, au contraire, citer nommément des vivants au cours de la messe, fussent-ils disparus : ce serait prendre le risque de les assimiler à des morts.

Après le décès, constaté ou officiellement reconnu, des soldats, une cinquantaine de familles donnent ainsi des messes nominativement à l'intention de leurs soldats défunts. On ne s'étonne pas de comptabiliser soixante-deux messes pour le séminariste Félix Maisse. Les chiffres sont généralement beaucoup plus faibles concernant la majorité des soldats ; ils ne dépassent pas quelques dizaines, et se limitent le plus souvent à quelques unités. Pour Jean Chambon, le premier mort de la commune "tué à l'ennemi" dès le 19 août 1914, on célèbre une messe le 7 octobre, puis une quinzaine d'autres, programmées au fur et à mesure du temps dans le registre, qui fixe la dernière connue au 1^{er} juin 1919. La mémoire de Jean Chantegret, qui lui succède peu après dans la mort, le 1^{er} septembre, sera rappelée au cours de vingt-quatre offices, dont le dernier prévu sur le registre aura lieu le 30 août 1918. On voit ainsi, au fur et à mesure qu'on enregistre des décès, s'établir une sorte de calendrier continu des messes destinées à assurer dans la durée les défunts de la prière salvatrice de ceux qui leur survivent.

Plusieurs fois, on voit donner en même temps une messe pour un soldat et une autre pour les défunts de sa famille d'origine. Ainsi se tisse et se maintient le lien nécessaire entre les vivants et les morts.

La religion confie aux morts la mission d'apporter leur part d'histoire dans le déroulement continu de la vie des familles et du village. La guerre, imposant ses morts supplémentaires, donne à cette mission une signification plus forte encore.

Après la guerre

La guerre, en enlevant de nombreux jeunes hommes à Saint-Bonnet, a modifié la structure de sa population et accéléré le processus des transformations économiques et sociales qui, depuis plusieurs dizaines d'années, affectent les campagnes. On a vu combien l'absence des hommes partis pour la guerre avait influé sur le travail agricole et l'économie du pays. Saint-Bonnet, qui avait vu sa population diminuer de deux cents habitants en vingt ans, entre 1891 et 1911, perd à nouveau deux cents personnes, cette fois en seulement dix ans, de 1911 à 1921. Le recensement - 1 534 habitants en 1921¹⁰¹ - fait apparaître une nouvelle répartition des âges. C'est dans la baisse de la proportion des effectifs des 20 à 40 ans (25 %, au lieu de 27) et des 40 à 60 ans (21 %, au lieu 22) que se comptabilisent les morts de la guerre. Les plus jeunes, de 0 à 20 ans, parce que des enfants ne sont pas nés des soldats disparus, voient leur part diminuer de 41 à 39 %. La

¹⁰¹ Archives départementales de la Loire. 6M 248

population vieillit, comme le confirme la place faite aux plus de soixante ans : 15 au lieu de 10 % en 1911. Le mouvement ne s'arrêtera pas.

Beaucoup de noms de famille ont disparu de Saint-Bonnet. La guerre n'y est pas pour rien, privant de descendance des familles dont les fils sont sacrifiés : il n'y a plus de Savatier à Saint-Bonnet, plus de Malécot... Des filiations ont été interrompues à jamais sur les champs de bataille.

Reste à honorer les morts.

Le dimanche 16 juillet 1922, Saint-Bonnet inaugure son monument. La presse en rend compte, dans le *Journal de Montbrison* et *Le Montbrisonnais*. "La place est noire de monde". De nombreuses personnalités sont là, parlementaires, sous-préfet, élus locaux et cantonaux, représentants des sociétés d'anciens combattants et des familles des soldats défunts... On ne compte pas moins de dix discours qui, tous, avec emphase et émotion, célèbrent la vaillance et le glorieux sacrifice des soldats morts au champ d'honneur.

À la lecture des deux articles, on se surprend à constater que certains passages sont, mot pour mot, identiques. Les deux journaux ne sont pourtant pas du même bord : le *Journal de Montbrison*, "très conservateur et clérical", s'oppose au *Montbrisonnais* "organe de la gauche anticléricale"¹⁰². Un journaliste assez habile aurait-il écrit un texte unique, duquel il aurait tiré ensuite deux versions adaptées aux options politiques de chacun des deux journaux ? L'instituteur-secrétaire de mairie aurait-il fait office de rédacteur ? En tout cas, malgré l'union sacrée qui s'affiche autour des noms des morts et de leurs camarades survivants, des nuances qui ne trompent pas traduisent les divergences d'opinions.

Les deux journaux évoquent la cérémonie religieuse qui a précédé la cérémonie civile. Mais *le Montbrisonnais* en reste là. Le *Journal de Montbrison*, au contraire, n'est avare ni de détails ni de commentaires : toute la population s'y "était rendue", dans un état d'esprit qui est celui de la "reconnaissance pieuse". Y assistaient le sous-préfet, le sénateur Maurin, les députés Dupin et Taurines : donner ces noms, c'est aussi attirer l'attention sur le parlementaire absent, le député Robert, qu'on verra prendre part à la cérémonie civile. Le curé de Châtelneuf, lui-même ancien combattant, a "prononcé un vibrant éloge de ses compagnons d'armes" ; puis le cortège s'est dirigé vers le monument, que le clergé bénit.

Le conseiller général du canton, M. Puy, selon les deux journaux, "constate l'union des habitants de Saint-Bonnet pour honorer la vaillance des héros" puis, levant son verre à la fin du repas qui suit la manifestation, se contente, selon *Le Montbrisonnais*, d'adresser "un salut cordial aux anciens combattants qu'il ne veut pas séparer de ceux qui sont morts glorieusement". Le *Journal de Montbrison* rapporte que le même conseiller général a évoqué "l'école où allèrent ces vaillants", mais aussi "l'ombre du clocher où les principaux actes de leur vie furent sanctifiés, près de la Croix signe d'espérance et d'immortalité". Il a trouvé dans "la double cérémonie religieuse et civile le juste tribut des prières et des hommages que l'on doit aux héros". Le chroniqueur ne manque pas d'ajouter que "ce discours plein de pensées élevées et chrétiennes fut très vivement applaudi".

Alors qu'Antonin Massacrier, conseiller municipal, président de la Société des anciens combattants de Saint-Bonnet, prononçant le premier discours, termine en faisant "l'appel des morts au milieu du plus impressionnant silence", le bruit des bagarres entre la gauche et les conservateurs commence de retentir derrière les mots, ceux qu'on prononce et ceux qu'on ne prononce pas. Devant le monument aux morts, la politique reprend ses droits. M. Dupin, maire de Montbrison, député, voit son propos développé en trois paragraphes dans le *Journal de Montbrison* : il dénonce l'Allemagne qui "se dérobe à toutes les obligations imposées par le traité de Versailles", et en laquelle on ne saurait, déclare-t-il, "avoir confiance", et veut qu'elle désarme.

¹⁰² Cf. Claude Latta, *Histoire de Montbrison*, Horvath, La Diana, 1994, p. 145 et sq.

M. Dupin, rapporte *Le Montbrisonnais*, "dit que pour éviter la guerre il faut préparer la guerre". Opinion qui va "à l'encontre de M. Robert". M. Robert, député - et propriétaire du *Montbrisonnais* -, dans son journal, "préconise la Société des Nations pour éviter le retour d'une guerre nouvelle, car selon lui pour éviter la guerre il faut préparer la paix".

Les orateurs ne savent pas alors quel cours va suivre l'histoire... Moins de vingt ans plus tard, on n'aura pas su "éviter le retour d'une guerre nouvelle".

Tous s'inclinent devant les héros et magnifient l'exemple qu'ils donnent aux générations futures. Le "souvenir immortel" de leur sacrifice est gravé sur le monument.

Conclusion

À Saint-Bonnet, le souvenir des soldats défunts demeurera en effet, et sera sous peu ravivé. Quand viendra la Seconde Guerre mondiale, une sorte de filiation historique et sacrée s'instaurera entre les morts de 14-18 et ceux de 39-45. Le 3 septembre 1939, à l'église, les fidèles demandent aux morts de la Grande Guerre, "eu égard à leur grand sacrifice" leur intercession "afin que, soit du ciel soit du purgatoire, ils obtiennent de la miséricorde divine la sauvegarde de la Paix"¹⁰³.

Ceux qui sont revenus de la guerre, indemnes, gazés ou marqués de leurs blessures, ont repris leur place à Saint-Bonnet, ou l'ont quitté pour chercher en ville des conditions meilleures. Leurs récits s'effacent peu à peu des mémoires des générations qui leur ont succédé.

Tant qu'il y a eu des soldats survivants à Saint-Bonnet, le drapeau des anciens combattants a accompagné à l'église et au cimetière ceux qui, après avoir échappé à la mort au combat, avaient fini leur vie au pays. Aujourd'hui, les morts du monument sont encore honorés au cours de l'année par le conseil municipal et la population, à l'occasion de la fête patronale, le 11 novembre bien entendu ou le dimanche le plus proche, et aussi pour commémorer la fin d'autres guerres, celle de 1939-45, celle de la guerre d'Algérie. La filiation des combattants n'est pas interrompue : c'est devant le monument aux morts de 14-18, après la messe célébrée ce dimanche-là à l'église, le 12 mars 2006, que se sont recueillis ceux de la troisième génération, les anciens combattants d'Afrique du Nord.

Au cimetière, où se dresse, au centre, la croix de mission "érigée par les habitants de la commune" en 1911, et où, près de là, est enterré l'abbé Chalaye, demeure inscrit sur les tombes familiales le nom de douze soldats de 14-18 : Jean-Baptiste Chantegret, Joseph Moulin, Jean-Pierre Rondel, Joannès Chazal, Jean-Marie Forestier, les frères Pierre-Marie et Jean-Marie Malécot, Pierre Chazal, les frères Joseph et Louis Robert, François-Régis Faveyrial, Pierre-Marie Chomel.

Sur la tombe qui garde le souvenir de Pierre-Marie Chomel, fils de Jean-Baptiste Chomel et d'Antoinette Hopital, soldat de 2^e classe, 1^{er} régiment de zouaves, 13^e compagnie, matricule 019116, mort pour la France à 35 ans, suite de blessures reçues en présence de l'ennemi, le 18 juillet 1918 à Villers Hélon, dans l'Aisne, est planté le petit écriteau : concession abandonnée.

¹⁰³ Cf. Sophie Damon, "Saint-Bonnet-le-Courreau, un village et son curé en 1939 d'après l'agenda de l'abbé Chanfray", 2004, *Village de Forez*, Centre social de Montbrison.

Jean Démariaux (1895-1964)

Les souvenirs d'un prisonnier de guerre

28 mai 1918 – 14 novembre 1918

Jean Démariaux, né le 5 octobre 1895 à Moingt, fils d'André Démariaux et de Marguerite Ladret a 19 ans quand éclate la Grande Guerre. D'abord ajourné en 1914 et 1915, il est reconnu apte au service armé en 1916 et incorporé au 16^e régiment d'infanterie de Montbrison à compter du 8 août 1916. Après quelques mois d'instruction, il participe aux combats du 13 mars 1917 au mois de mai 1918 dans divers corps. Lors de la grande offensive allemande du 28 mai 1918, il est fait prisonnier à Fismes au sud-est de Soissons. Sa captivité, en Belgique occupée, dure six mois. Il est rapatrié le 8 décembre 1918 et démobilisé le 13 septembre 1919.

Bénéficiant d'une bonne instruction - il est employé chez un notaire¹⁰⁴ -, à son retour il a la bonne idée de rédiger ses *Mémoires de captivité*. Ce récit comportant seulement quatre pages manuscrites se révèle d'un grand intérêt. Simple et précis, il a été rédigé sans apprêts. Son auteur y résume, outre les faits marquants de la période qu'il a vécue, l'ambiance du moment, son état d'esprit, ses sentiments et ceux de ses compagnons. Bien sûr, aujourd'hui, ce précieux souvenir d'une époque difficile est pieusement conservé dans sa famille.

Quatre grands thèmes reviennent en permanence au cours du récit : le sentiment patriotique, la famille, la subsistance, l'amitié rencontrée.

Un patriotisme, et même un nationalisme exacerbé, transparissent toujours. Comme tous les Français de cette époque, Jean Démariaux nomme l'Allemand le Boche. Il rappelle la brutalité des ennemis, les vols commis. Selon lui les Allemands font volontairement traverser aux prisonniers les anciennes zones de batailles du Chemin des Dames où les cadavres sont *noirs, jaunes, verts* et où flottent encore des restes de gaz de combat. Il suspecte même l'infirmier qui a fait un bon pansement et donné à boire à un blessé. Pourtant il parlait un peu le français et se disait Alsacien. En regard, il insiste sur la "gaieté française" qui permet de sourire quand il n'y a plus rien à manger. Et aussi de se moquer des gardiens en les affublant de surnoms. Au moment de la libération, on entonne la Marseillaise et la Brabançonne à tout propos...

Donner de ses nouvelles, écrire à la famille est une préoccupation essentielle. Pour cela, la pauvre carte postale portant les mentions : "bonne santé", "blessé", "malade à rayer" ne suffit pas. Il faut ruser pour faire savoir que l'on a retrouvé un copain. Et ensuite, quand les jours et les semaines passent, organiser une filière avec la complicité de la population belge.

Subsister : voilà ce qui est vital. Et d'abord se nourrir. Jean note avec soin les menus de famine des prisonniers. Et aussi les astuces pour ajouter quelque chose à ces rations pitoyables : vol d'un colis, chapardage de grains de maïs... Il rend un hommage appuyé aux civils belges qui, organisés en comités, rendent de grands services aux prisonniers français. Sa reconnaissance va tout spécialement à sa marraine de guerre, une jeune fille belge de la bonne société à qui il doit, écrit-il, d'avoir conservé sa santé. Les marches interminables, le travail pénible, les poux, les cales humides du cargo qui les abritent à Anvers font aussi partie du lot des misères quotidiennes du prisonnier.

Mais quelques rencontres inopinées mettent beaucoup d'humanité dans ce sombre tableau. C'est d'abord le soldat qui pose la main sur l'épaule de Jean en lui demandant s'il n'est pas de la Loire. C'est *Tony Beaudou*¹⁰⁵, *vieux camarade de classe*.... Et, affirme Jean, *à partir de ce matin-là les souffrances furent moins cruelles*... Il y a aussi l'ange, la mystérieuse bienfaitrice

¹⁰⁴ Il deviendra clerc de notaire beaucoup plus tard.

¹⁰⁵ Tony Beaudou devait devenir quarante-et-un-an ans plus tard le beau-père de Georges Démariaux.

du prisonnier de Moingt, Mlle Ghislaine Van Biernliet, sa marraine belge. Il la voit une fois, un instant. Elle dit un mot : "Démariaux". Il répond "oui" et explique-t-il : *le gardien ne s'était aperçu de rien, j'étais content.*

Jean Démariaux rentre au pays avec ses souvenirs, bons et mauvais, et une santé délabrée. Il éprouve le besoin de consigner l'expérience vécue. Son témoignage, dans sa simplicité et sa concision a beaucoup de force. Il était fait pour les siens afin que l'on n'oublie pas trop vite. Ce récit complété par les notes de son fils Georges Démariaux constitue aujourd'hui une pierre pour construire la grande Histoire, celle qui est notre patrimoine commun¹⁰⁶.

Joseph Barou

Mémoires de captivité

28 mai 1918 – 14 novembre 1918

Fait prisonnier le 28 mai 1918, vers 8 h du matin, les Boches nous invitèrent à prendre la direction de l'arrière, nous ayant au préalable demandé les troupes et l'artillerie qui se trouvaient devant eux. Avec les camarades nous ne pûmes leur donner aucun renseignement prenant comme prétexte que nous étions en première ligne et ne pas savoir ce qui se trouvait derrière.

Avec Fallot nous emportions un autre camarade dont le nom m'échappe. Le malheureux était blessé au bas-ventre et ne pouvait faire un pas. Peu après avoir quitté le camp d'aviation où nous avons fait "Kamarad" nous fûmes obligés de nous abriter dans un chemin creux pour nous protéger du tir de nos 55. Au bout d'un quart d'heure nous nous décidions à repartir, notre camarade avait besoin d'être soigné et le maigre pansement fait sur le champ de bataille était insuffisant.

Au passage à niveau de la ligne Reims-Soissons, un infirmier boche était dans la maison du garde-barrière. Il parlait un peu français et se disant Alsacien il nous invita à rentrer, fit un bon pansement à notre camarade et nous donna à boire. Plus loin d'autres Boches faisaient bonne chair avec des poules et des lapins volés et les bonnes bouteilles de nos coopératives. Un d'entre eux parlant bien français nous donna une de ces bonnes bouteilles qui fut pour nous bienvenue mais n'ayant pas mangé et n'ayant rien, le vin nous monta à la tête. Ayant fait une civière avec deux grandes branches et une couverture, nous pûmes coucher notre camarade. Peu après il fallut se séparer. On nous obligea à le laisser dans un poste de secours. Le malheur a voulu qu'il soit fait prisonnier. Il devait partir en permission exceptionnelle le soir même pour la naissance de son bébé.

Le lendemain les prisonniers valides étaient rassemblés et à 7 h en route. Nous vîmes alors ce qu'avait dû être la bataille de la veille au Chemin des Dames : le terrain labouré, tranchées démolies, des cadavres de partout les uns noirs, jaunes, verts. Les gaz n'étant pas entièrement dissipés nous eûmes à en souffrir un peu et nous n'avions pas de masques aussi les Boches en profitèrent-ils pour nous faire passer dans ces mauvais endroits.

¹⁰⁶ Note de Georges Démariaux, fils de Jean Démariaux :

"Je tiens à remercier chaleureusement Jo Barou pour la belle présentation des *Mémoires de captivité* de mon père. Mes remerciements s'adressent aussi aux responsables de Village de Forez et du Centre social de Montbrison ainsi qu'à tous ceux qui d'une manière ou d'une autre ont contribué à la publication de cet article".

Après une étape de 30 km au moins, nous arrivons enfin dans un village presque tout entouré de barbelés. Nous voyons des territoriaux qui sont là depuis la veille. Avec Fallot et Pech, deux anciens du 370, avec qui je suis content d'être, nous n'avons mangé qu'une boîte de singe et un peu de pain qui nous restait. J'ai dans ma musette encore une boîte que nous devons manger une fois dans le camp. En passant la grille, on nous fouille et je vois ma boîte de singe disparaître. Oh ! le misérable Boche ! Bien sûr qu'ils n'en avaient pas eux aussi. Il n'a pas manqué son coup. Alors tous trois nous tenons conseil : "tu n'as rien à manger ? - non ; et toi ? - non. Alors Fallot un vrai camelot nous dit : "Messieurs la séance est levée, allons nous coucher". C'est triste mais le rire et la gaieté française emportent.

Point de paille, point d'abri alors comme tout le monde, et s'en aller plus loin, nous nous couchons sur place, nos capotes comme couvertures. La faim nous réveilla de bonne heure. Il n'était que minuit et nous ne devions pas avoir à manger avant 6 heures du matin. Enfin on [se] rassemble, à chacun un ½ litre de café, du pain, une boule pour cinq, et en route. Où allons-nous ? Tout le monde l'ignore, dans la poussière nous marchons toujours. Nous apercevons bientôt l'ancien pont. Jusqu'au soir à 4 heures, on nous occupe à ramener les obus qui se trouvaient aux emplacements de batteries sur les bords de la route. A 6 ou 7 heures nous arrivons au camp. En rentrant un ½ de soupe, de betteraves, d'orties et quelquefois de l'orge. Ceci se passait à Ramecourt. Je garderai longtemps le souvenir des jours pénibles que j'y ai passés. Pendant 8 jours, ce fut le même travail soit aux obus ou alors faire des routes ou des voies de chemin de fer. Un jour on dut me ramener par le train. Après ces 8 jours on nous changea de camp. Ce fut le même travail et même nourriture. Il faut que quelque chose de surnaturel nous gardât car il n'était pas possible que la nourriture que l'on distribuait puisse nous tenir.

Après une semaine passée dans ce nouveau camp on nous ramena dans le premier et là j'ai eu un des plus grands plaisirs de ma captivité. Un matin, au café, je tendais ma boîte en fer qui me servait également pour manger lorsque quelqu'un me tapa sur l'épaule. Mais étant plus pressé encore de recevoir le précieux liquide, je répondais simplement : "oui". Aussitôt je m'entendais dire : "Tu n'es pas de la Loire, toi ?" A ces paroles je retirai ma boîte, le mot Loire valait mieux. Peut-être allais-je trouver un ami ? Hélas, depuis 15 jours j'avais bien regardé parmi tous les prisonniers mais je n'avais reconnu personne. Me retournant alors je me retrouvais avec ce vieux Tony Beadou, vieux camarade de classe qui allait être maintenant celui de captivité. Lui ne m'avait pas reconnu et moi à peine, tellement nous étions changés, pas lavés de 8 jours, l'eau étant très rare, pas rasés et les joues bien creuses. A partir de ce matin-là les souffrances furent moins cruelles, les tiraillements d'estomac nous faisaient certainement penser à la faim, mais nous n'étions pas seuls au front. Je fus bien content de trouver un Montbrisonnais que je connaissais bien, mais en captivité on peut dire que c'est autre chose.

Le 22 juin nous quittions ce camp pour aller à Laon. Tout le monde était joyeux et l'on entendait dire à tous les groupes : "peut-être allons-nous embarquer pour l'Allemagne et nous allons pouvoir écrire". Hélas ! Quel désir nous avions d'écrire car on se doutait que là-bas, au foyer, nos parents attendaient. A Laon on nous logea à la citadelle. Le lendemain on demande des volontaires pour travailler. Avec Beadou nous y allons. Peut-être trouverons-nous à manger ? En effet on nous mène à la gare de ravitaillement et sans être vu des Boches nous avons mangé tout ce que nous avons trouvé. Personne ne put se retenir et le lendemain beaucoup étaient malades, j'étais de ceux-là. J'avais emporté mes poches pleines de maïs. Ce maïs que j'avais déjà mangé au début de ma captivité car il n'est pas un grain qui ne restait sur la route lorsque les prisonniers y passaient. C'était à qui marcherait premier pour le ramasser. Ce jour-là en arrivant du travail nous vîmes nos camarades écrire. Vite nous nous renseignons pour avoir des cartes mais il est trop tard. Aussi le lendemain nous avons couru tout le camp, demandé à tous les interprètes. Enfin en voici chacun une. Mais nous ne pouvons rien dire. Il faut mettre son nom, le régiment et suivant le cas : "bonne santé", "blessé" ou "malade". Impossible de faire savoir que nous sommes ensemble. Nous avons cependant réussi à avoir une troisième carte. Comment ? Je ne m'en souviens pas, sûrement en disant que nous n'en avons pas eu. Celle-là a été envoyée à M. Jeannin le curé, nous avons ainsi mentionné nos deux noms Démariaux – Beadou. En la recevant, il savait bien ce qu'il avait à faire.

Mais ce bonheur de vivre tous les deux ne devait pas durer. Deux jours après on demanda l'artillerie, le génie et tous les hommes âgés de 30 ans au moins. Personne ne savait pourquoi. Le soir j'appris qu'ils étaient partis. Beaudou et Fallot en étaient. Je me trouvais seul. Pech était resté à Ramecourt, car pour en sortir il fallait dire que l'on était cultivateur et Pech s'était dit seulement jardinier. En me disant cultivateur j'avais espoir d'aller chez les paysans allemands. Après cette séparation je fis la connaissance d'un autre chasseur comme moi. Pendant 8 à 10 jours nous avons travaillé à la gare de Laon pour le service de la poste. Lorsqu'il nous était possible de mettre un colis de côté nous le faisons bien. C'est là que j'ai appris à manger les escargots crus. Tous les matins je déjeunais avec ceux que je pouvais trouver. Il y avait une cantine boche et nous y allions chercher les restes de soupe et les croûtons de pain qui traînaient sous les tables.

Quelques jours après on annonce un convoi de 300 pour Gand. C'était le matin vers 10 heures. J'arrivais de la visite et le docteur boche m'avait fait rentrer à l'infirmerie. Lorsque je sus le départ je faisais retirer ma musette et mon bidon par un camarade et sous prétexte d'aller au W.C. je sortais avec lui. On m'avait mis à l'infirmerie pour soigner une diarrhée dont j'étais atteint depuis mon arrivée à Laon. Quarante-huit heures de chemin de fer de Laon à Gand. Au départ de Laon une boule pour 4 et à Mons $\frac{1}{2}$ litre de soupe de betterave. C'est toute la nourriture que nous avons eue. En passant à Hirson où nous avons resté deux heures un camarade put voir sa femme et connaître son fils qui n'était pas né à la mobilisation. Le 14 juillet à 4 heures du soir nous arrivons à Gand.

Nous débarquons à la gare Saint-Pierre, les Boches nous promènent dans les rues la population nous fait bon accueil et nous demande des boutons en souvenir. Mais les pauvres gens ne sont pas libres. Chacun jette ce qu'il peut. Après nous avoir bien promenés les Boches nous font entrer à la caserne Léopold. Aussitôt nous sommes entourés par des soldats. Là un triste moment m'était réservé. Les soldats boches nous demandaient des souvenirs et nous offraient en échange du pain. Alors je vendais mes bandes molletières pour un morceau de pain. On nous emmena ensuite dans une usine où nous couchions par terre. Huit jours là dedans seraient été longs si nous n'en étions pas sortis pour travailler. Et quel travail ! Nos ennemis nous occupaient à démolir toutes les machines, casser la fonte et le fer. Le tout mis en wagons était expédié à Hessen ou Dusseldorf. D'autres travaux nous étaient réservés dans une usine où se centralisaient les vols des Boches. Dans cette usine arrivaient les fers neufs pris en Belgique et en pays envahis. Une autre équipe allait à Port-Arthur, port situé à l'extrémité de la ville de Gand et où arrivait par péniches toute la vieille ferraille du front, laquelle était mise en wagon et expédiée à la fonderie.

J'oubliais qu'après les huit jours passés à l'usine dont je parle plus haut, on nous emmena à l'école Saint-Pierre qui nous servit de cantonnement jusqu'au 20 octobre jour où nous avons quitté Gand pour Anvers. Je ne saurais trop exprimer mes sympathies pour les habitants de Gand. Ils savaient qu'ils leur étaient défendu de nous causer et nous donner à manger. Il était bien rare qu'il se passe un jour sans qu'une femme soit prise emmenée et punie, malgré cela rien ne les a arrêtés. Par l'intermédiaire d'un camarade, j'eus une personne qui s'occupa de moi : Mademoiselle Ghislaine Van Biernliet. Mes lettres ainsi que celles d'autres amis étaient portées par lui à la concierge d'une maison où il travaillait tous les jours, et cette brave femme s'occupait de les faire parvenir. J'écrivais à l'adresse suivante : Marie-Antoinette n° 52. Ainsi, tout par des moyens cachés, nous pûmes correspondre et savoir ce qui se passait au front, car les Belges étaient des gens bien renseignés. Par cette demoiselle, qui a été ma marraine, mes parents ont pu savoir bien avant mon retour que j'étais vivant et en bonne santé.

Depuis quelques jours le canon s'entendait très distinctement et nous savions que les alliés avançaient. Aussi nous ont-ils fait prendre la direction d'Anvers. Trois jours de marche et il fallait tirer six voitures. Sur les six, cinq étaient chargées de sacs et ravitaillement des Boches, la sixième avait notre ravitaillement. Je suis parti de Gand en ayant vu qu'une seule fois la personne qui s'était intéressée à moi. Les matins j'allais au travail et toujours par le même itinéraire. Je donnais donc à ma marraine mon signalement et le lieu où je pourrais la voir. Plusieurs jours se passèrent mais un matin quelqu'un paraissait chercher. En me croisant elle dit près de moi ce seul mot "Démariaux" de suite je répondis : "oui" et c'était tout. Nous nous étions vus, le gardien ne s'en

était pas aperçu, j'étais content. Deux fois par semaine un ouvrier belge m'apportait un colis que je dissimulais un peu partout et jusque dans le fond de mon pantalon. De cette personne, à qui je dois d'avoir conservé ma santé, je garde un éternel souvenir et je suis très heureux de correspondre avec elle.

A Anvers, on nous logea dans le bateau marchand "Anversoise" amarré depuis le début de la guerre, nous ne fûmes pas aussi heureux qu'à Gand. J'oubliais que le comité de Gand nous apportait tous les jours de la soupe et lorsque les Boches l'empêchaient de venir, un de ces dévoués allait directement à la Kommandantur et avait souvent sa demande accueillie. C'est aussi au comité et aux habitants que nous devons d'avoir eu du linge. Malgré cela aucun n'a pu se défaire des poux et des puces. En arrivant du travail, après la soupe naturellement, tout le monde se mettait en chasse. Chemise, pantalon veste, plus on en tuait plus il y en avait. Je reviens donc à Anvers, on nous occupa à travailler au port et dans un autre atelier.

Mais notre vie était changée. Nous avons déjà su la capitulation de la Bulgarie puis la Turquie et l'Autriche, nous devinions que la quatrième ne tiendrait plus longtemps. En effet un jour, par les policemen de la ville d'Anvers, quelques hommes en corvée apprirent que les Boches avaient demandé l'armistice. La nouvelle se répandit bientôt comme d'ailleurs toutes celles que l'on apportait depuis quelque temps surtout. Aussitôt qu'une corvée rentrait la première parole était : "Alors quoi de neuf ?" Les deux jours qui précédèrent l'armistice furent plutôt gais. Malgré nous nous chantions, les Boches avaient beau crier, plus rien ne nous arrêtait. Enfin, le lundi à 2 h de l'après-midi, les cloches d'Anvers sonnèrent à toute volée. Les péniches du port et les cheminées de la ville hissent de grands drapeaux belges et français. Cette fois il n'y a plus de doute, l'armistice est signé. Alors c'est le délire, on se serre la main, on s'embrasse, et comme chacun a toujours un petit morceau de pain qu'il garde pour le soir, on casse la croûte, on chante la Marseillaise.

Peu après le feldwebel nous fait réunir sur le pont. Il est blanc comme neige. Il tient en main la proclamation du conseil des soldats et un ordre pour nous libérer comme le demande l'armistice. En quelques paroles il nous annonce la signature et que le jeudi nous serons remis au comité à Bruxelles. L'interprète, un sergent, nous traduit et pour éviter toute histoire nous incite au calme, mais impossible de rester tranquille. Mercredi soir, on nous réunit à nouveau. Il fallait se tenir prêt pour le jeudi matin, à 6 h. Cette nuit-là je crois personne ne dort, quelques-uns même ne se couchèrent pas, mais il était prudent de se reposer, car le lendemain nous avons 45 km à faire avec un morceau de pain.

Le jeudi à cinq heures tout le monde était sur le pont. Enfin à 7 heures nous partions. En traversant Anvers le sergent boche bouscula encore des civils qui voulaient nous donner à manger. Il en fut de même à Malines. Le voyage fut pénible¹⁰⁷. J'avais remplacé les musettes par une caisse et avant d'arriver j'ai dû m'arrêter. Enfin nous apercevons des lumières mais elles sont loin. Le feldwebel nous annonce que dans une heure nous serons libres. Ces paroles furent mieux accueillies qu'un bon repas. Bientôt libre ! Je me levais et en route. Un peu plus loin des civils nous encouragent et bientôt on entend comme une rumeur. C'est la population de Vilvorde qui, avertie par des gens de Malines qui nous ont devancés, vient à notre rencontre. Il y a beaucoup de prisonniers alsaciens libérés et dans un enthousiasme indescriptible la Marseillaise éclate puis la Brabançonne. Pendant ce temps et sans nous dire adieu les Boches se défilent à l'anglaise.

Je voudrais un peu causer de notre séjour sur l'*Anversoise*, dans la cale du bateau nous étions logés, ayant comme matelas des copeaux. Comme ce n'était pas aéré ce beau matelas fut bientôt humide et à tout moment des gouttes nous tombaient comme s'il pleuvait. La buée ne pouvant sortir retombait en pluie. Nous fîmes parvenir une lettre au consul d'Espagne qui vint quelques jours après et obtint que l'on installât deux poêles qui ne se sont jamais éteints jusqu'à notre départ ; le bois ne manquait pas sur le quai.

¹⁰⁷ Les 50 km d'Anvers à Bruxelles ont été effectués à pied et en sabots. Mon père ne l'a pas écrit mais nous l'a souvent raconté (note de Georges Démariaux).

A Vilvorde et à Bruxelles, on nous fit belle réception. A Vilvorde nous couchions chez des civils, eux-mêmes venaient nous chercher à la caserne où nous étions logés et nous faisaient manger plus que nous pouvions. A Bruxelles, où nous allions souvent par le tramway, c'était le même accueil. Les femmes nous embrassaient et lorsque nous rentrions au café tout le monde se levait et chantait la Marseillaise. Je ne pourrais pas oublier la journée du 17 novembre à Bruxelles ; ce fut une vraie fête. Depuis le vendredi, lendemain de notre libération, nous regardions les Boches prendre la direction de Berlin.

Après un repos de 19 jours et attendre que les communications fussent rétablies, nous trouvions le service sanitaire qui nous changea de vêtements. Et après avoir fait halte au D.T. 1 de Moulins, j'arrivais le 8 décembre dans ma famille qui m'attendait tous les jours depuis qu'elle avait reçu la lettre de ma marraine de Gand¹⁰⁸.

[notes de la main de Jean Démariaux à la suite des Mémoires]

Menu de prisonnier :

*matin ½ litre café¹⁰⁹
400 g pain KK¹¹⁰ qui ne représentait pas plus de 200 g de pain français
1 litre soupe betterave, choucroute, orties ou orge, un peu de cheval
soir ½ litre café [?]
1 cuillerée à café marmelade de betterave ou une composition quelconque.*

Surnoms de quelques-uns de nos gardiens :

*Le feldwebel et le sergent : **Fantomas**,
Puis aux gardiens : **le bouc** parce qu'il le portait,
Bouboule, rond comme une boule,
Fraise parce qu'il avait le nez rouge,
Binoclard parce qu'il avait des lunettes,
Dent en or parce qu'il avait un râtelier,
Entre nous nous remplaçons "attention" par 22.*

Jean Démariaux

¹⁰⁸ Mon père n'a pas précisé dans ses mémoires qu'il est arrivé à Montbrison très tard le 8 décembre (fête de l'Immaculée Conception). Homme de foi, il nous a toujours dit qu'il avait été protégé par la Sainte Vierge. Il faisait grand nuit. Étant donné qu'il n'avait pas eu de nouvelles de ses parents depuis près d'un an, il est allé d'abord chez des voisins (Madame Jacquet) pour s'assurer qu'ils étaient bien vivants. Cette voisine lui a dit : Mon Jean vas-y vite ; ils vont tous bien et t'attendent depuis le 11 novembre (note de Georges Démariaux)..

¹⁰⁹ "Un liquide qui avait le nom de café" disait Jean Démariaux (note de Georges Démariaux).

¹¹⁰ L'Allemagne, victime du blocus, n'a plus la possibilité d'importer du blé et, du coup, est affamée. Les gens doivent se contenter d'un "ersatz" à base de pommes de terre en guise de pain dénommé ainsi pain KK (Kartofen) [note de Georges Démariaux].

Monuments et lieux de mémoire montbrisonnais de la guerre de 1914-1918

Le *Printemps de l'histoire* 2006 avait pour thème la guerre de 1914-1918. Le samedi 8 avril, un colloque fut organisé au Centre social, avec sept communications. Le dimanche 9 avril, nous avons voulu, au cours d'une visite guidée de la ville, faire découvrir aux Montbrisonnais les nombreux monuments et plaques commémoratives qui gardent le souvenir des « Poilus » de 1914-1918. Joseph Barou¹¹¹ a fait visiter les monuments de Moingt, commune associée de Montbrison. J'ai moi-même emmené, par une pluie battante, une quinzaine de participants stoïques à la découverte des monuments de Montbrison. Pour eux et ceux qui n'ont pas pu venir, voici cette promenade dans la mémoire des lieux. Nous avons adopté, pour cette étude, l'ordre suivi pendant la visite.

Prélude aux hommages rendus dans la pierre des monuments : les cérémonies du 14 juillet 1919

L'hommage de la population montbrisonnaise aux Poilus de 1914-1918, avant d'être rendu dans la pierre des monuments aux morts et des plaques commémoratives, le fut lors des cérémonies du 14 juillet 1919 qui associaient ainsi la Victoire et la République. A Paris, c'est le défilé de la Victoire, souvent évoqué, grande manifestation d'unité nationale qui donne à la France l'illusion de la puissance mais cache, en fait, les profondes blessures de la guerre.

A Montbrison, le conseil municipal s'était réuni le 2 janvier 1919, sous la présidence de Louis Dupin, premier adjoint au maire, pour rendre solennellement hommage au 16^e régiment d'infanterie, cité trois fois à l'ordre de l'armée et aussi à son maire, le docteur Jean-Baptiste Rigodon, maire de Montbrison, « malade et absent, engagé volontaire de 1870 et de 1914 ». Agé de 66 ans, le docteur Jean-Baptiste Rigodon¹¹² s'était, en effet, engagé comme médecin militaire en 1914. Louis Dupin, dont le fils Jules Dupin avait été tué pendant la guerre, se rendit en Rhénanie pour assister à une revue du 16^e RI et pour porter au colonel Colombet, commandant du 16^e RI, les fanions offerts par la Ville de Montbrison¹¹³ à son régiment.

Les cérémonies des 13 et 14 juillet 1919 se déroulent à Montbrison de la façon suivante :

- Le 13, une retraite aux flambeaux est partie de la caserne de Vaux (aujourd'hui le parc des Comtes de Forez) vers le centre ville.

- Le 14 juillet, les soldats du 16^e RI, revenu dans sa ville de garnison, sont rassemblés au centre de la place Bouvier, ainsi qu'un détachement du 3^e régiment de dragons, venu d'Andrézieux et stationné près de l'école maternelle. Les autorités sont sur une estrade située à l'entrée de la place. Les enfants des écoles sont rassemblés. Les veuves et les orphelins de guerre, les vétérans de 1870-1871 sont présents. La foule est immense. Après la *Marseillaise*, le chef

¹¹¹ Abbé Jean-Louis Breuil, *Moingt pendant la Grande Guerre. Soldats de Moingt. Le 15^e dans la guerre. Les monuments du souvenir*, présentation et notes de Joseph Barou, Montbrison, La Diana et *Les Cahiers de Village de Forez*, n° 17, octobre 2005.

¹¹² Joseph Barou, « Un homme de cœur, le docteur Rigodon (1848-1928) », *La Gazette*, 16 septembre 2005.

¹¹³ Archives municipales de Montbrison, Registres de délibération du conseil municipal, 9 avril 1919.

d'escadron Ricors¹¹⁴, qui avait été au front pendant toute la période de la guerre, passa la revue des troupes et décora plusieurs mutilés de guerre. Les enfants des écoles entonnent le *Chant du Départ*. Un discours est prononcé par Charles Vié, sous-préfet de Montbrison, qui rend hommage aux soldats et à leurs chefs et associe le 14 juillet « fête de la Liberté », devenu à Paris, alors que se déroule le défilé de la Victoire, « la fête de la Liberté des peuples ». Un défilé conduit alors, derrière les fantassins et les dragons, les autorités et les habitants de Montbrison jusqu'au carré militaire du cimetière. Là, le docteur Rigodon, maire de Montbrison, revenu dans sa ville, prend la parole pour rendre avec émotion hommage aux morts, à « vous, mes camarades » dit-il, « dont les corps jalonnent les *champs de carnage*¹¹⁵ de toute notre frontière¹¹⁶ ». « Jamais notre France bien-aimée ne fut plus près de l'abîme ! Jamais aussi l'histoire n'enregistra une résistance plus opiniâtre que la nôtre, une victoire acquise au prix de sacrifices aussi sanglants ! » On sent l'émotion du vieux médecin qui a vu tant de souffrances, soigné tant de blessés, rabattu le drap mortuaire sur tant de jeunes soldats... S'il évoque « la barbarie teutonne », il appelle aussi, dans sa conclusion, à la fraternité entre tous les hommes, à des rapports pacifiques entre les peuples et à l'intérieur même de la nation, « pour assurer le triomphe du Droit et de la Civilisation¹¹⁷ ».

Après la réception à la sous-préfecture, les autorités se rendent à l'hôpital pour visiter les blessés qui y sont encore soignés. L'après-midi, il y a un concert sur la place de l'Hôtel-de-Ville et le soir un feu d'artifice illumine le ciel.

Le monument aux morts du jardin d'Allard

Le « monument Reymond »

Le monument aux morts « officiel » de Montbrison – aujourd'hui celui des morts de toutes les guerres du XX^e siècle - est celui du jardin d'Allard. Commençons par un paradoxe qui n'est qu'apparent : il n'était pas prévu, pourtant, pour être le monument aux morts et il n'était pas dans le jardin d'Allard !

Le monument aux morts a d'abord été conçu pour être un monument à la mémoire d'Emile Reymond, sénateur de la Loire, mort pour la France en 1914. Dans les registres du conseil municipal, on parle d'ailleurs, jusqu'en 1918, du « monument Reymond ».



Emile Reymond (*L'illustration*, janvier 1915)

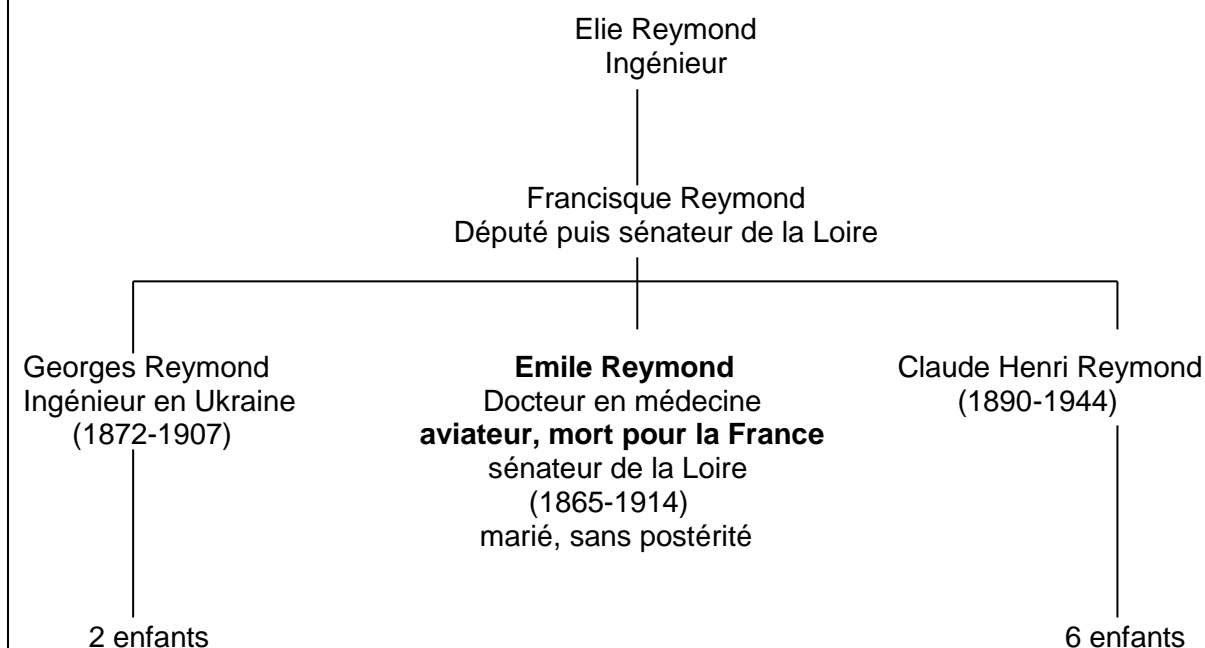
¹¹⁴ Il remplaçait le colonel Colombet qui venait de partir pour le Maroc où il avait été affecté.

¹¹⁵ C'est nous qui soulignons. L'expression est peu employée à l'époque et, donc, significative.

¹¹⁶ Compte rendu du *Journal de Montbrison*, juillet 1919.

¹¹⁷ *Ibid.*

Arbre généalogique simplifié de la famille Reymond



Emile Reymond était une personnalité montbrisonnaise¹¹⁸ dont la mort avait provoqué une grande émotion. Il était le fils de Francisque Reymond, député républicain de la Loire de 1873 à 1888 puis sénateur de 1888 à 1905, ami de Gambetta, l'un des 363 députés – « les 363 » - qui s'étaient opposés à Mac-Mahon lorsque celui-ci avait dissous l'assemblée en 1877. Emile Reymond, né en 1865, était l'aîné de ses trois fils. Il fit des études de médecine, devint un chirurgien réputé et fut aussi directeur de la Maison départementale de la Seine à Nanterre qui soignait vagabonds et nécessiteux. A la mort de son père en 1905, Emile Reymond lui succéda comme sénateur de la Loire, devenu à 40 ans le benjamin de la haute Assemblée. Parlementaire assidu, il s'occupe de l'hygiène des mines, prône le développement d'une politique nataliste et, surtout, devient un spécialiste de l'aviation militaire : il en comprend l'importance à une époque où beaucoup ne croient pas à son avenir. Lui-même décide d'ailleurs de pratiquer ce nouveau sport, passe en 1910, à 45 ans, son brevet de pilote. En 1911, il se rend dans la Loire en avion et survole Montbrison au grand ébahissement de ses compatriotes. Républicain, Emile Reymond est aussi ationaliste, comme beaucoup d'hommes de cette génération marquée par le souvenir de la défaite de 1870. C'est à cette époque qu'il prononce la phrase si controversée inscrite sur le monument...

Emile Reymond, mobilisé dès le 2 août 1914, est affecté à l'escadrille de Belfort puis à Nancy où il est aussi médecin-major à l'hôpital militaire. Pilote de guerre, il est cité à l'ordre de l'armée le 10 octobre 1914. Onze jours plus tard, alors qu'il effectue une mission de reconnaissance, son avion est abattu entre les lignes françaises et allemandes, à la lisière du bois de Mort-Mare. Grièvement blessé, Emile Reymond est ramené dans les lignes françaises et a encore la force de rendre compte de sa mission. Hospitalisé à Toul, il reçoit la visite d'Aristide Briand et d'Albert Sarraut, alors en mission d'inspection. Il meurt le 22 octobre. D'abord enterré à Toul, son corps fut ensuite ramené à Montbrison dans le caveau familial.

La mort d'Emile Reymond était exemplaire : parlementaire, il avait tenu, malgré son âge et le besoin de médecins qui imposait à ses chefs de le maintenir dans son hôpital, à se battre en

¹¹⁸ Cf. *Emile Reymond 1865-1914*, Montbrison, imprimerie Eleuthère Brassart, 1920, Brochure (sans nom d'auteur), 26 p. Photographies

première ligne. Défenseur du rôle de l'aviation dans la guerre, il devint pilote de guerre. Nationaliste, il se fit tuer alors que tant de va-t-en guerre appelaient à la guerre... depuis l'arrière !

Un *comité national* se forma, avant même la fin de la guerre, pour édifier, par une souscription à laquelle de nombreux parlementaires et la famille Reymond participèrent généreusement, un monument à la mémoire d'Emile Reymond. On attendit que la guerre fut terminée pour l'édifier et l'inaugurer. Le comité national fit appel à Paul-Albert Bartholomé, peintre qui se tourna ensuite vers la sculpture élégiaque (*Jeune fille pleurant*, 1892, *Jeune fille priant*, 1894) et la sculpture funéraire. Il était l'auteur du monument aux morts de la guerre de 1870-1871 au Père-Lachaise et, dans le même cimetière, du monument funéraire de Benoît Malon (1913).

Louis Dupin, premier adjoint au maire de Montbrison et qui administrait la Ville en l'absence du maire, le docteur Rigodon, engagé volontaire comme médecin militaire, proposa alors que l'on inscrive aussi sur le monument Reymond les noms des soldats montbrisonnais morts pour la France et obtint l'accord de madame Emile Reymond. La Ville ouvrit une ligne budgétaire de 10 000,00 F (6 000,00 F furent dépensés) pour la gravure des noms des soldats morts pour la France. A cette époque, le mouvement général de construction de monuments aux morts destinés à perpétuer le souvenir du sacrifice des « poilus », n'était pas commencé.

...devient le monument aux morts

Le monument Reymond devint ainsi le monument aux morts de la guerre de 1914-1918. Son origine explique évidemment que sa thématique et son iconographie sont organisées autour de la figure d'Emile Reymond :

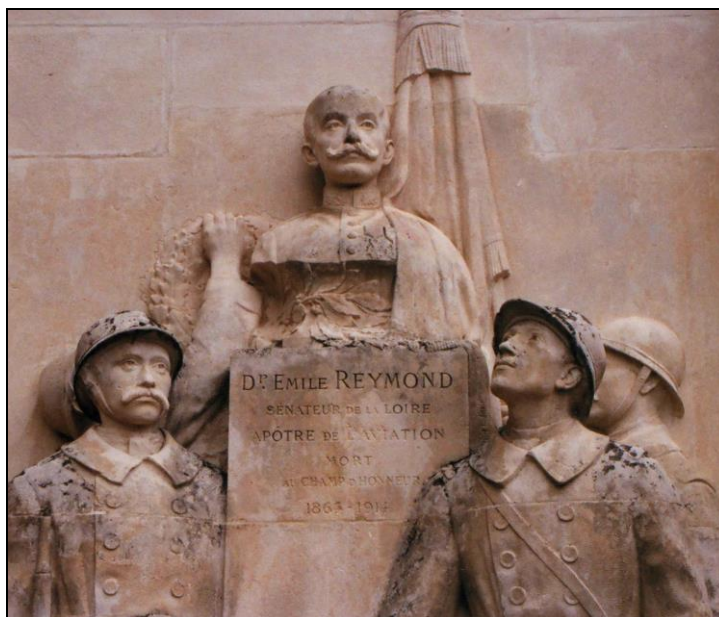
Le monument était situé contre le mur de la caserne de Vaux, face à l'avenue Alsace-Lorraine. Le monument est imposant et se déploie avec majesté. Au centre, se trouve le buste en pierre d'Emile Reymond, encadré de trois poilus portant l'uniforme bleu horizon. Un drapeau est à l'arrière-plan. Le socle porte l'inscription :

Dr Emile Reymond
sénateur de la Loire
apôtre de l'aviation
mort au champ d'honneur
1864-1914

Deux figures allégoriques représentent l'aviation militaire – une jeune fille s'élevant vers le ciel – et la *Parque*, une jeune fille qui tient les bandelettes dont on entourait les morts. Les listes des poilus morts pour la France ont été alignées sur les côtés du monument : noms des poilus de 1914-1918 auxquels on a ajouté plus tard ceux des morts de 1939-1945 et des guerres d'Indochine et d'Algérie.

Le monument aligne 186 noms de soldats morts pour la France en 1914-1918 : 17 officiers, 32 sous-officiers et caporaux, 137 soldats. Quand le 16^e RI revint à Montbrison, sa ville de garnison, il avait perdu 65 officiers, 147 sous-officiers et 2 151 soldats. Il fut dissous en 1923 et son drapeau est aux Invalides où se trouvent, dans l'église Saint-Louis, les drapeaux des régiments dissous.

On a ajouté aux morts de 1914-1918, les noms des trente soldats morts en 1939-1945 et de quatre soldats tués en Algérie : pour les associations d'anciens combattants, ce sont les deuxième » et troisième « générations du feu ».



Le monument aux morts de Montbrison

« Il faut qu'il y ait des morts... »

Sur le socle du monument aux morts a été gravée une phrase d'Emile Reymond :

« *Il faut qu'il y ait des morts pour que, par centaines, se présentent ceux qui aspirent à les remplacer* » (1912)

La phrase a souvent, et à juste titre, suscité l'indignation. Il a d'ailleurs parfois été question de l'effacer. Elle est, en tout cas, aujourd'hui, un témoignage du nationalisme des années d'avant 1914, teinté d'un goût de mort, qui a souvent choqué les anciens combattants, très attachés à la paix parce qu'ils connaissaient le prix de la guerre et de la victoire. Il faut cependant, pour la *comprendre* – le maître mot des historiens - la replacer dans son contexte. Elle est de 1912 et est extraite d'un discours devant le Sénat. Nous sommes alors en pleine poussée nationaliste. C'est l'époque où Ernest Psichari exalte les vertus du soldat et Charles Péguy celles du sacrifice pour la patrie. A la même époque, deux écrivains, Henri Massis et Alfred de Tarde, publient (1913), sous le pseudonyme collectif d'Agathon, une enquête sur les *Jeunes gens d'aujourd'hui* dans laquelle ils écrivent, commentant l'état d'esprit de la jeunesse nationaliste : « La guerre. C'est un mot tout jeune, tout neuf, paré de cette séduction que l'éternel instinct belliqueux a revivifiée au cœur des hommes. Ces gens le chargent de toute la beauté dont ils sont épris [...]. La guerre est, surtout à leurs yeux, l'occasion des plus nobles vertus humains [...], l'énergie, la maîtrise de soi, le sacrifice à une cause qui nous dépasse¹¹⁹ ».

L'historien Jacques Chastenet, qui cite cette phrase, ajoute : « Pauvres enfants ! La guerre viendra et fauchera les meilleurs d'entre eux »¹²⁰.

La citation d'Emile Reymond dans un roman de Maurice Jean

Dans son roman *Le Bal du château*, Maurice Jean écrit à propos de la phrase d'Emile Reymond dont discutent plusieurs de ses personnages :

« Les fervents patriotes trouvaient l'épithète bien tournée : « ça avait de la gueule ». De sourcilleux humanistes réclamaient à grands cris que disparût cet appel au meurtre. D'autres Montbrisonnais, plus sereins, disaient que, pour comprendre il fallait se replacer dans l'atmosphère de l'époque où cette belle phrase avait germé : l'avant 1914, la fleur au fusil, Dieu que la guerre est jolie. Ce qui était vraiment bizarre, c'était de l'avoir inscrite après coup sur un tel monument. Evidemment, l'auteur, enfant du pays et de la patrie, aviateur émérite, avait été exaucé. [...] Qu'il figurât en bonne place dans le mémorial l'excusait peut-être d'avoir ainsi abusé des grands mots. »

Maurice Jean, *Le bal du château*, Saint-Etienne, 1984, p. 21.

Une inauguration manquée

Le monument aux morts fut inauguré le 24 mai 1920. Pour cette inauguration, une délégation était allée à Paris inviter le nouveau président de la République, Paul Deschanel, qui, ami de la famille Reymond, accepta de venir lui-même à Montbrison. On sait que, hélas ! le malheureux président tomba du train près de Montargis, victime d'un « réveil incomplet ». Il manifestait, depuis plusieurs semaines, des troubles psychologiques rendus publics par les nombreuses « bizarreries » de son comportement. L'épisode est resté célèbre et Montbrison fut un

¹¹⁹ Cité par Jacques Chastenet, *La France de M. Fallières*, Paris, Fayard, 1949, rééd. Paris, Le Livre de Poche, 1971, p. 436-437.

¹²⁰ J. Chastenet, *op. cit.*, p. 437.

peu la risée de l'opinion : les chansonniers s'en donnèrent à cœur joie et on chanta alors « le pyjama du président¹²¹ ».

Théodore Steeg¹²², ministre de l'Intérieur, prononça le discours d'inauguration. Il était, au sein du monde politique une personnalité de premier plan, une référence morale. Averti pendant le trajet de la « disparition » présidentielle, il avait décidé de continuer le voyage officiel et de prononcer le discours : avait-il, comme on l'a dit, un double du discours que le président Deschanel allait prononcer ? Ou en a-t-il rédigé rapidement un autre ? En tout cas, il parla au nom du président. Les autres discours furent prononcés par le général de Lacroix¹²³ et par Louis Dupin, devenu député-maire de Montbrison¹²⁴. Mais le cœur n'y était pas et ce fut évidemment une inauguration un peu ratée.

Le transfert du monument au jardin d'Allard (1981)

L'emplacement du monument aux morts était mal commode : lors des cérémonies officielles, il y avait peu de place puisque les anciens combattants et les autorités devaient occuper une partie de la voie publique. Lorsque la décision fut prise de démolir la caserne de Vaux pour réaliser l'opération d'urbanisme du Parc des comtes de Forez, le transfert du monument aux morts au jardin d'Allard fut décidé. Il est vrai que le monument disposerait désormais d'un emplacement plus adapté aux cérémonies officielles.

L'opération était délicate : il fallut démonter le monument pierre à pierre, comme un gigantesque jeu de cubes. Nous avons eu alors le bon réflexe de prendre des photographies qui sont publiées ici : la démolition de la caserne et le spectacle étonnant des blocs de pierre numérotés du monument aux morts ; sur certains apparaissent des noms des soldats...



Démontage du monument

¹²¹ Cf. notre article : Claude Latta, « Le pyjama du président ou le voyage manqué de Deschanel à Montbrison », *Village de Forez*, n° 17, janvier 1984, p. 10-18.

¹²² Théodore Steeg (1868-1950), fils du pasteur protestant, universitaire et député républicain Jules Steeg, fit une brillante carrière politique : en 1920, il était sénateur de la Seine et ministre de l'Intérieur. Gouverneur général de l'Algérie (1921) puis Résident général au Maroc (1921-1925), président du Conseil (1930-1931), ministre de Léon Blum en 1938.

¹²³ Henri de Lacroix, né en 1844, général d'armée, grand-croix de la Légion d'honneur, avait été président du comité d'Etat-major de l'armée française. Il était le président du comité national qui avait organisé la souscription et la construction du monument Raymond.

¹²⁴ Louis Dupin est élu député de la Loire en novembre 1919, maire de Montbrison en décembre 1919. Le docteur Rigodon ne s'était pas représenté aux élections municipales.



Des blocs de pierre numérotés

Depuis 1981, les cérémonies au monument aux morts ont donc lieu au jardin d'Allard : le 11 novembre bien sûr, date anniversaire de l'armistice de 1918, « journée commémorative de la victoire et de la paix¹²⁵ » ; le 8 mai, anniversaire de la capitulation allemande de 1945 ; le dernier dimanche d'avril, journée nationale de la Déportation ; le 18 juin, qui commémore l'appel du général de Gaulle en 1940 ; le 5 décembre, journée d'hommage aux morts pour la France en Algérie, au Maroc et en Tunisie, qui vient en « concurrence » avec le 19 mars, anniversaire du cessez-le-feu en Algérie (19 mars 1962), célébré par la plupart des organisations d'anciens combattants d'Afrique du Nord. Mais c'est le 11 novembre qui reste la cérémonie majeure.

Pour chaque journée du souvenir, une cérémonie a également lieu à Moingt, commune associée de Montbrison, où le maire délégué représente la municipalité.

Souvenirs des participants de la visite du Printemps de l'Histoire

Ces visites guidées du *Printemps de l'histoire* sont, comme on dit aujourd'hui, interactives. La mémoire du voyage manqué du président Deschanel reste très vive et Ginette Grange, qui participait à notre visite, se souvenait de toutes les paroles du « pyjama du président », la chanson satirique de Lucien Boyer évoquant la chute de Deschanel. Quant à Jean Soleillant qui nous a rejoints pendant la visite, il a évoqué ses souvenirs de jeune écolier attendant, comme ses condisciples, une rose à la main, l'arrivée du président : souvenirs publiés dans un *Cahier de Village de Forez...*

Le monument aux morts des membres de l'enseignement public

Au cours de notre visite, nous sommes allés ensuite au collège Mario-Meunier : une partie de ses locaux occupe ceux de l'ancienne école normale d'instituteurs de Montbrison qui fut choisie pour recevoir le monument aux morts des membres de l'enseignement public, édifié par souscription. L'école normale, créée vers 1840, fut maintenue à Montbrison après le transfert du

¹²⁵ Loi de 1922.

chef-lieu du département à Saint-Etienne en 1856. Elle avait d'abord utilisé les locaux de l'aile nord de l'hôtel de ville, puis s'installa en 1882, après les lois laïques de Jules Ferry, dans le grand bâtiment - une ancienne usine de tissage - acheté par le département sur les bords du Vizézy. Elle resta dans ses locaux jusqu'en 1963, date de son déménagement à Saint-Etienne.

Le monument porte la dédicace :

*Les membres de l'enseignement public
à leurs camarades morts pour la France.
1914-1918*



Le monument aux morts de l'enseignement public

Les noms de 98 membres de l'enseignement public - instituteurs et professeurs - s'alignent en plusieurs colonnes. Le monument, très sobre, s'orne seulement de quelques symboles (casque, baïonnette, palmes) et est flanqué de deux grands vases à l'antique. Tout autour du monument, des noms rappellent le sens donné à la Guerre (Droit, Liberté) et les noms de quelques grandes batailles (La Marne, l'Yser, la Somme, Verdun). Devant le monument, une grande vasque est destinée à recevoir des fleurs.

Les instituteurs représentent la majorité des noms. Pendant la guerre de 1914-1918, la moitié des instituteurs mobilisés ont été tués. Beaucoup d'entre eux étaient sous-lieutenants ou lieutenants, officiers qui sortaient les premiers de la tranchée et ont payé un lourd tribut au patriotisme qu'ils avaient enseigné dans leurs classes et que le texte du *Tour de France par deux enfants* symbolise bien.

L'un des professeurs de l'E. N., M. Ligonie, professeur de mathématiques, héros de la guerre de 1914-1918, fut fait officier de la Légion d'honneur dans la cour de l'E.N. en présence des normaliens et des soldats sous les armes. Il était l'incarnation même du stoïcisme républicain. Quand il apprit la nouvelle de la mort de son fils, pilote de chasse disparu en mer, il était en train de donner une leçon particulière (il les donnait souvent gratuitement à ceux qui avaient besoin d'un « coup de main »). Il termina sa leçon avant de laisser son chagrin prendre le dessus¹²⁶.

¹²⁶ Récit recueilli de Marguerite Fournier-Néel, journaliste, auteur de *Montbrison cœur du Forez*. Elle avait assisté à cette cérémonie et en fit un compte rendu dans le journal.

Aujourd'hui, le monument aux morts de l'E. N. n'est plus honoré le 11 novembre. Il serait peut-être bien qu'il le fût à nouveau pour rappeler les souffrances et les sacrifices de tous ces instituteurs et professeurs qui ont fait le sacrifice de leur vie.

Lorsque je suis arrivé au lycée de Montbrison, en 1965¹²⁷, une grande photographie encadrée de Louis Géry, professeur à l'école primaire Supérieure, mort pour la France, dont le nom est sur le monument de l'école normale, ornait la salle des professeurs située alors dans le bâtiment du boulevard. Recueillie par Gérard Alliot, conseiller principal d'éducation, elle a été déposée par mes soins, en 2006, aux archives municipales de Montbrison.

Le monument de la paroisse Notre-Dame

Les deux paroisses de Montbrison ont leur monument aux morts : les soldats étaient morts pour la patrie et la République mais aussi pour Dieu. Cependant, il n'y eut pas à Montbrison cette opposition qui fut fréquente - elle se manifesta à Moingt¹²⁸ - entre autorités civiles et religieuses pour la construction d'un côté d'un monument aux morts (laïque) de la commune et, de l'autre, celui de la paroisse. S'il y eut rivalité, ce fut plutôt entre la paroisse Saint-Pierre et la paroisse Notre-Dame qui eurent chacune leur monument.

Le monument aux morts de la paroisse Notre-Dame est situé dans la « chapelle des morts », ancienne chapelle, avant la Révolution, de la confrérie des âmes du purgatoire qui était elle-même liée aux Ursulines de Montbrison. Cette chapelle est la première à droite en entrant dans la collégiale et s'ouvre sur le collatéral sud.

Le monument est l'œuvre du sculpteur stéphanois Joseph Lamberton (Saint-Jean-en-Royans, 1867 - Saint-Etienne, 1943). Lamberton avait d'abord pratiqué la gravure d'armes avec son père. Elève de l'école de dessin de Saint-Etienne, puis de l'Ecole des beaux-arts de Paris, il fut d'abord peintre, travaillant dans les ateliers de Jean-Paul Laurens et de Jacques-Emile Blanche. Il apprit la sculpture avec Falguière. Il est l'auteur de la statue de Michel Rondet à la Ricamarie et de la statue du square Massenet à Saint-Etienne. Comme peintre, on lui doit, en collaboration avec sa femme Adrienne, les panneaux du chœur de l'église Saint-Louis et de la salle des mariages de l'hôtel de ville¹²⁹.

Le monument de la paroisse Notre-Dame, très sobre, représente le Christ étendant ses bras, en dessous desquels s'alignent les noms, aujourd'hui bien effacés, des 146 soldats de la paroisse morts pour la France. Deux inscriptions, placées sous les vitraux de la chapelle, portent :

Aux soldats de Notre-Dame, la paroisse reconnaissante.

et ce quatrain :

*Pour garder de vos noms la précieuse mémoire
Nous les avons gravés comme sur un autel.
Autel du sacrifice, autel de la victoire
Qui consacre à jamais notre amour fraternel.*

¹²⁷ Le lycée occupait alors les bâtiments de l'ancienne E.P.S. (la « Sup ») et de l'ancienne E.N.

¹²⁸ Cf. le compte rendu de la visite guidée des monuments aux morts de Moingt, fait par Joseph Barou et inclus dans ce recueil.

¹²⁹ Notice biographique de Joseph Lamberton dans : Jean Tibi, *Histoire des rues de Saint-Etienne*, Romagnat, De Borée, 2004, p.142-143.



Monument aux morts de la paroisse de Notre-Dame

A l'extérieur de la collégiale, près de ce monument aux morts de la paroisse se trouve la statue de Jeanne d'Arc, inaugurée en 1899. Jeanne, devenue le symbole du patriotisme, fut particulièrement invoquée pendant la guerre. En 1920 elle fut canonisée et devint la « sainte de la patrie ».

Pendant les deux ou trois ans qui suivirent la fin de la guerre, de nombreuses cérémonies eurent lieu dans l'église Notre-Dame, dans le déploiement des drapeaux, lors du retour des corps des soldats enterrés dans la zone des combats et rapatriés par leurs familles au cimetière de Montbrison¹³⁰.

La plaque commémorative de la Diana

A la Diana, une plaque rappelle les noms des membres de la Société historique du Forez morts pour la France en 1914-1918. Elle est placée au-dessus de la porte qui mène de la salle héraldique au musée archéologique. Le marbre de cette plaque a une texture qui fait peu ressortir les noms qui sont gravés. Il faut lever la tête pour la voir et elle est un peu dans l'ombre. Lors de la visite, plusieurs participants qui étaient par ailleurs membres de la Diana avouèrent ne l'avoir jamais remarquée !

Cette plaque commémorative porte les noms de deux membres du conseil de la Diana ainsi que ceux de sept autres de ses membres morts pour la France. Marcellin Dusser est le seul Montbrisonnais. Le sacrifice des dianistes morts pour la France avait été évoqué par le président de la Diana, M. de Boissieu¹³¹ dans la séance du 8 juillet 1919, la première à se tenir depuis la fin de la guerre. Il déclara tout d'abord : « Depuis lors [1914], messieurs, que d'événements ! Que d'angoisses et de vaillance, que d'incertitudes et de gloire, jusqu'au jour fixé par Dieu où l'orgueilleux barbare, brisé dans sa ruée atroce, a jeté ses armes¹³² ».

¹³⁰ Témoignage Marguerite Fournier.

¹³¹ *Bulletin de la Diana*, t. 20, janvier-décembre 1919, p. 25-29

¹³² *Bulletin de la Diana*, t. 20, 1919, p. 25.

La plaque commémorative de la Diana porte les noms suivants :

Membres du conseil de la Diana :

- Le capitaine Joseph Déchelette, le grand archéologue, parti malgré ses 52 ans, en août 1914, volontaire pour être envoyé sur le front, est tué le 4 octobre 1914 à la tête d'une compagnie du 298^e R. I. à Vingré. Maurice de Boissieu, président de la Diana, qui prononce son éloge funèbre dit : « Sur le sol de Vingré où il est tombé, mourant, il se soulève, demande au colonel si le terrain conquis est resté à ses hommes ; rassuré Déchelette dit sa fierté de mourir pour la France ¹³³ ».

- Le comte André de Charpin-Feugerolles avait repris du service à 59 ans ; capitaine d'artillerie au 1^{er} Colonial, il fait toute la guerre, est fait chevalier de la Légion d'honneur et reçoit la croix de guerre. Il meurt en mars 1918 à l'hôpital de Marseille recru de fatigue et brisé par la mort de son fils Henri en 1916.

Membres de la Diana :

- François Chazet, tué en septembre 1914 à Ribécourt.

- Marius Blanchardon, professeur au lycée de Saint-Etienne, lieutenant au 102^e Territorial, tué le 26 septembre 1915.

- André Dugas, polytechnicien, lieutenant à l'Etat-Major du 53^e d'artillerie, tué le 18 mars 1916, en transmettant un message.

- Paul Bréchignac, architecte, sous-lieutenant au 102^e Territorial, blessé à mort le 19 juillet 1916 en poursuivant une patrouille ennemie.

- Henri de Charpin-Feugerolles, sous-lieutenant au 56^e bataillon de chasseurs alpins, tué le 20 juillet 1916 en donnant l'assaut à une tranchée ennemie.

- Le lieutenant-colonel Audry, mort à Lyon le 21 mars 1917 de maladie contractée sur les champs de bataille.

- Marcellin Dusser, caporal mitrailleur au 30^e R. I., tué à Bligny (Marne) le 6 juin 1918.

Le monument des combattants

Montbrison est l'une des seules villes de France - la seule ? - à avoir à la fois un monument aux morts et un monument des combattants de la Guerre de 1914-1918.

La Ville de Montbrison n'avait pas, on l'a dit, financé, sauf pour les inscriptions, la construction du monument aux morts (le « monument Reymond »). Ne voulait-elle pas être accusée d'avoir été moins généreuse que les autres communes ? En tout cas, elle décida la construction d'un monument aux combattants, à la gloire de tous les combattants, morts, blessés, mutilés ou revenus physiquement indemnes des combats.

Trois sources ont financé le monument des combattants :

- Les finances municipales : la Ville vote une somme de 41 000 francs.

- Une souscription publique est lancée : le *Journal de Montbrison* publie alors dans chaque numéro les noms des souscripteurs.

- Les bénéfices réalisés pendant la guerre par la Ville dans la gestion de la boucherie municipale et dans la vente du charbon sont affectés à la construction du monument (la viande et

¹³³ *Bulletin de la Diana*, t. 20, 1919, p. 26.

le charbon étaient rationnés et leur distribution avait été mise en régie municipale). Les deux adjoints chargés de cette régie versèrent aussi les indemnités qu'ils avaient touchées.

Les dépenses totales s'élevèrent finalement à 65 000,00 F.

Le monument est l'œuvre de Charles Prost, Grand Prix de Rome, professeur à l'école des beaux-arts de Lyon. Il représente une Victoire, les ailes déployées, casquée, solide et féminine à la fois, vêtue d'une cote de mailles, appuyée sur le pommeau de son épée fichée dans le sol. Son manteau, retenu par une agrafe, retombe en plis sur le socle de la statue. Elle est adossée à une colonne sur laquelle est fièrement juché un coq gaulois. Le socle est en granite de Saint-Julien-la-Vêtre. Il porte les armes de Montbrison. Une inscription dédie le monument :

*A la France victorieuse, 1914-1918
Aux Montbrisonnais combattants de la Grande Guerre
La Ville reconnaissante.*



Place des Combattants

On pourrait préciser le nom et le sens du monument en disant qu'il est celui des *combattants victorieux*. Le défilé du 14 juillet 1919 à Paris avait été le *défilé de la victoire*. Et, le fait est moins connu, en 1920, les anciens combattants de 1870 furent spécialement honorés par la Nation à l'occasion du cinquantenaire de la guerre franco-prussienne en même temps que les Poilus, sous le titre de « pères des *vainqueurs* ¹³⁴ ».

Le monument des combattants de Montbrison fut inauguré le 12 novembre 1922. En 1930, André Tardieu, président du Conseil¹³⁵, venu à Montbrison à l'occasion du Congrès de la Fédération des poilus de la Loire, s'inclina devant ce monument.

¹³⁴ Bénédicte Grailles, « Gloria Victis ? Vétérans de la guerre de 1870-1871 et reconnaissance nationale », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n° 30, 2005/1, p. 139-152.

¹³⁵ Sous la troisième République, le président du Conseil dirigeait le gouvernement et avait des pouvoirs comparables à celui du Premier ministre actuel.

L'existence de deux monuments a donné naissance à des rituels spécifiquement montbrisonnais :

- Le 11 novembre, le cortège des personnalités et des anciens combattants part de la cour de l'ancien hôpital, passe devant le monument des combattants qui a été fleuri et gagne le monument aux morts du jardin d'Allard.

- Le 18 juin, l'appel du général de Gaulle est commémoré au monument des combattants, peut-être parce que cet appel appelait les Français à continuer le combat, et que ce monument n'est pas un monument aux morts, mais un monument de la Victoire. Le *Chant des partisans*, dans sa version chantée par Yves Montand, est alors diffusé.

Le monument aux morts de la paroisse Saint-Pierre

L'église Saint-Pierre a aussi un monument aux morts de la paroisse, situé dans le bras ouest du transept¹³⁶. Nous ne connaissons pas le nom de l'auteur de ce monument qui n'est pas signé. Un autel de pierre, avec tabernacle, supporte un grand christ, les bras étendus et dirigés vers le haut. Les noms de 45 officiers, sous-officiers et soldats sont inscrits dans la pierre, de chaque côté du Christ, avec en bas de la liste de droite l'inscription :

*Ils sont morts pour la France
Au ciel, en mon séjour
Vous avez l'espérance
De les revoir un jour*



Monument aux morts de l'église Saint-Pierre

¹³⁶ L'église Saint-Pierre, contrairement à la tradition, est orientée nord-sud (le chœur tourné vers le nord et non pas vers l'est). Ce sont les contraintes de l'espace urbain qui ont imposé cette orientation lors de sa reconstruction au XIX^e siècle.

De chaque côté du tabernacle, deux bas-reliefs en pierre sont intéressants à la fois par la qualité de leur travail et les thèmes traités :

- A gauche, une scène de déploration : des femmes en deuil pleurent la mort des soldats.

- A droite, une scène d'assaut : les soldats partent baïonnette au canon. L'un d'eux est, à terre, engoncé dans son uniforme, la musette au côté.

Enfin, au-dessus du monument, un passage de l'Ancien Testament, tiré du livre des *Maccabées*¹³⁷, est reproduit en lettres peintes :

« Après avoir enduré une souffrance passagère, ils sont entrés dans l'alliance de Dieu pour une vie éternelle. Ils ont livré leurs corps et leurs vies pour les lois de leurs pères. Ils supplient Dieu d'être bientôt propice à son peuple¹³⁸ » (Macc., VII, 37, 38).



La déploration

Le collège Victor-de-Laprade

Nous avons été, au cours de notre visite, accueillis par Marie-Andrée Preynat, ancienne professeure d'histoire dans cet établissement qui nous a montré :

- Le monument aux morts des anciens élèves : une plaque gravée aligne 83 noms et se trouve située près de l'entrée de la chapelle à côté de la plaque funéraire de Marie Chappuis de Villette, une jeune femme de 21 ans qui fut la fondatrice et la première supérieure du couvent des Ursulines.

- La fresque de la chapelle : dans le chœur, se trouve la fresque peinte par le R.P. Couturier, dominicain né à Montbrison, ancien élève du petit séminaire, qui fut en France le rénovateur de l'art sacré. Dans cette fresque, l'abbé Joseph Cottancin (1891-1916)¹³⁹, prêtre et professeur de rhétorique au petit séminaire, mort pour la France en 1916 près de Verdun, symbolise le sacrifice des poilus et figure, parmi les héros de la France chrétienne, les missionnaires du Forez, martyrs au Tonkin ou au Sahara, Jeanne d'Arc, le curé d'Ars, le Père Champagnat, fondateur des Maristes.

¹³⁷ Les deux livres des *Maccabées* évoquent l'histoire des luttes menées contre les souverains séleucides pour obtenir la liberté politique et religieuse du peuple juif.

¹³⁸ Curieusement, le texte de cette citation a été contracté et résumé pour s'adapter à la situation. Il est extrait des *Maccabées* (livre II, ce qui n'est pas indiqué ici), chapitre VII, versets 36 et 37.

¹³⁹ Cf. l'article de Marie-Andrée Preynat sur le Père Cottancin, à paraître dans *Village de Forez*.

Rappelons aussi que dans le petit séminaire collège avait été installé pendant la guerre un hôpital militaire auxiliaire (hôpital temporaire n° 16). Les dortoirs sont transformés en salles d'hôpital. Des soldats blessés sont morts à Montbrison et ont été inhumés dans le carré militaire du cimetière.

Au cours de notre visite nous n'avons pu voir les deux autres lieux de mémoire qui sont cependant évoqués ici :

Le monument des P'tits fifres montbrisonnais

La société des *P'tits fifres montbrisonnais* a eu son propre monument aux morts : plaques gravées qui étaient placées dans la salle Saint-Pierre qui fait aujourd'hui partie de l'école Saint-Aubrin.

L'histoire des *P'tits fifres montbrisonnais* a été étudiée par Joseph Barou¹⁴⁰. La société avait été fondée en 1907 par l'abbé Seignol, vicaire de Saint-Pierre. Société de musique, patronage, elle rassemble des enfants qui jouent du fifre et des adolescents dotés de tambours et de clairons. Ils s'installent dans la nouvelle salle d'œuvres de la rue du Collège, plus tard salle Saint-Pierre, située près de l'école Saint-Aubrin, véritable salle de spectacle dotée d'une scène de théâtre et d'une tribune. Les P'tits Fifres montbrisonnais sont une société musicale mais les activités de la société s'étendent à la gymnastique, au tir et aux sports. Ils ont un uniforme et un drapeau, une devise, « pour Dieu, pour la France », et Jeanne d'Arc pour patronne. La société des P'tits fifres est ainsi partie prenante de ce mouvement de patriotisme qui marque la France de cette époque et que nous avons déjà évoqué.

Trente-deux P'tits fifres sont tombés sur les champs de bataille de la Grande Guerre. Les plaques de marbre de l'ancienne salle Saint-Pierre alignent leurs noms. Elles portent l'inscription :

1914 - P'tits fifres - 1918
Fifres
Montbrisonnais
A nos morts Pour la patrie

S'alignent ensuite les noms des 32 P'tits fifres après celui de leur directeur, l'abbé Claudius Peyrard, tombé en 1916. Au bas de la plaque :

Ils sont tombés face au devoir
Souvenons-nous

Cette plaque était reléguée dans le grenier de l'école Saint-Aubrin. Descendue à l'occasion du Printemps de l'histoire de 2006, j'ai pu la voir à ce moment-là, grâce à l'amabilité de Mme Patout, directrice de l'école. Il serait souhaitable qu'une destination soit donnée à cette plaque, qui appartient au patrimoine montbrisonnais, surtout au moment où les bâtiments des écoles catholiques de Montbrison vont faire l'objet d'une redistribution entre les nouveaux établissements prévus pour la rentrée 2007.

Le carré militaire du cimetière de Montbrison

Le cimetière de Montbrison a un carré militaire qui rassemble les tombes des soldats morts à Montbrison dans les hôpitaux de la ville, à l'hôpital temporaire n° 16 (le collège Victor-de-

¹⁴⁰ Joseph Barou, "Les P'tits fifres", Montbrison, *Village de Forez*, 1981, 28 p.

Laprade) et à l'Hôtel-Dieu. Un monument en pierre, très simple, surmonté d'une croix a été dressé à l'entrée du carré militaire. Il porte l'inscription :

1914-1918
Ils sont morts pour nous
Priez pour eux
1939-1945

Au pied de ce monument, deux plaques :

- L'une à la mémoire des soldats morts en Algérie (1954-1962) (« Campagne d'Algérie »). Elle porte six noms, alors qu'il n'y en a que quatre sur le monument aux morts du jardin d'Allard.

- L'autre « A la mémoire de nos camarades déportés du travail » (Henri Alice et Jean Blandonnet) « morts en exil ». On remarque l'expression *Déportés du travail* à laquelle les anciens du STO (Service du Travail Obligatoire) tiennent beaucoup, même si elle ne leur a pas été officiellement reconnue.

Soixante-dix-sept tombes s'alignent dans le carré militaire : tombes très simples, entretenues par la Ville et fleuries par le *Souvenir français*, association qui s'occupe d'honorer les tombes des soldats. Une dalle, au centre de laquelle on plante des pensées pour le 11 novembre, est surmontée d'une croix en bronze - une croix qui est aussi une épée - offerte par le Souvenir Français. Deux tombes de soldats musulmans (un tirailleur colonial et un tirailleur marocain) ont une stèle avec le croissant et l'étoile : *indigènes*¹⁴¹ morts pour la France. 63 000 soldats venus de l'Empire colonial sont morts pendant la guerre de 1914-1918.

Le carré militaire était autrefois plus grand, mais des corps ont été rapatriés par les familles. En parcourant le cimetière, on trouve aussi de nombreuses tombes et de nombreux caveaux portant le nom – et parfois la photo - d'un soldat mort pour la France et indiquant parfois le numéro du régiment, les décorations, les circonstances de la mort. Dans la chapelle de la famille Dupin on trouve ainsi une longue épitaphe à la mémoire de Jules Dupin, fils de Louis Dupin, maire de Montbrison, jeune poète à la carrière littéraire prometteuse, tué en 1915.



Au carré militaire du cimetière de Montbrison

¹⁴¹ Nous reprenons ici volontairement le titre du film *Indigènes* (2006), de Rachid Bouchareb, qui rappelle le sacrifice des soldats coloniaux engagés en 1944 dans la Libération de la France.



Au carré militaire du cimetière de Montbrison

Les rites de l'hommage national et la transmission de la mémoire

Ainsi, de multiples hommages ont-ils été rendus à Montbrison aux Poilus de 1914-1918 : hommages de la Ville, des deux paroisses, des associations. Hommages aux dianistes, aux membres de l'enseignement public, aux p'tits fifres, aux anciens élèves du petit séminaire. Hommages aux morts et aux survivants (le monument des combattants). Chaque fois, il y a eu la volonté de nommer les soldats, d'inscrire leur nom dans la pierre. Du fait de la présence de plusieurs plaques et monuments, les soldats sont parfois cités trois fois : l'abbé Claudius Peyrard, par exemple, est sur le monument aux morts, sur le monument de la paroisse Saint-Pierre et sur celui des p'tits fifres. Et si on ajoute les noms des monuments des deux paroisses de Montbrison, le total (191) est un peu plus important que celui du monument du jardin d'Allard (186)...

Les nations, comme les individus ne peuvent se passer de rites. Ceux qui sont inventés dans cette période – les cérémonies au monument aux morts, par exemple - furent à la fois les moyens de faire le deuil de tant de jeunes hommes tués au combat et l'expression d'une volonté collective de maintenir vivant le souvenir de ceux qui sont *morts pour la France*. Au moment où se fait l'Europe et où la véritable guerre civile européenne que fut 1914-1918 paraît rétrospectivement d'autant plus tragique, l'hommage de la nation rendu chaque 11 novembre garde cependant tout son sens :

- Il rappelle que l'indépendance et la liberté sont des biens précieux. Nous l'avons vu en 1940-1944 lorsque le pays fut envahi et soumis, par l'intermédiaire d'un gouvernement de collaboration avec l'ennemi, à une idéologie totalitaire. Mesurons ainsi les conséquences qu'auraient eues une défaite en 1918 face à l'Allemagne pangermaniste de Guillaume II. Réflexion qui n'exonère en rien les gouvernements et les chefs militaires français de leurs responsabilités dans la crise de l'été 1914, dans la conduite de la guerre et dans les sacrifices inutiles demandés souvent aux soldats.

- L'hommage du 11 novembre rappelle aussi combien les Poilus de 1914-1918, qui connaissaient la réalité de la guerre, ont constamment affirmé leur volonté d'assurer la paix pour leurs enfants. Les associations d'anciens combattants le disent encore aujourd'hui chaque année dans leurs messages du 11 novembre.

Au moment où disparaissent les derniers soldats de la Grande Guerre¹⁴², les Français manifestent un intérêt renouvelé pour cette période. Les publications de témoignages se multiplient. Les témoins ont passé le relais aux historiens. On attire l'attention des jeunes générations : à Montbrison, le 11 novembre 2006, les membres du conseil municipal des enfants ont aussi assisté à la cérémonie.

Il a été décidé par le gouvernement que le dernier ancien combattant de 1914-1918 aurait des funérailles nationales¹⁴³. Ce sera l'hommage rendu au dernier Poilu : il représentera évidemment tous ses camarades.

¹⁴² Au 11 novembre 2006, il reste quatre anciens combattants de 1914-1918. Le doyen des poilus de la Grande Guerre, Maurice Floquet, âgé de 112 ans, est mort le 10 novembre 2006. L'un des quatre survivants, René Riffaud, âgé de 107 ans, accompagné de son arrière-petite-fille, a assisté à la cérémonie de l'Arc de Triomphe et a déposé une gerbe.

¹⁴³ Dans le même esprit, le dernier *Compagnon de la Libération* sera inhumé dans le Mémorial du mont Valérien, construit pour honorer les centaines de résistants qui furent fusillés en ce lieu.

Les monuments aux morts de Moingt

un exemple d'enjeu dans une lutte d'influence entre l'Eglise et la République

En 1919, Moingt, comme toutes les communes de France, compte ses morts. Le village a été durement éprouvé : 41 morts pour une population qui s'élevait avant guerre à 1 141 habitants¹⁴⁴. Plusieurs familles moingtaises ont été particulièrement touchées. La famille Epinat, du Bruchet, a perdu trois fils¹⁴⁵ comme celle des François, du bourg¹⁴⁶. Les Néel, du Surizet,¹⁴⁷ et les Arthaud, du bourg¹⁴⁸ pleurent chacun deux de leurs garçons... Le souvenir de longues années d'inquiétude et de souffrance est encore très vif dans les esprits. Pour beaucoup il convient, la paix revenue, d'honorer les morts, de leur marquer de la reconnaissance et, surtout, de ne pas les oublier.

Le curé de la paroisse est alors l'abbé Jean-Louis Breuil. Né à Montarcher en 1852, il a été ordonné en 1876. Il est curé de Moingt depuis 1904. C'est un patriote fervent qui avait 18 ans au moment de la guerre franco-prussienne de 1870-1871. D'origine paysanne, déjà âgé et plein de bonhomie, il est très proche de ses paroissiens. La grande peine des familles touchées dans ce qu'elles ont de plus cher l'affecte personnellement.

Dès le début de la guerre, il réunit une documentation et prend des notes sur le conflit : la mobilisation, les mouvements du 16^e régiment d'infanterie, les jeunes hommes de Moingt mobilisés... En 1919, il a le projet de réaliser un *Livre d'or de la paroisse de Moingt*, une notice qui serait consacrée à ses paroissiens victimes de la guerre. Mais il suspend provisoirement son travail à cause, dit-il, du coût de l'édition et du manque de renseignements sur une douzaine de soldats. En fait, il ne le reprendra jamais. Mais ses notes déposées dans les archives de la Diana constituent aujourd'hui une source précieuse pour l'histoire locale. Son style est clair, précis. Il ne manque pas d'humour et semble parfaitement sincère.

Les monuments commémoratifs du village

La première initiative, pour l'érection d'un monument commémoratif à Moingt, revient, semble-t-il, à l'abbé Breuil. Deux mois après l'Armistice, en janvier 1919, il parle déjà de son intention d'élever un monument en souvenir des morts de 1914-1918.

Où placer ce monument ? L'abbé souhaiterait que ce soit dans l'église et avec le concours financier de la commune. Mais il comprend très vite que ce n'est pas réaliste bien que, dit-il, les années de guerre aient atténué *l'esprit sectaire*. Depuis la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, il ne peut plus, théoriquement, y avoir de confusion entre le plan civil et le plan religieux¹⁴⁹.

Paroisse et commune auront donc, chacune, leur propre monument. Une compétition s'engage alors entre la Mairie et le Presbytère pour l'érection de ces importants symboles¹⁵⁰. C'est à qui sera le plus zélé, donc le plus rapide. C'est à qui marquera le plus de reconnaissance et honorera le mieux les victimes de la guerre ?

¹⁴⁴ Sur le poids de la guerre cf. Henri Gerest, *Les populations rurales du Montbrisonnais et la Grande Guerre*, Centre d'études foréziennes, Saint-Etienne, 1977.

¹⁴⁵ Jean Epinat, Marius Epinat et Pierre Epinat.

¹⁴⁶ Mathieu François (+ 1914), Marius François (+ 1915) et Antoine François (+ 1918).

¹⁴⁷ Antoine Néel (+ 1918) et Joannès Néel (+ 1918).

¹⁴⁸ Jean Arthaud (+ 1918) et Jean Marie-Arthaud (+ 1914).

¹⁴⁹ Pourtant quelques rares communes, tel Ecotay et Lérigneux, ont réalisé des monuments aux morts à l'intérieur de l'église paroissiale.

¹⁵⁰ Sur l'importance des monuments aux morts cf. l'ouvrage de Monique Luirard, *La France et ses morts*, Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur les structures régionales, Saint-Etienne, 1977.

Quel est l'enjeu ? Pour l'Eglise, représentée par l'abbé Breuil, il s'agit de prouver que, même après la Séparation, son influence reste prépondérante sur l'ensemble de la population, que Moingt est toujours une terre de chrétienté. Pour la République, et donc le conseil municipal de Moingt, il s'agit de faire prévaloir les règles acquises au moment de la loi de 1905 : une nette séparation entre le domaine civil et le domaine religieux même pour honorer les morts.

La genèse des projets

Dès 1919-1920, comme à Moingt, sur l'initiative des curés, des monuments aux morts de la Grande Guerre sont élevés dans les églises. L'abbé Breuil note avec pertinence :

*Les municipalités, du moins ordinairement, n'y ont pas contribué officiellement. Pour beaucoup d'entre elles un monument dans une église était un monument trop clérical... mais les populations se sont montrées partout très favorables à cette idée. Alors les municipalités, poussées par l'opinion, forment le projet d'élever aussi, sur une place publique, un monument communal... et même un monument qui éclipsât le monument du curé. Ces projets ont été cependant longs à se réaliser.*¹⁵¹

Le 23 février 1919, le curé annonce au prône de la messe paroissiale son projet d'élever dans l'église un petit monument ou une belle plaque commémorative avec les noms des soldats moingtains morts au champ d'honneur. Il veut que ce soit un acte *de reconnaissance, de foi et de patriotisme*¹⁵².

La municipalité de Moingt, pourtant l'une des premières à suivre le mouvement général, est ainsi prise de vitesse. En août 1919, quand le conseil vote à l'unanimité l'érection du monument communal, l'adjudication du monument de l'église était déjà donnée. C'est que, écrit un peu ironiquement l'abbé Breuil, *les affaires de commune vont lentement, elles traînent souvent en longueur. Il faut délibérer, re-délibérer, dresser des plans et devis. Il faut de plus obtenir l'approbation d'une administration préfectorale plus ou moins favorable...* (Notes de J.-L. Breuil)

Il y a aussi, du côté du presbytère, sinon délibérations, du moins une certaine concertation. Le curé n'agit pas seul. Il s'appuie sur le conseil paroissial, présidé par M. Jean Verney qui en est le syndic et surtout sur un *Comité des droits des catholiques*. Suivant les instructions de l'archevêque de Lyon, ce comité de défense doit être constitué dans chaque paroisse. Celui de Moingt est mis en place le dimanche 4 mai 1919 au cours d'une réunion au presbytère. Il comprend 20 membres. Sa première mission sera d'aider le conseil paroissial à réaliser le monument commémoratif de l'église. Le curé a préparé soigneusement la rencontre. Un marbrier – M. Cheuzeville, de Montbrison -, a été contacté. Des plans et des devis sont produits. Dès la première réunion, une décision importante est prise. Une souscription sera ouverte, annoncée par une lettre-circulaire imprimée qui sera adressée à toutes les familles. Le comité et le conseil paroissial décident de se réunir à nouveau dès que les résultats financiers de l'opération seront connus pour choisir un modèle en fonction des ressources. Le projet initial est d'ailleurs modeste : une simple plaque qui devrait coûter environ 400 F.

Pour le conseil municipal, les affaires vont un peu moins vite. Il faut d'abord déterminer ce que l'on veut faire et les coûts ne sont pas du même ordre. L'abbé Breuil remarque avec malice : *Pour réaliser ce projet [le monument civil] il faudra des ressources considérables. Avec 5 ou 6 000 F, on ne peut élever sur une place publique qu'un monument mesquin, ridicule, qu'une borne pour les chiens... N'importe, notre municipalité veut un monument et aura un beau monument* (Notes de J.-L. Breuil. Là encore une souscription est lancée...

Les souscriptions

Dans la paroisse

La souscription paroissiale est annoncée, nous l'avons dit, par lettre-circulaire. Texte rédigé dès le lendemain de la réunion, porté aussitôt à l'imprimeur et adressé dans la semaine aux Moingtains. On ne saurait être plus diligent ! Pour la paroisse, il y a une difficulté supplémentaire.

¹⁵¹ Notes de J.-L. Breuil, archives de la Diana.

¹⁵² Extrait de la lettre-circulaire adressée à tous les paroissiens en mai 1919.

L'intérieur de l'église est délabré. La guerre a interrompu les réparations commencées avant 1914. La nef latérale est recrépie seulement jusqu'à la chaire. Dans la grande nef, seuls le chœur et la 1^{re} travée sont en état. Dans la nef latérale droite, seule la chapelle de la Vierge a été recrépie. Il faut donc impérativement achever ces travaux avant de plaquer sur les murs un quelconque monument. 800 F sont absolument nécessaires. La souscription sera donc double : pour le monument et pour les réparations à l'église.

Elle dure un peu plus de six mois : de mai 1919 au 1^{er} janvier 1920. M. le Curé a la possibilité de relancer de temps à autre ses paroissiens – du moins les pratiquants - au prône de la messe dominicale. Il ne s'en prive pas. Il affiche même, au fond de l'église, les premières listes de souscripteurs. Ainsi certains paroissiens feront deux et même trois versements. De plus il relève les troncs déposés à l'église pour recevoir les offrandes pour le monument. Cette dernière ressource est minime : moins de 20 F.

Dans la commune

Le conseil a décidé que la quête se fera à domicile. Ensuite, il votera la somme complémentaire nécessaire, ce qui fait écrire à l'abbé Breuil : *Ainsi le public paiera et nos édiles auront la gloire d'avoir élevé un beau monument.* Sur le même ton le curé de Moingt relate les débuts de l'opération à laquelle il contribue avec élégance :

Par une belle journée, un beau dimanche de septembre (1919) les membres du conseil municipal désignés pour faire cette quête se mettent en route. M. le Maire (Nourrisson) part en auto¹⁵³ faire une randonnée dans la plaine. On se présente chez moi. Je donne gracieusement mon offrande, sans m'inquiéter de ce qu'ont donné nos édiles... et il se trouve que mon offrande est égale à celle de chaque conseiller municipal (Notes de J.-L. Breuil).

La quête est menée rondement puisqu'elle dure seulement un mois. Comme c'est souvent l'usage, le conseil municipal fait publier la liste des souscripteurs dans le *Journal de Montbrison* du 18 octobre 1919. Ainsi le donateur est bien sûr que son offrande n'a pas été détournée de son but. En revanche, sa participation est connue de tous, moyen de pression subtil mais efficace dans une société où il convient de tenir son rang et où le paraître a beaucoup d'importance.

Les souscripteurs et les sommes reçues.

Les sommes reçues de part et d'autre sont du même ordre de grandeur. La paroisse reçoit 1 184,60 F pour le monument paroissial et 818,50 F pour les réparations soit, en tout, 2 103,10 F. La 1^{re} liste de la souscription municipale qui a été publiée recueille 1567 F, la somme totale se montant, selon l'estimation de l'abbé Breuil, à environ 1 800 F. Il y a cependant une différence essentielle. La collecte paroissiale couvre intégralement les frais engagés dans l'église alors que la souscription de la commune représente seulement 15 % du coût du monument aux morts de la place de la mairie. Ce dernier, toujours selon le curé, aurait coûté plus de 12 000 F. Ces listes de souscriptions comparées permettent des observations intéressantes sur le nombre des souscripteurs, l'importance des dons, les catégories sociales touchées...

Pour le monument de la paroisse, si l'on ne tient pas compte des 15,40 F relevés dans les troncs, il y a eu 182 versements mais seulement 134 donateurs différents. Des paroissiens ont fait deux voire trois dons. Moingt compte alors 1 200 habitants et environ 330 familles. Moins d'une famille sur deux a participé à la collecte, peut-être même seulement une famille sur trois car dans certains foyers il y a eu plusieurs souscripteurs. Le don moyen a été de 8,84 F ; 29 souscripteurs ont versé 10 F et plus, ce qui représente 45 % de la somme totale. Surtout, 4 donateurs importants ont payé, en tout, 400 F (33 % du total). Antoine Vilvert donne 200 F et il fournit, de plus, la base en granit du monument qu'il prend dans sa carrière. Jean Verney, syndic du conseil paroissial, verse 75 F, Jacques Laffay 75 F et Félix Boulin, qui habite New-York, 50 F.

La souscription communale a été plus large. Les 255 souscriptions montrent une participation de plus des ¾ des familles de Moingt. Il est vrai que la quête a été faite à domicile par des notables, le maire, les adjoints, les conseillers, auxquels il était difficile de refuser une obole.

¹⁵³ C'est l'abbé Breuil qui souligne.

La contribution moyenne s'élève à 6,14 F seulement ; les donateurs de 20 F et plus n'apportent que 33 % de la somme totale (contre 45 % pour la souscription paroissiale). En résumé, les dons sont plus nombreux mais moins importants. La population de Moingt est presque totalement concernée.

L'abbé Breuil a été le plus rapide mais son opération a été moins populaire. Il se réjouit tout de même du résultat et, toujours caustique, fait une comparaison un peu hâtive : *Quelle somme a-t-on trouvé [pour le monument communal] ? 1 800 F ? Pour le monument de l'église et les réparations, nous avons trouvé 2 109 F* (Notes de J.-L. Breuil).

Les réalisations

Le monument commémoratif de l'église

Une fois les fonds rassemblés les choses suivent rapidement leur cours. Le comité paroissial *ad hoc* se réunit à nouveau le 6 juin 1919, jour de Pentecôte. Les souscriptions s'élèvent alors à plus de 1 000 F. M. Cheuzeville, marbrier à Montbrison, est présent. Comme il y a plus d'argent, le monument sera plus grand et plus beau. L'abbé Breuil consigne les décisions prises :

1° *Que le monument serait en pierre de Bourgogne, car le marbre fait un peu trop miroir et parce que une dalle en pierre est plus solide qu'une plaque de marbre ;*

2° *Comme cette dalle serait lourde et que les murs de l'église sont vieux, on décide de faire un soubassement sur lequel reposerait cette dalle ;*

3° *Que ce monument devrait avoir au moins 3 mètres de haut et 1,20 m de largeur ;*

4° *Que les inscriptions seraient en lettres non dorées mais brun antique ; le brun antique nous paraissant plus solide et plus sérieux que la dorure ;*

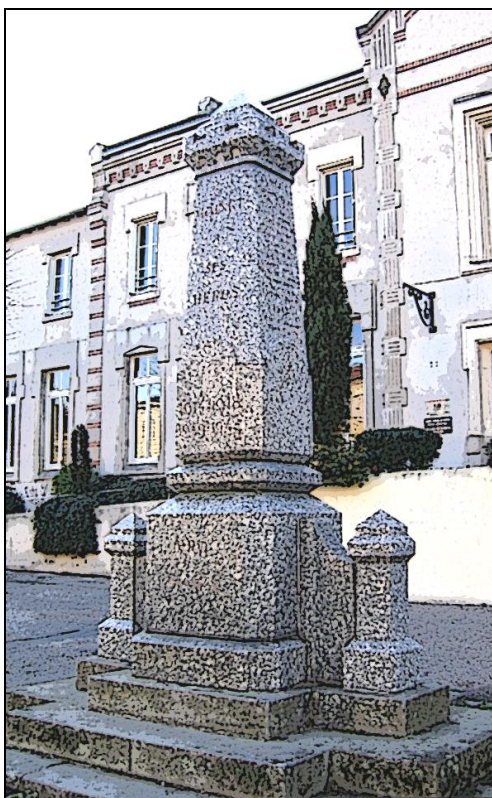
5° *Que le monument serait placé à côté des fonts baptismaux* (Notes de J.-L. Breuil).

Une commission est formée pour donner l'adjudication et suivre les travaux. Elle comprend les trois principaux souscripteurs : Antoine Vilvert, Jean Verney et Jacques Laffay. C'est une sage précaution car, comme le dit Jean Verney, le président du comité paroissial : *Tout en faisant pour le mieux, il nous sera difficile de faire au goût de tout le monde ; ainsi ceux qui ne seront pas contents, on les renverra du curé aux membres de la commission... et des membres de la commission au curé* (Notes de J.-L. Breuil).

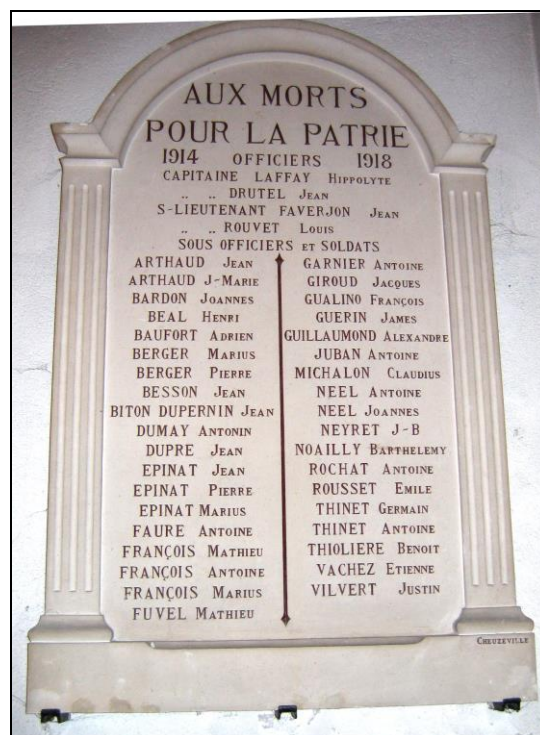
Le plâtrier Olivier, de Montbrison, achève dans les délais la rénovation intérieure de l'église. Le marbrier fait diligence mais des difficultés de transport des matériaux l'empêchent de placer le monument avant la fête de Toussaint de 1919 comme convenu. Il ne reçoit les dalles nécessaires qu'en janvier 1920. Il se met aussitôt à l'œuvre. A la fin de février, le monument est à peu près terminé. Le mardi, 2 mars, Antoine Vilvert apporte la base en granit prise dans sa carrière. Claude Neyret de Montagneux va chercher à Montbrison les autres pierres du monument. Le lendemain soir le travail est achevé. Le curé donne 1 025 F au marbrier et une petite gratification de 10 F.

A la Mairie, après la brève souscription, la réalisation du monument demande plus de temps. L'abbé Breuil, toujours ironique, note : *Après cette quête, le conseil municipal délibère, re-délibère encore pendant plusieurs mois. Où placera-t-on ce monument ? Au cimetière ou sur une place publique ?* (Notes de J.-L. Breuil).

Les plans et devis sont acceptés. Une stèle en granit poli de Saint-Julien-la-Vêtre avec inscriptions en lettres d'or est finalement retenue. Ce monument, que le curé de Moingt trouve *sobre, mais d'un goût parfait*, sera érigé sur la place de la Mairie en juin 1922.



Le monument aux morts communal



La plaque commémorative de l'église

Bénédictions et inaugurations

Le monument religieux

Il reste à organiser une grande fête pour la bénédiction. Elle est fixée au dimanche de la Trinité 30 mai. Et l'on fera d'une pierre deux coups. Une statue de Jeanne d'Arc avait été achetée et placée dans l'église pendant l'été 1914. Elle devait être bénite le 9 août mais la déclaration de guerre avait fait ajourner la fête. Elle le sera en même temps que le monument. Ce sera l'occasion de donner encore plus d'éclat aux cérémonies. Jeanne d'Arc, qui a été canonisée deux semaines plus tôt, n'est-elle pas la grande héroïne du pays, le symbole du patriotisme ?

L'église est abondamment pavoisée, fleurie et enguirlandée. Les clairons et tambours des *P'tits fifres* de Montbrison sont invités ainsi que la chorale et les divers patronages. Le chanoine Jeannin, curé archiprêtre de Notre-Dame préside. L'un de ses vicaires, l'abbé Freyssinet, qui a fait la guerre, assure la prédication. Et la fête est parfaitement réussie. L'abbé Breuil raconte :

Le jour de la fête, 30 mai, il fait un temps splendide. Le matin, la grand-messe est célébrée pour nos chers disparus. Il n'y a pas de vêpres. La cérémonie est fixée à 6 heures. Bien avant l'heure l'église est envahie par la foule. Les cloches sonnent à toute volée... Les sociétés de Montbrison arrivent tambours battant, clairons sonnante. Sur la route, d'après Montbrison, les promeneurs se sont mis à leur suite... Non seulement l'église déborde, la rue elle-même jusqu'à la tour est noire de monde.

La cérémonie commence par l'hymne à l'Etendard chanté par la chorale de Montbrison avec accompagnement de tambours et clairons. Après ce chant, le prédicateur prononce une très belle et éloquente allocution sur Jeanne d'Arc et l'héroïsme de nos soldats. Après le sermon les chanteuses de Moingt chantent une cantate à Jeanne d'Arc...(Notes de J.-L. Breuil).

On sent que le bon curé est content de lui et de ses ouailles.

Le monument civil

Le requiem du matin dans l'église

L'abbé Breuil veut donner le plus d'éclat possible à l'office. L'église est pavoisée. Dans le chœur des places sont réservées aux conseillers municipaux. Les *P'tits fifres montbrisonnais* et les chorales sont là. Il faut que ce soit une belle cérémonie ! Il y a, effectivement, la grande foule. Dans son allocution, le curé de Moingt savoure son triomphe :

L'esprit sectaire a fait son temps. Pendant la guerre les idées ont bien changé, seuls, quelques vieux endurcis sont restés en retard dans ce mouvement des idées vers la tolérance et la liberté... Honneur à la municipalité de Moingt qui a demandé cet office religieux se conformant ainsi à ce qui s'est fait un peu partout ; car l'esprit sectaire a fait son temps. Ils sont de plus en plus rares ceux qui n'ont rien appris pendant la guerre et sont restés en retard dans le mouvement des idées vers la tolérance et la liberté...

Honneur à la municipalité de Moingt qui en demandant cet office s'est conformée aux vœux de la population, aux désirs des familles éprouvées et aux sentiments chrétiens de nos chers disparus...(Notes de J.-L. Breuil).

Il serait même allé plus loin, avoue-t-il, s'il avait prévu un tel succès :

Aussitôt l'office terminé, je dis aux jeunes de Montbrison : "Sortez vite devant l'église ; que les tambours battent, que les clairons sonnent... et allez saluer le monument, sur lequel sont inscrits 2 membres de vos sociétés : les 2 fils Néel de Moingt. Le défilé s'organise rapidement, toute la foule suit. Arrivés au monument les clairons sonnent : aux Champs et la foule applaudit avec enthousiasme. Si j'avais prévu cette manifestation, j'en aurais profité pour suivre la foule et bénir le monument. Nous aurions ainsi inauguré le monument avant l'inauguration officielle !!! (Notes de J.-L. Breuil).

L'abbé est heureusement resté cantonné dans son église. Une bénédiction "sauvage" et anticipée du monument civil aurait créé un incident fâcheux. L'esprit des vieilles luttes du début du siècle subsiste, l'inauguration officielle de l'après-midi va le prouver.

L'inauguration officielle de l'après-midi sur la place publique

Le temps est parfait, l'assistance nombreuse. Les autorités, sous-préfet et parlementaires, arrivent de Chalain-d'Uzore où un autre monument aux morts a déjà été inauguré. Ils prennent place sur l'estrade avec toutes les notabilités. Après *la Marseillaise* chantée par les enfants des écoles, le maire, Laurent Nourrisson, prend la parole avant le député radical, Pierre Robert, et le député-maire de Montbrison, Louis Dupin. Puis le sous-préfet s'exprime à son tour... Les discours, en termes convenus, vont tous dans le même sens : hommage et reconnaissance aux héros morts pour la patrie...

La cérémonie se termine. Les enfants vont entonner un chant patriotique quand survient un incident. Le chroniqueur du *Journal de Montbrison* relate : *Les discours semblent terminés, lorsque monte à la tribune un soi-disant Poilu qui, dans une diatribe violente, impute la guerre à une certaine catégorie de Français. Tumulte, protestations, huées. Mais, dominant le bruit, s'élève la voix du représentant du gouvernement qui clame son indignation contre ces abominables propos...*

Renseignements pris, ce mauvais Français est le moniteur des clairons de l'Amicale laïque de Montbrison, communiste connu, mobilisé quelque temps. Cet incident pénible, provoqué par un énergumène, dans une cérémonie semblable, a indigné tous les assistants.¹⁵⁴

Cette diatribe est finalement interrompue par de jeunes Moingtains, des anciens combattants, qui se précipitent vers la tribune pour faire un mauvais sort à l'orateur non attendu... Ce dernier, Jean-Baptiste V., un Moingtain habitant au Surizet, revendique clairement son acte et sa qualité de militant communiste. Dans les jours qui suivent, il écrit au *Journal de Montbrison* pour demander que son discours soit publié. Quels sont les propos qui ont fait scandale ? Selon les souvenirs de l'abbé Breuil, il aurait attribué aux bourgeois et aux curés la responsabilité de la guerre. Pour le *Journal de Montbrison*, c'est surtout le cri "à bas la Calotte" qui a choqué

¹⁵⁴ *Journal de Montbrison* du 25 juillet 1922.

l'assistance. Jean-Baptiste V. n'était d'ailleurs pas complètement isolé car, note, le curé de Moingt, après son expulsion : *Quelques anabaptistes du même acabit que V. qui se tenaient dans un coin, derrière la foule, et qui étaient venus pour soutenir V. et faire chambard, s'éclipsent aussi et se tiennent cois* (Notes de J.-L. Breuil). La fête est un peu ternie même si, selon l'abbé Breuil, le sous-préfet, *par quelques belles paroles essaie de calmer l'indignation générale*¹⁵⁵. La foule se disperse tandis que l'instituteur essaie en vain de faire entonner à ses élèves un dernier chant.

En conclusion

Finalement peut-on dire qu'au sortir de la Première Guerre mondiale Moingt est un village bien-pensant ? Le village a la vieille réputation d'être plus anticlérical que les localités voisines. Ce caractère lui vient, sans doute, de sa longue dépendance envers le chapitre de Notre-Dame de Montbrison. L'abbé Breuil reconnaît d'ailleurs que la pratique religieuse est moyenne. *Un certain nombre de mes paroissiens, dit-il, vont ordinairement à la messe à Montbrison ou bien ne vont nulle part ! ...*¹⁵⁶ Les résultats électoraux montrent aussi que la population est beaucoup moins conservatrice que dans les communes voisines. Ainsi, en 1913, au 2^e tour d'une élection législative, plus de 70 % des Moingtains apportent leurs suffrages au candidat radical, Pierre Robert. Celui-ci est pourtant battu sur l'ensemble de la circonscription par le modéré Louis Lépine¹⁵⁷.

Certes l'abbé Breuil a réussi sa souscription, en s'appuyant sur quelques familles aisées. Il a mené à bien ses projets en réagissant plus vite que la municipalité. Les célébrations paroissiales qu'il organise paraissent triomphales. Et le monument civil a même failli être béni. Cependant la quête municipale a été plus large et populaire (3 familles sur quatre sont concernées) que celle des catholiques (une famille sur trois). Et l'incident de l'inauguration officielle montre qu'il y a localement un anticléricalisme militant capable de s'afficher. L'extrême gauche politique, bien que très minoritaire, est présente dans le village. A l'évidence, tout cela traduit localement une baisse de l'influence de l'Eglise. Le glissement vers l'indifférence se poursuit lentement. A la différence de beaucoup de villages des monts du Forez¹⁵⁸, après la Grande Guerre, Moingt n'est plus, comme l'aurait souhaité l'abbé Breuil, une terre de chrétienté même si la population est encore largement de tradition catholique.

¹⁵⁵ Notes de J.-L. Breuil...

¹⁵⁶ Notes de J.-L. Breuil...

¹⁵⁷ Cf. J. Barou, "Le préfet Lépine candidat d'union républicaine à Montbrison", *Village de Forez*, n° 33, janvier 1988.

¹⁵⁸ On pourrait citer notamment Saint-Bonnet-le-Courreau, étudié par Sophie Damon, "Saint-Bonnet-le-Courreau un village et son curé en 1939 d'après l'agenda de l'abbé Chanfray", *Village de Forez*, 2004.

Chanson de Craonne

Restée anonyme cette chanson fut composée en 1917, au moment des grandes mutineries après les combats du chemin des Dames. Elle fut interdite pendant la durée de la guerre.

La Chanson de Craonne a été interprétée par Annie Guigneton pour les participants au "Printemps de l'histoire" le 8 avril 2006 au Centre social de Montbrison

Quand au bout d'huit jours le r' pos terminé
On va reprendre les tranchées,
Notre place est si utile
Que sans nous on prend la pile
Mais c'est bien fini, on en a assez
Personne ne veut plus marcher
Et le cœur bien gros, comm' dans un sanglot
On dit adieu aux civ' lots
Même sans tambours, même sans trompettes
On s'en va là-haut en baissant la tête

Adieu la vie, adieu l'amour,
Adieu toutes les femmes
C'est bien fini, c'est pour toujours
De cette guerre infâme
C'est à Craonne sur le plateau
Qu'on doit laisser sa peau
Car nous sommes tous des condamnés
Nous sommes les sacrifiés

Huit jours de tranchée, huit jours de souffrance
Pourtant on a l'espérance
Que ce soir viendra la r' lève
Que nous attendons sans trêve
Soudain dans la nuit et le silence
On voit quelqu'un qui s'avance
C'est un officier de chasseurs à pied
Qui vient pour nous remplacer
Doucement dans l'ombre sous la pluie qui tombe
Les petits chasseurs vont chercher leurs tombes

Adieu la vie, adieu l'amour,
Adieu toutes les femmes
C'est bien fini, c'est pour toujours
De cette guerre infâme
C'est à Craonne sur le plateau
Qu'on doit laisser sa peau
Car nous sommes tous des condamnés
Nous sommes les sacrifiés

C'est malheureux d'voir sur les grands boulevards
Tous ces gros qui font la foire
Si pour eux la vie est rose
Pour nous c'est pas la même chose
Au lieu d'se cacher tous ces embusqués
Feraient mieux d'monter aux tranchées
Pour défendre leur bien, car nous n'avons rien
Nous autres les pauv' purotins
Tous les camarades sont enterrés là
Pour défendre les biens de ces messieurs-là

Ceux qu'ont le pognon, ceux-là reviendront
Car c'est pour eux qu'on crève
Mais c'est bien fini, car les trouffions
Vont tous se mettre en grève
Ce s'ra vot' tour messieurs les gros
D'monter sur le plateau
Et si vous voulez faire la guerre
Payez-la de votre peau

Publications de *Village de Forez*

sur la guerre de 1914-1918

disponibles au Centre Social de Montbrison et à la Diana

- Marie Chèze-Faye, Claude Latta, "Baptiste Faye (1890-1917), un soldat forézien mort pour la France au Chemin des Dames", n° 77-78 de *Village de Forez*.
- Pascal Chambon, "Les morts de 1914-1918 à Gumières," n° 93-94 de *Village de Forez*.
- Joseph Barou, "Les monuments aux morts de Moingt, un exemple d'enjeu dans une lutte d'influence entre l'Église et la République", n° 100 de *Village de Forez*.
- Abbé Jean-Louis Breuil, "Moingt pendant la Grande Guerre", présentation et notes : Joseph Barou, un cahier de *Village de Forez*, 100 p., 2005.
- *La Grande Guerre de Jean Fauchet, lettres d'un Poilu paysan de Champdieu*, présentation et notes Joseph Barou, un cahier de *Village de Forez*, 28 p., 2006.
- Jean Démariaux, "Mémoires de captivité 28 mai 1918 - 14 novembre 1918", n° 103 de *Village de Forez*
- Maurice Damon, Alexandre Guillot, "Saint-Bonnet-le-Courreau (1914-1918), La guerre, les vivants et les morts", *Cahier de Village de Forez*, n° 21
- Mathieu Rambaud, *Le carnet de l'aspirant Rambaud, mort pour la France le 4 juin 1918*, présentation de Maurice Damon, notes de Marie Grange et Joseph Barou, *Cahier de Village de Forez*, n° 23

Les *Cahiers de Village de Forez*, n° 25, novembre 2006

Siège social : Centre Social de Montbrison, 13, place Pasteur,
42600 MONTBRISON

- **Directeur de la publication** : Joseph Barou.
- **Rédaction** : Joseph Barou, Maurice Damon, Claude Latta.
Les cahiers de Village de Forez sont publiés par le **Groupe d'histoire locale** du **Centre Social** de Montbrison.
- **Comité de coordination** : Claude Latta, Joseph Barou, Pascal Chambon, Maurice Damon, Pierre Drevet, André Guillot.
- **Comité de rédaction** : Geneviève Adilon, Daniel Allézina, Gérard Aventurier, Joseph Barou, Maurice Bayle, Sandrine Béal, Claude Beaudinat, Gérard Berger, Daniëlle Bory, Roger Briand, Albert Cellier, Pascal Chambon, Jean Chassagneux, Antoine Cuisinier, Edouard Crozier, Maurice Damon, Pierre Drevet, Thérèse Eyraud, Roger Faure, Jean-Guy Girardet, André Guillot, Jean Guillot, Joël Jallon, Marie Grange, Muriel Jacquemont, Claude Latta, Stéphane Prajalas, Jérôme Sagnard, Sophie Sagnard-Lefebvre, Alain Sarry, Marie-Pierre Souchon, Pierre-Michel Therrat, Gérard Vallet.

Dépôt légal : 4^e trimestre 2006

Impression : *Gravo-clés*, 65, rue Tupinerie, 42600 Montbrison.